SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE LOUE VOTRE MAISON, c'est le temps ou jamais d'y penser. — Une annonce dans la "Patrie" vous sera d'un grand secours.

La Patrie

COUPO
CONCOURS POUR LES A TS
MERCREDI, 14 AVRIL 1909
CE COUPON SERA NUL S
NOUS EST ADRESSÉ D'ICI A
QUINZE JOURS.

31e ANNEE—No 41—QUATORZE PAGES MONTREAL, MERCREDI 14 AVRIL 1909 LE NUMERO : UN CENTIN

L'ASSOCIATION CHORALE DE SAINT = LOUIS DE FRANCE

PHOTO. LAPRES & LAVERGNE, 360 SAINT-DENIS, ANGLE DE LA RUE ONTARIO.



(VOIR EN 7e PAGE LE COMPTE RENDU DU CONCERT DONNE HIER SOIR, A L'ARENA)

On s'attend à des Révélations dans l'affaire Kinrade

HAMILTON, Ontario, 13. — La police est persuadée qu'à la reprise de l'enquête Kinrade, reprise qui aura lieu jeudi en huit, des révélations sensationnelles vont se produire. Là-dessus la police est tout à fait positive. Un détective qui s'est occupé à plusieurs reprises de cette enquête a déclaré hier qu'il s'attendait à ce que des faits nouveaux imprévus produisent d'ici fort peu de temps une vive émotion parmi le public. Les autorités ont annoncé aujourd'hui qu'il avait été décidé qu'on replacerait Florence Kinrade sur la sellette, à la reprise de l'enquête. Seul le coroner Anderson a pouvoir pour accorder des billets d'entrée dans la salle où se poursuivra l'interrogatoire des témoins.

Section du Transcontinental qui sera bientot Inaugurée

(SPECIAL A "LA PATRIE")

LA TUQUE, 14. — Nous tenons de source officielle, puisque c'est de la bouche même de M. J.-H. Cassidy, l'actif gérant des entrepreneurs du Transcontinental, MM. Macdonell et O'Brien, que le Transcontinental, commencera vers la fin de mai à se servir de sa propre ligne, au lieu de passer sur la voie du Lac St-Jean, comme cela se pratique actuellement et depuis le commencement des travaux de la construction du Grand-Tronc-Pacifique, dans notre région.

Les milliers d'ouvriers de M. Cassidy sont à construire un immense viaduc au Fer à Cheval, tandis que d'autres sont occupés à poser le fer dans cette localité.

L'honorable M. Pugsley se défendra si on l'attaque

(DEPECHE SPECIALE A "LA PATRIE")

OTTAWA, 14. — L'honorable M. Pugsley s'est exprimé ainsi au correspondant de la PATRIE relativement à l'explication qu'il doit donner à propos des accusations portées contre lui dans le rapport de la commission du juge Landry :

"J'en suis venu à la conclusion que puisque ce rapport de la commission n'a aucunement trait à ma conduite comme membre du parlement fédéral, ou comme membre du gouvernement de la Puissance, il ne serait pas convenable que j'introduise ce sujet au parlement fédéral. J'ai prié un de mes amis du parlement du Nouveau-Brunswick de demander au gouvernement de cette province de faire faire l'impression de la preuve en cette affaire et dès que j'en aurai une copie, je préparerai une déclaration en réponse à ce que disent les commissaires."

M. Pugsley dit que si quelqu'un l'attaque à ce sujet, de quelque façon que ce soit, sur le parquet de la Chambre des Communes, il est prêt à se défendre.

PLUS TARD. — Rien de nouveau aujourd'hui relativement à l'affaire Pugsley. Les whips conservateurs ont télégraphié à M. Borden, le mettant au courant des détails et le chef de l'opposition abrégera ses vacances de Pâques, afin d'être à Ottawa à la fin de la semaine.

Un caucus sera aussitôt convoqué et un programme adopté sur la conduite que l'opposition doit suivre dans cette affaire.

MORT D'UN EX-ECHEVIN

M. GILBERT MARSOLAIS EST DECEDE HIER SOIR. — IL AVAIT FONDE LA SOCIETE DES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

M. Gilbert Marsolais, ex-échevin, de Montréal et ancien marchand, est mort hier soir,, vers huit heures, à son domicile, 654 Boulevard St-Joseph.

C'est une figure très connue dans le monde commercial qui disparaît et l'échevin Marsolais a joué un rôle très actif au conseil de ville.



Feu l'ex-échevin MARSOLAIS

Feu M. Marsolais était né à l'Assomption, le 18 mars 1845.

En 1860, il vint tenter fortune à Montréal, et en 1876, il fonda son commerce de nouveautés. Appelé en 1893, à représenter le quartier Est, au conseil de ville, il sut exercer une influence prépondérante et lorsque les grandes compagnies voulurent s'emparer des rues de la ville pour fixer des fils souterrains, l'échevin Marsolais s'y opposa fortement, se montrant soucieux des droits et des intérêts de la ville et prétendant que le conseil seul devait poser des fils souterrains qu'il pourrait louer aux compagnies. M. Marsolais siégea au conseil jusqu'en 1900. Il fut un des fondateurs de la Société des Marchands de Nouveautés.

Il laisse une fille Mlle Laura Marsolais.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures 30, en l'église de Saint-Enfant Jésus du Mile-End.

Au Palais de Justice.

Mme Calino s'est retirée un instant dans un petit local pour la location duquel la préposée lui réclame 15 centimes.

—Permettez, fait Mme Calino, j'ai l'assistance judiciaire...

POINT DE DROIT SOUMIS AU JUGE

JUSQU'OU S'ETEND L'OBLIGATION POUR LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER, DE PROTEGER LES VOYAGEURS ?

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 14 — Le terme de la Cour Supérieure s'est ouvert, hier matin, sous la présidence de M. le juge Demers.

On y entend une cause de Ducharme vs la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien. Le demandeur réclame une somme de $5,000 pour la perte d'un pied. Un point important à décider dans cette cause sera si une compagnie de chemin de fer est tenue de protéger spécialement les personnes incapables qui voyagent dans ses voitures.

Le demandeur Ducharme, dans un état complet d'ivresse, était parti de Sherbrooke pour se rendre à Magog.

A la station de Magog, il était encore sur la plateforme d'un wagon, lorsque le train partit. Il eut le malheur de tomber et se fit couper un pied.

La compagnie nie toute responsabilité.

Mtre C. C. Cabana occupe pour la demande ; Mtres Cate, Wells et White, pour la défense.

LES VOLEURS DE BOURSES

UNE JEUNE FILLE DEVALISEE EN PLEINE RUE SAINT-DENIS, HIER SOIR, A 7 HEURES.

Un vol audacieux a été commis rue Saint-Denis, en face de la rue Emery., hier soir, entre sept et huit heures.

Une jeune fille du nom de Alma Lemieux passait à cet endroit, quand un homme lui arracha sa bourse et s'enfuit à toutes jambes.

On cria : au voleur, mais aucun agent de police ne se trouvait là pour entendre ces cris, qui ne firent qu'accélérer la course du bandit.

Mlle Lemieux demeure au numéro 1367 de la rue Saint-Laurent. Au moment du vol, elle descendait vers la rue Saint-Catherine pour y faire quelques emplettes. Inutile de dire qu'elle a dû ajourner ses achats à un autre soir.

L'affaire va être incessamment rapportée à la police.

Mort prématurée de M. Louis Lacoste

L'inventeur des Freins Nautiques Lacoste succombe au mal contracté pendant qu'il surveillait l'installation de son frein, sur l'un des cuirassés de la flotte américaine.

M. Louis Lacoste, dont la PATRIE annonçait hier, la grave maladie, est décédé, hier après-midi, à quatre heures, succombant après trois jours de maladie seulement à une attaque de pneumonie aigüe.

Le défunt était le fils aîné de Sir Alexandre Lacoste, ancien juge en chef de la Cour d'Appel de la province de Québec, et il était âgé de quarante ans.

Depuis dix ans M. Lacoste était attaché à la cour d'appel de Montréal, en qualité de secrétaire particulier des juges, mais il était surtout connu comme l'inventeur des freins nautiques Lacoste dont des expériences récentes et les puissant concours des autorités navales des Etats-Unis, lui faisaient entrevoir le succès définitif.

L'on se rappelle que plusieurs expériences furent faites des freins Lacoste à bord de l'"Eureka" navire du gouvernement, alors que feu l'hon. M. Tarte était ministre des travaux publics. Ces expériences eurent un plein succès. Mais M. Lacoste perfectionna encore de beaucoup son œuvre depuis. Le gouvernement américain venait de mettre à sa disposition pour expérience l'un des plus puissants cuirassés de sa flotte, l'"Indiana". La maison Cramp, de Philadelphie avait été chargée de construire les freins de ce navire. M. Lacoste était certain du succès, de même que ses amis. C'était la fortune, car il est tout probable que le gouvernement américain va installer ces freins à bord de tous ses navires et que l'invention va se répandre dans le monde entier.

Etait pénible, M. Lacoste a contracté le mal qui devait l'emporter en si peu de temps, à la surveillance des travaux de construction, aux chantiers maritimes où son frein devait être installé aux flans du cuirassé, au mois de mai prochain.

M. Lacoste était né à Montréal et il fit ses études au collège Sainte-Marie. En 1883, il épousait Mlle Bertha Louisa, fille de M. S. Foley,



M. LOUIS LACOSTE. (Photo Lapres et Lavergne, 360 Saint-Denis, angle de la rue Ontario.)

propriétaire du "Journal of Commerce", et qui lui survit ainsi que quatre enfants, Louis, Alexandre, Berthe et Pauline.

M. Lacoste est décédé à son domicile, No 474, rue Parc Lafontaine, mais sa dépouille mortelle a été hier, transportée à la résidence de Sir Alexandre Lacoste, No 191 rue St Hubert.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures, au Gésu.

Let enfants.

—Vois-tu, chérie, à la campagne, les enfants s'élèvent tout seuls !

—Oui, et se trouvent tout seuls au pied des choux !

LA GLACE SE DESAGREGE

DEPUIS HIER L'EAU A BAISSE DE PLUS DE 3 PIEDS. — BULLETINS DU FLEUVE.

Il y a eu depuis hier un reflux remarquable des eaux dans notre port et l'on espère qu'avec la température que nous avons depuis deux jours ce qui reste du pont de glace se désagrègera complètement et que la semaine prochaine les navires océaniques pourront monter le fleuve jusqu'à Montréal.

Tout danger d'inondation d'une partie de la basse ville que l'on avait appréhendée ces jours-ci est maintenant disparue, bien que sur la rive sud on continue à canoter jusque dans les jardins situés près de la côte.

La glace s'est mise en mouvement un peu partout, notamment du côté de Laprairie et du côté nord de la Longue-Pointe.

Le déplacement du pont de glace explique le reflux des eaux. Nous avons constaté que depuis trois heures, hier après-midi, le niveau de l'eau a baissé graduellement de 3 pieds 7. A l'échelle d'étiage, ce midi, on a enregistré 32 pieds 3.

Les nouvelles que nous recevons des villages situés sur les bords du Saint-Laurent, nous font présager que le fleuve sera entièrement dégagé la semaine prochaine.

L'ETAT DU FLEUVE

PORTNEUF.—La glace en mouvement.

SAINT-JEAN DESCHAILLONS—Le chenal est libre. Les battures du nord sont encore solides.

BATISCAN.—La rivière est libre de glace.

TROIS-RIVIERES.—La rivière libre de glace.

De Québec à Trois-Rivières. La rivière est libre de glace. A part un peu de glace et des battures.

VERCHERES.—La glace a marché durant la nuit, près d'une distance de deux milles.

VOTEZ POUR
M. ALFRED LAROCQUE
INGENIEUR CIVIL
Candidat — Quartier Centre
Comité : 21 rue ST-JACQUES
TELEPHONE M. 264.

GOTCH et MAHMOUT

CHICAGO, 14. — La grande lutte corps à corps de ce soir, entre Frank Gotch, champion du monde, et Yussiff Mahmout, l'invincible Turc, aura lieu au pavillon de Dexter Park.

Les deux célèbres athlètes lutteront pour le titre de champion du monde et une bourse de $10,000.

Les promoteurs du grand événement estiment qu'il y aura au moins 15,000 spectateurs présents à la lutte. Jusqu'à présent, Gotch est favori à 3 pour 1.

DEFAITS PAR HOLYOKE

LA FAIBLESSE DE WICKER A BEAUCOUP CONTRIBUE A L'ECHEC EPROUVE PAR LES MONTREAL

AUTRES PARTIES JOUEES

UN PREMIER ECHEC

HOLYOKE, 14 — Les Montréal ont perdu la partie contre les Holyoke hier après-midi. Bien peu s'en fallut qu'ils n'aient pu compter un seul point. En effet, si McCormack n'avait pas commis une erreur à la huitième inning, les hommes de Casey auraient été blanchis.

Shindler, le pitcher du club local fut une vraie énigme pour ses adversaires. Il ne leur accorda que quatre "hits" et encore compte-t-ils pour bien peu.

Wicker fut au contraire bien pauvre comme pitcher.

La "batterie" sera le point faible du Montréal, cette année. Si Casey ne cherche pas dès maintenant un bon pitcher pour prêter main-forte aux autres, nous éprouverons encore les mêmes difficultés que les années précédentes à nous maintenir en première division.

SOMMAIRE DE LA PARTIE D'HIER

HOLYOKE

	AB	R	H	O	A	E
Dolan, c. f.	5	0	3	2	1	0
McCormack, 3 b	5	0	1	0	4	1
McMahon, l. f.	3	0	0	3	0	0
Bowers, 1 b	4	0	0	10	1	0
Burke, r. f.	4	1	1	2	0	0
Novak, s. s.	4	1	2	1	0	0
Baker, 2 b	3	1	2	3	4	0
Abearn, c.	4	0	0	5	1	0
Sindler, p.	3	1	0	1	3	0
Total	35	4	9	27	14	1

MONTREAL

	AB	R	H	O	A	E
Joyce, l. f.	3	0	0	0	0	0
Yeager, s. s.	3	0	0	2	6	0
O'Neil, r. f.	4	0	2	1	0	1
Jones, c. f.	4	0	0	4	0	0
Cockill, 1 b	4	0	0	10	2	0
Casey, 2 b	3	0	0	1	2	0
Corcoran, 2 b	3	1	1	3	1	1
Clark, c.	3	0	1	5	1	1
Wicker, p.	1	0	0	1	4	0
Doyle, p.	2	0	0	0	2	0
Total	30	1	4	27	18	3

Score par innings: —

Holyoke ..... 010000210—4

Montreal ..... 000000010—1

SOMMAIRE

Sacrifices : Sindler, Baker. Buts volés: Corcoran, Yeager. Coups bons pour deux buts: Dolan (2); Baker. Hits de Wicker, cinq dans cinq innings; de Doyle, quatre dans quatre innings. Premier but sur balles : de Sindler 2; de Doyle, 1. Laissés sur les buts: Holyoke, 6 ; ; Montreal, 3. Retirés: par Sindler, 4 ; par Doyle, 2. Double jeux: Dolan et Bowers ; Yeager, Cockill et Clark.

Durée de la partie 1.30.

Assistance 200.

Umpire—Geoffreys.

JOUTES D'EXHIBITION

A Baltimore :

Baltimore, 2, Fordham Collège de New-York, 1.

A Washington :

Georgetown, 5 ; Holy Cross, 3.

A Lynn, Mass. :

Boston, Nationale, 11 ; Lynn, 5.

A New-York :

New-York, Nat., 7 ; Anson's Colts 5.

A Holyoke :

Holyoke, 4 ; Montréal 1.

A Washington :

Washington, Amn. 6; New-York, 5.

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

	R	H	E
Philadelphie	000000002—2	9	4
Boston	00000001—4	9	2

Coombs et Thomas et Lapp ; Chech et Spencer.

Umpires, Connolly et Hurst.

A Washington :

	R	H	E
Washington	000000000—0	6	4
New-York	00000050—5	7	3

Hughes, Groom et Street ; Lake et Kleinow.

Umpires, Evans et Egan.

La Boxe

KAUFMAN GAGNE SUR LES POINTS

NEW-YORK, 14—Al Kaufmann, un des nombreux aspirants au titre de champion pugiliste des poids lourds, s'est battu durant dix rondes contre Tony Ross et a obtenu la décision de l'arbitre sur les points seulement.

Jack Johnson, qui était dans la salle, et qui suivit attentivement l'assaut se mit à rire, quand on lui demanda ce qu'il pensait de Kaufman. Puis, le champion de dire quelques instants après : Al. Kaufman est un bon homme mais si tous les aspirants au titre que je possède ne sont pas meilleurs que lui, je suis certain de rester champion tout le temps de ma vie.

Ross fit une bonne bataille, mais il se montra bien inférieur à Kaufmann qui était de beaucoup plus frais et mieux disposé que lui à l'expiration des dix rondes.



JEM MACE, autrefois champion pugiliste de l'Univers, devenu très pauvre demande une pension de retraite au gouvernement anglais.

SUR LE TAPIS VERT

DE ORO GAGNE LA PREMIERE PARTIE DE POOL CONTRE PELLETIER.

A L'UNION DES C. M.

Le Pool

DE ORO DEFAIT PELLETIER

OTTAWA, 14—Alfred De Oro et Edmond Pelletier ont joué hier soir la première partie de pool de la série de quatre, qu'ils doivent jouer cette semaine au club St.Patrice. Le champion du monde qui était en forme superbe n'éprouva aucune difficulté à vaincre son adversaire qui, par malheur, était constamment poursuivi par la guigne. Bien que la jobte ne fut que d'un côté, les 500 personnes présentes s'intéressèrent vivement au jeu des deux maîtres qui exécutèrent des coups bien brillants. De Oro gagna par 161 billes à 66, soit par une majorité de 95. Les deux maîtres doivent jouer quatre parties.

Le Billard

VICTOIRE DE M. ROBILLARD.

M. Tancrède Robillard a gagné sa troisième partie dans le tournoi de billard pour le championnat de l'U.C.M.

Il a défait M. Beauchemin par une majorité de 40 points sur un total de 200.

MORNINGSTAR S'AMUSE

NEW-YORK, 14—Ora Morningstar, le champion du monde au jeu de billard, joue contre tous venants cette semaine à l'académie Doyle.

Ses victimes les plus récentes furent C. E. White qu'il vainquit par 300 à 48 avec une série de 106 et une moyenne de 37 ; J. Oliphant subit également le même sort, se faisant battre par 300 à 150.

La Crosse

DEMISSION ACCEPTEE

A une assemblée du bureau de direction de l'A.A. d'A. Nationale, tenue hier soir, la démission de M. A. Lecours a été acceptée.

ILS NE JOUERONT PAS LE 1er JUILLET.

VANCOUVER, 14 — La British Columbia Lacrosse Association a donné permission aux New Westminster de jouer contre un club de l'Est à n'importe quelle date de l'année sauf à celles du 24 mai, 1er juillet et 4 septembre.

La Lutte

LES RAPPORTS AU PARC

Le rapport détaillé des rencontres Gotch-Mahmout, Beel-Olsen et Tremblay-Lettberg sera reçu par fil spécial ce soir au Parc Sohmer.

Les amateurs seront admis surtout le premier plancher à 50 centins et dans la galerie à 25 centins.

Il n'y aura donc pas de séparation entre l'orchestre et le parquet. Avec un billet de 50 centins, les amateurs pourront circuler partout, et se mettre plus près de l'estrade, où ils sauront le double avantage de voir les cinq parties de boxe et de mieux entendre les récits apportés par le télégraphe spécial et répétés par deux sports à la voix de stentor.

Le Trot

MARQUE D'ESTIME

Hier soir, les nombreux amis de M. Arthur Ritcher, le jockey bien connu, qui a conduit le fameux Major Brino à la victoire sur les pistes du grand circuit l'année passée, se sont assemblés aux quartiers d'entraînement de M. H. Swift, pour lui présenter un "nécessaire de voyage". M. Gauthier, des Brasseries Dawes, a agi comme porte-parole, et a su exprimer les vœux de tous les bons Canadiens en exprimant l'espoir de voir Major Brino remporter de nouvelles victoires pour la province de Québec dont il est le seul représentant dans le grand circuit et pour son propriétaire, M. Jos. Girard.

M. Cléophas Robillard, dans un court discours fort à point, a félicité le héros de la fête de ses victoires de l'année 1908 quand il est arrivé 5ème dans la liste des gagnants pour toute la saison et exprimait l'espoir de tous en disant que cette année M. Ritcher devait encore remporter de plus éclatantes victoires, puisque M. Girard lui avait confié non seulement Major Brino, mais aussi Gamey H. Avec deux chevaux de ce calibre, M. Ritcher saura dignement représenter le Canada sur le grand circuit.

M. Ritcher part aujourd'hui pour Charter Oak Park, Hartford, Ct., où il préparera ses chevaux pour les courses de l'été prochain.

La Course

LA LIGUE DES HARRIERS DU DISTRICT

L'assemblée annuelle de la ligue des Harriers du District aura lieu ce soir, à la M.A.A.A. M. Gomery qui a occupé depuis deux ans, la charge de président avec une compétence consommée, songe à se retirer et il est fortement question d'appeler M. Dorval, du National, au fauteuil présidentiel.

UNE MARATHON DE $3,000 A TORONTO.

TORONTO, 14 — Il y aura le 1er mai prochain au Parc Rosedale une course de Marathon pour un prix de $3,000.

S'inscriront pour cette épreuve, les coureurs suivants : Tom Longboat, Fred Simpson, Harry Jackson, J. D. Marsh, H. Holmer, J. Georges, W. R. Cummings, Abbie Woods, Hillon Green et autres.

ENCORE UN FRANÇAIS

BOSTON, 14 —Louis Orphée, le fameux marcheur qui remporta en compagnie de son associé Cibot, le concours international de 6 jours, à la marche, le mois dernier, vient encore de s'illustrer en gagnant une course de Marathon contre Patrick Dineen et Patrick White, le champion d'Irlande. Orphée vainquit Dineen par un tiers de mille.

White ne finit pas la course, s'étant retiré de la piste au 25ème mille. Orphée courut les 26 milles 385 verges en 2.51.57, soit onze minutes de plus que le temps de St-Yves à New-York il y a une semaine. Peu importe, voilà encore un raisin pour messieurs les Américains.

LA SITUATION A NIAGARA

BUFFALO, 14.—Hier, le vent a, dans la matinée, tourné au sud-est; sa vitesse a atteint cinquante milles à l'heure, et il a envoyé les immenses champs de glace du lac Erie dans la rivière Niagara. Le temps doux et une pluie chaude avaient libéré l'amoncellement de glace depuis le pont d'en haut jusqu'à Lewiston, mais la glace est restée solide depuis ce point jusqu'au lac Ontario. Or, comme on le craint, ce soir, la rivière se bloque encore au-dessus des rapides jusqu'aux chûtes les dommages qui se montent déjà à près d'un million de dollars seront considérablement augmentés.

SONT AU RIENDEAU — B. Beaudreault, St-Aimé, A. Desjardins, Chapleau; Dr Bouillon, Malone, N.H. Morrisset, Ottawa ; Ed. Leblanc, Athabaska ; Geo. Bourbonnais, Rivière Beaudet ; L. St-Mars, Longueuil ; E. Gauthier, Jos. Senécal, Plantagenet ; J. Pierre Allaire, C. J. Lockwell, Québec ; Ol. Lesieur, Sorel ; M. et Mme G. Boucher, Pierre Thibaudeau, Beauceville ; E. Caron, Cité ; A. Blanchet, Victoriaville ; L. A. Séguin, N.P., St-Paul L'Ermite ; Damase Gauthier, Laurentides ; Dr S. Desjardins, Sainte-Thérèse ; J. O. Laporte, St-Jean, J. R. Lemire, Nicolet ; D. Dumontier, Hull ; O. Desjardins, Laurentides; William Côté, Sorel ; P. Lemay, Lac Mégantic.

LE MATCH DU 19 AVRIL

Nous avons appris, ce matin, que les trois frères Saxons, les fameux athlètes qui auraient, selon les dépêches, établi de nouveaux records avec les poids et haltères, à Madison Square Garden avant-hier soir, viendront à Montréal lundi, et assisteront au match de Décarie avec Barré.

Nous nous sommes encore laissé dire que l'un d'eux lancerait à nos champions, un défi publiquement.

AU PATINOIR STADIUM

UNE FOULE IMMENSE ASSISTAIT HIER SOIR A L'UNE DES PLUS BRILLANTES MASCARADES ENCORE VUES.

ON FETAIT LA PAQUES

AU STADIUM.

La mascarade dont le coquet établissement du Stadium était le théâtre hier soir a remporté un succès splendide. En pourrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit d'une patinoire si populaire où l'élite de la jeunesse montréalaise se donne presque chaque soir rendez-vous pour évoluer gracieusement en même temps qu'elle fait un exercice hygiénique et plein de gaieté et d'entrain. Le Stadium marche de succès en succès et les sacrifices que s'impose la direction sont largement compensés par l'affluence sans cesse grossissante des adeptes du si joli sport du patinage.

Nous n'étonnerons donc personne en disant que dès 7 heures et demie, hier soir, les plus séduisants minois et les plus gracieux cavaliers se pressaient à l'entrée du populaire établissement. Et tout ce monde riait, plaisantait, était plein de santé et de jeunesse rayonnante. Très nombreux étaient les curieux qui voulaient s'ils ne voulaient être acteurs, jouir au moins du spectacle si joli de ces rondes endiablées, de ces valses affriolantes, de ces costumes, de ces décors, de tout ce spectacle digne d'une féerie ou un conte des Mille et une Nuits. Tous les peuples, semblaient défiler devant nos yeux : aussi bien du monde de nos rêves d'ailleurs que du monde réel.

L'illusion était complète et dans ce Kaléidoscope si bigarré nous n'aurions su fixer votre choix sur aucune des gracieuses silhouettes qui paraissaient et disparaissaient subitement.

Quelle tâche ardue pour les juges! Et comment concilier toutes les opinions! Le zèle de chacun s'était déployé à tel point qu'on ne savait vraiment à qui donner la palme.

Il y avait de tout en vérité, des clowns, des fées, des japonaises, des cowboys, des marquis et des marquises, des pages, des indiens, des nègres, des tramps, des yankees, de jolies dames costumées en bleu, blanc, rouge.

Parmi les plus jolies valseuses nous avons remarqué Mlle Burke, délicieuse et svelte en cowboy; Mme Robertson qui portait, avec beaucoup de grâce, un costume américain des plus réussis. Mlle Joyal, bien cambrée, élégante comme un Tanagra, une fort jolie anglaise, Mlle Vellan et combien d'autres dont les noms nous échappent. Dans les plus jolis costumes masculins, nous avons remarqué M. L. Berthiaume, Ernest Lacombe et M. Deschamps, ce dernier en homme-femme tout à fait réussi.

Tout fait prévoir, pour le Stadium, une brillante saison de patinage à roulettes, qui jouit de la même vogue que le patinage à glace et c'est justice car tous deux sont des plus gracieux et les professeurs chargés par la direction de guider les pas incertains des débutants sont d'une amabilité des plus remarquables.

En avant donc, Stadium! Va ton chemin sans crainte!

LE DEFICIT AMERICAIN

WASHINGTON, 14.—Parlant, hier, du revenu des douanes et de l'accise ainsi que des autres recettes et dépenses du trésor, le sous-secrétaire du trésor, M. Coolidge, a déclaré qu'il constate une diminution quotidienne dans le déficit.

"La moyenne quotidienne des recettes des douanes, dit-il, du 1er janvier au 10 avril, a été de $1,071,-861. C'est presque la moyenne de la période correspondante de 1907, qui était de $1,144,657. La moyenne de la même période en 1908 n'a été que de $890,072. Les rapports du revenu de l'intérieur n'ont pas été aussi favorables. La moyenne quotidienne des recettes a été, depuis le 1er janvier, de $750,223. Elle avait été de $773,078 pour la période correspondante de 1908, et de $853,320 en 1907. La moyenne quotidienne des recettes provenant de toutes sources a été de $2,007,889, contre $1,897,134 en 1908 et $2,198,577 en 1907. La moyenne quotidienne des dépenses a été de $2,303,800, contre $2,266,409 en 1908.

Le déficit quotidien a continué de diminuer constamment. Si la moyenne quotidienne du déficit continue à diminuer jusqu'au 30 juin, le déficit total de l'exercice financier, que l'on estimait devoir être de $114,000,000 au commencement de la dernière session du congrès, sera réduit à $96,-937,170."

LE MONOPLANE SANTOS DUMONT

"Mademoiselle", la nouvelle création de l'inventeur brésilien. — Les premiers essais.

PARIS, 14.— A Saint-Cyr-l'Ecole, M. Santos Dumont vient d'attirer de nouveau l'attention du public par les expériences qu'il fait avec sa machine à voler monoplane

Cette machine monoplane, qu'il a appelée "Mademoiselle," probablement pour indiquer sa construction légère, peut être facilement transportée sur une automobile. L'appareil a moins de vingt pieds de longueur et quinze de largeur. Son poids total, avec M. Santos Dumont à bord, n'est que de 330 livres. Un moteur de vingt-quatre H.P., suffit à lui donner une vitesse de soixante-dix kilomètres à l'heure.

"Mademoiselle" est construite en toile et en bambou. Pour prendre son vol elle court sur le terrain sur trois roues de bicyclette.

Les séries de vols ont commencé vendredi dernier, la machine parcourant un mille et demi avec la plus grande facilité. Dimanche, à une altitude de trente-six pieds, M. Santos Dumont parcourut toute la largeur du champ de manœuvres de Saint-Cyr, soit une distance de trois quarts de mille, tourna facilement et atterrit à un quart de mille plus loin.

Chaussures a Semelles Thermo

CES chaussures ont des semelles centrales isolantes.

Les semelles isolantes Thermo sont faites d'une matière fibreuse, flexible, élastique, placée entre la semelle intérieure et la semelle extérieure des chaussures pendant la fabrication.

Elles isolent ainsi le pied de ce que touche la chaussure.

Elles préservent le pied de la chaleur du sol en été.

Elles protègent le pied contre le froid du sol en hiver.

Elles protègent le pied contre l'humidité des rues en automne.

Elles font tout cela de la même façon que la glacière de votre cuisine ne laisse pas pénétrer la chaleur et conserve le froid grâce au même principe de l'"isolation".

Les semelles Thermo sont aussi une forme pratique d'assurance pour la santé contre les changements soudains de la température des pieds qui sont pour une grande part la cause de la pneumonie, du rhume, du catarrhe et du rhumatisme.

Ceci ajouté au confort des pieds frais en été, chauds et secs en hiver, avec constamment une matière propre et élastique sous le pied.

Les semelles Thermos n'existent que dans les chaussures "DOLLY VARDEN" pour les femmes, et les chaussures "FOOT RITE" pour les hommes.

Les chaussures "DOLLY VARDEN" sont gracieuses, élégantes, jolies et faites dans les cuirs les plus à la mode.

Prix $4.00, $4.50 et $5.00 la paire.

Les chaussures "FOOT RITE" pour hommes sont des plus dernières formes, en chevreau, veau, cuirs verni et émaillé.

Aucune chaussure ne peut être mieux façonnée, et l'intérieur est aussi soigné que l'extérieur.

Prix $4.50, $5.00 et $6.00 la paire.

Pas d'épaisseur additionnelle par les semelles Thermo.

Elles prennent simplement la place d'autres matériaux inutiles toujours placés entre la semelle extérieure et la semelle intérieure des chaussures ordinaires.

Vous ne pouvez pas savoir ce qu'est le véritable confort jusqu'à ce que vous ayez une paire de chaussures à semelles Thermo.

Vendues seulement par nous en cette ville.

Vendues en cette ville seulement par W. H. STEWART LIMITED, 517 Rue Ste-Catherine Ouest, trois portes à l'ouest de la rue Peel.

VOYEZ L'ETALAGE DANS NOTRE VITRINE.

CONTRIBUTION UNIFORME

LA COMMISSION SCOLAIRE EST OPPOSEE A L'ABOLITION COMPLETE DE LA CONTRIBUTION MENSUELLE.—ELLE VEUT UN TAUX UNIFORME

La commission scolaire catholique a eu sa réunion semi-mensuelle, hier soir, à l'Académie Commerciale catholique.

Plusieurs questions intéressantes ont été discutées, entre autres celle ayant trait aux projets de lois effectant les intérêts de la commission actuellement en suspens devant la Législature, et l'adoption du rapport du comité des écoles.

Cette dernière question a été réglée. Dans les écoles dirigées par des dames ou des demoiselles, les élèves devront être admises moyennant la contribution réglementaire de vingt-cinq centins par mois.

Comme compensation à ces institutrice, la commission les subventionnera, pour les dédommager de la perte que leur inflige la passation de ce règlement, étant donné qu'elles percevaient une contribution plus élevée que celle imposée par la Commission.

On a modifié, sur proposition du docteur Jean Décarie, la clause du rapport, en accordant une augmentation de $100 par an, aux professeurs de dessin dans les écoles de la Commission.

Une allocation de $300 sera accordée au lieu de $250, aux Sœurs Ste-Croix.

Le juge Eugène Lafontaine a lu un rapport au sujet du projet de loi présenté par la Commission, à l'effet d'augmenter la taxe scolaire.

Le juge a déclaré qu'il a cru plus expédient de retirer le bill jusqu'à ce que l'on soit fixé sur le coût, pour l'entretien des quatre nouvelles écoles, actuellement en construction.

Sir Lomer Gouin avait demandé aux délégués de la commission, si la rétribution mensuelle ne pourrait pas être entièrement supprimée, après l'adoption du bill de la commission protestante, élevant de 40 à 50 centins, la taxe sur les neutres.

Après cette discussion, il fut décidé de charger M. l'échevin Lapointe qui est parti hier soir, pour Québec, de démontrer au premier ministre qu'il n'est pas opportun d'abolir totalement la rétribution mensuelle, mais que la Commission a déjà fait une avance, en cela, lorsqu'elle mettait cette rétribution mensuelle à 25 centins partout.

La motion du Dr Décarie, exigeant $2.00 chaque mois, pour chaque enfant, fréquentant une école de la commission, mais demeurant en dehors du territoire sous la direction de cette commission, a été adoptée à l'unanimité.

Les commissaires présents étaient: MM. les chanoines Dauth, Adam et O'Meara; l'honorable juge Eugène Lafontaine, Dr J. Décarie, échevins Lapointe et Gallery, M. Ulric Lafontaine.

LA LIGNE DU WISCONSIN CENTRAL

MILWAUKEE, 14. — La compagnie du Soo a pris depuis hier le contrôle de la compagnie de chemin de fer Wisconsin Central et le chemin de fer est ainsi devenu partie du réseau du Pacifique Canadien.

Le transfer a été fait à une réunion spéciale des actionnaires du Wisconsin Central, à laquelle ont été ratifiés la location des lignes et du matériel de cette compagnie à la Minneapolis, Saint-Paul et Sault Sainte-Marie Railway Company et les arrangements entre les deux compagnies autorisés par leurs bureaux respectifs de direction.

MORT DE L'ABBE DE FOVILLE P.S.S

M. l'abbé Lecoq a reçu, hier, une dépêche de Paris lui annonçant la mort de l'abbé Paul de Foville, P. S. S.

Ce dernier était bien connu à Montréal, où il était venu plusieurs fois et même il avait demeuré trois ans au Séminaire de Philosophie. C'est lui qui avait dirigé la construction du Séminaire de Philosophie.

L'AUTONOMIE MUNICIPALE

Au début de la séance du conseil de ville, hier après-midi, le greffier donna lecture d'une résolution adressée par l'association des assureurs, protestant contre les privilèges accordés à de nouvelles compagnies d'éclairage, de poser des fils aériens dans les rues de la ville, vû le danger qui en résulterait.

L'échevin L. A. Lapointe obtint que cette résolution fut distribuée aux membres de la délégation qui partaient pour Québec, hier soir, et les choses semblaient devoir en rester là, lorsque vers six heures, le conseil, ayant épuisé l'ordre du jour, en vint à un avis de motion de l'échevin Giroux, à l'effet de protester contre les privilèges accordés par l'assemblée législative à des compagnies nouvelles.

L'échevin Giroux se leva et proposa que le conseil affirme son désir de maintenir l'intégrité de l'autonomie de la ville de Montréal, et qu'il entend conserver le contrôle de ses rues.

C'est pourquoi le conseil demande que toutes les compagnies d'éclairage qui demandent le droit d'opérer à Montréal, obtiennent au préalable le consentement de la ville.

L'échevin Giroux ajouta qu'une déclaration de ce genre était nécessaire, en vue des assertions faites à l'effet que la députation était sous l'impression que la ville abandonnait ses droits. Il ne veut pas que cela soit dit et interprété contre la ville et il demande que la délégation soit mise en mesure de combattre cette prétention.

L'échevin Lévesque proposa en amendement que tout en affirmant le maintien de son autonomie, la ville ne s'oppose à la législation rémédiatrice qui est en ce moment soumise à la considération de la législature.

L'échevin L. A. Lapointe n'a pas objection au principe du maintien de l'autonomie et il est prêt à appuyer la résolution de l'échevin Giroux, s'il veut en retrancher la dernière partie.

Après quelques discussions l'échevin Giroux consentit à modifier sa motion, à l'effet que le conseil affirme son désir de maintenir l'autonomie de la ville et donne instruction aux membres de la délégation d'agir en conséquence.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

L'échevin Larivière s'est opposé à l'adoption de plusieurs rapports de la commission de la voirie, concernant l'acceptation de certaines soumissions pour la fourniture de matériaux. Il a déclaré qu'il n'avait pas eu le temps de scruter tous ces rapports qui sont importants, et il demande à l'échevin Giroux d'attendre à une autre séance pour en presser l'adoption. L'échevin Giroux dit qu'il était du privilège de l'échevin Larivière de demander le "next meeting" mais qu'il ne pourrait pas consentir à prendre la responsabilité du retard. Pour le cas où l'échevin Larivière demanderait le "next meeting", il demanderait au maire de convoquer une assemblée spéciale du Conseil pour vendredi, mais le maire-suppléant, l'échevin Duquette déclara qu'il était impossible de convoquer une assemblée pour vendredi, vu l'insuffisance des délais.

Alors l'échevin Larivière demanda le "next meeting" sur divers rapports et l'échevin L. A. Lapointe demanda qu'il en fut fait autant pour les autres, afin que le Conseil étudiât le tout à la fois.

Deux rapports furent cependant adoptés séance tenante, l'un concernant la fourniture des blocs de scories, à M. et D. Lawrence ,et l'autre ordonnant de demander des soumissions pour l'érection d'une usine à fabriquer l'asphalte, pour la division ouest.

Au nombre des lettres reçues par le Conseil se trouvait la réponse de l'Association des Manufacturiers Canadiens à la demande d'informations, touchant les conditions sur lesquelles devrait être basé le contrat pour le transport du fret dans les rues de Montréal, au moyen de tramways.

Il est suggéré que l'on ajouta aux recettes des passagers celles provenant du transport du fret, afin que la ville retire un pourcentage sur le tout. L'échevin Lavallée dit que cette suggestion n'est pas satisfaisante et dit qu'un contrat basé sur cette condition serait le plus pauvre qu'il serait possible de faire. La lettre fut laissée sur la table.

L'échevin M. Martin qui devait faire des déclarations au Conseil, s'est abstenu et il s'est absenté dès le début de la séance.

AMUSEMENTS

PRINCESS Toute cette semaine Matinée tous les jours

THE BEHMAN SHOW

Prix: SOIREES, 10c, 20c, 30c et 50c MATINEES, 10c et 25c.

Semaine prochaine, HARRY BRYANT SHOW. 39-6

BENNETT'S THEATRE

Semaine du 12 Avril

Eva Fay, Chas. B. Evans & Co. Charlie Case, La Troupe Dunedin, Evans & Lee, Potter & Harris, Lew Wells, Bennettograph.

Prix, Matinée 15 à 25c. Soirée 15c à 75c. 39-5

THEATRE NATIONAL P. Cazeneuve Directeur

Matinées tous les jours. Prix populaires

Cette Semaine **"CAMILLE"**

Semaine prochaine—Le Maître de Forges. 39-6

Nationoscope

Vues animées et concert ouvert tous les jours 34-jno

READOSCOPE MAISONNEUVE TOUS LES SOIRS A 8 HRS.

HIS MAJESTY'S Matinée Samedi Seulement

LULU GLASER & CO.

— DANS —

MLLE. MISCHIEF

FRANCAIS Matinée tous les Jours

CUMMINGS STOCK COMPANY dans

THE CHRISTIAN

Prix : 10, 20, 30 et 50 cents.

Académie, Mats Jeudi et Samedi

"The Manhattan Opera Co." dans

LA MASCOTTE

Prix : 15c, 25c, 35c, 50c, 75c.

ROYAL MATINEE TOUS LES JOURS

Imperial Burlesquers

Prix : 10c, 20c, 30c et 50c.

39-6

CONCOURS DE MUSIQUE ET DE DRAME POUR LE TROPHEE DE LORD GREY

TROISIEME ANNEE

Les représentations auront lieu au Théâtre Majesté toute la semaine prochaine, à partir de lundi, le 19 courant. La vente des billets est maintenant commencée au magasin de musique de Shaw, 370 rue Ste-Catherine Ouest. Les meilleurs sièges pour séries de six représentations, le même siège chaque soir, à $6.00 et $4.50. Billets pour une représentation ou plus à $1.00 et 75c chaque. En vente vendredi matin, le 16 courant, soit au théâtre Majesté ou au magasin de musique Shaw. 41-2

STADIUM PATINOIR A ROULETTES

Nouvelles Attractions chaque Semaine.

Cette semaine double attraction de vaudeville **Les Quatre Frederics**

Dames admises gratuitement les lundis, mercredis et vendredis

Une dame est à la disposition des commençantes à chaque séance.

Patineurs et spectateurs, - - - Admission, 10 cts

Ordres du Lieut. Col. A. E. Labelle, Comdt. 65ième Regt. C. M. R.

1o. Il y aura parade du régiment, mercredi soir, le 14, à 8 hrs. précises.

2o. Tous les officiers, sous-officiers et soldats doivent être présents en uniforme.

3o. Si le temps le permet, le régiment paradera par les rues de la ville avec la fanfare.

HENRI E. ARCHAMBAULT,
Capitaine-adjudant.
40--2



Le Favori des Elégants

Complet Sac à 3 Boutons.

THE MALE ATTIRE

Les Vetements Liberty

sont taillés de telle façon qu'ils siéent tout aussi bien à la fin qu'au commencement.

Ils ne perdent jamais leur forme parce que le drap et le canevas sont tous deux parfaitement rétrécis.

Un magnifique complet en Worsted Botany

dans les nouvelles nuances—drab pierre, brun fumée et éléphant..... **$20.**

"MALE ATTIRE"

Liberty Clothes

336 Rue Ste-Catherine Ouest.
475 Rue Ste-Catherine Est.
Angle des rues Craig et St-Pierre.



SAISON DE BASE-BALL 1909

Nous spécialisons cette annonce pour les costumes de Base-Ball et nous tenons à faire connaître nos prix à tous les amateurs de ce jeu, afin qu'ils puissent profiter des avantages nombreux que leur offre la maison Brégent, à juste titre, la plus ancienne maison, comme fournisseurs des clubs, et la plus importante dans le débit des articles de Base-Ball et sport.

La quantité des marchandises que nous achetons, nous a permis d'être indépendants du trust, qui, depuis quelques années, ne s'inquiète que d'empocher l'argent et non de donner satisfaction.

GRATIS — Notre catalogue vous convaincra des faits de cette annonce. Demandez-le, il est gratis. MAINTENANT PARLONS COSTUMES.

$1.00 Costumes pour Garçonnets $1.00

Costumes complets : chemise et casquette en deux couleurs avec ceinture. Couleur au choix..... $1.00

$2.50 Costumes pour Jeunes Gens $2.50

Huit couleurs à choisir, unis ou avec combinaisons, pantalons bourrés, bas épais en laine, couleur au choix $2.50

Prix régulier ailleurs $4.00.

$3.00 Costumes Amateurs $3.00

Complet. Neuf couleurs à choisir. Etoffe indéchirable recommandée pour amateurs, garantie comme durée. Bas en laine très épais, couleurs au choix. Valant réellement $5.00. Notre prix $3.00

COSTUMES UNIVERSITE

En vraie flanelle pour costumes. Cette qualité est spécialement adaptée pour joueurs qui désirent des couleurs de costumes comme les professionnels. Il est très attrayant. Prix régulier $6.50. Prix spécial ... $4.00

Agents pour les articles de Base-Ball de A. J. Reach, les meilleurs au monde.

A. E. BREGENT, 192 RUE STE-CATHERINE EST, MONTREAL

LES CHAMBRES DE COMMERCE

CET APRES-MIDI A LIEU LA CONVENTION DE TOUTES LES CHAMBRES DE LA PROVINCE.

Aujourd'hui à trois heures et demie se tiendra la convention des Chambres de Commerce de la province. Cette réunion fut convoquée par notre Chambre de Commerce et nombre de chambres-sœurs ont répondu à son appel, et se réuniront aux bureaux de la Chambre.

Comme on le sait, le but de cette réunion est d'étudier le projet de la fédération de toutes les chambres de la province. Les chambres qui ont envoyé des représentants à cette convention sont d'abord le Board of Trade, puis les Chambres de Commerce françaises, de Sorel, de Trois-Rivières, de Beauharnois, de Drummondville, de Huil, de Marieville, de Nicolet, de Lac Mégantic, de Saint-Hyacinthe, de Roberval, et celle de Québec.

Après la réunion cet après-midi les délégués seront invités à un dîner-causerie qui sera donné par notre Chambre de Commerce au Club Canadien.

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 14.—Faute de quorum, la séance hebdomadaire du conseil de ville n'a pu être tenue hier soir.

Les citoyens qui s'étaient rendus à la salle de l'hôtel de ville, en sont sortis quelque peu désappointés.

Nul doute que des circonstances absolument fortuites ont empêché la majorité des membres du conseil de se rendre à leurs sièges hier soir.

Mais l'absence très fréquente de l'échevin Gear, que de multiples occupations appellent souvent ailleurs, porte le public à se demander s'il convient d'abandonner à ce seul homme le soin de traiter avec la compagnie "Montreal and Southern Counties Ry" au sujet de l'établissement projeté d'une ligne de tramways à Longueuil.

Le 29 mars dernier, l'échevin Gear annonçait à ses collègues du conseil qu'il avait eu des entrevues avec les autorités de la compagnie "Montreal and Southern Counties" et qu'il devait recevoir le lendemain même la décision définitive des directeurs de cett compagnie sur les détails du contrat qu'ils voulaient passer avec la ville.

Lundi dernier, l'échevin Gear n'était pas à son siège et personne ne souffla mot de la question des tramways.

Hier encore, par suite du manque de quorum, la population n'a pu rien apprendre de neuf au sujet de cette troublante question.

On entend répéter un peu partout que la solution du problème tarde trop à venir.

Le vœu général semble que la situation se tire au clair. Certains accusent le conseil de vouloir traîner en langueur les négociations entamées avec la compagnie "Montreal and Southern Counties." Mais la grande majorité des citoyens paraît confiante en l'esprit éclairé et le désintéressement des membres du conseil, et elle compte voir bientôt ces derniers arriver à une entente définitive, satisfaisante, pour tous les parties intéressées, à propos d'un sujet si palpitant d'intérêt.

NOUVELLES D'EMBRUN

(Spécial à la PATRIE)

EMBRUM, Ont., 14 — M. Avila Dufort, de Malone, ex-reeve d'Embrun, était de passage parmi nous la semaine dernière.

—Le coffre-fort de la Trader's Bank pèse 5 tonnes et il a fallu quatre jours pour le transporter de la gare aux bureaux.

—M. Albert Emard se remet graduellement d'une sévère attaque de rhumatisme inflammatoire.

—M. le curé Forget nous a donné un beau sermon le jour de Pâques en interprétant l'évangile du jour. L'église avait revêtu ses plus belles parures, et le chant des enfants du couvent a contribué à rendre la cérémonie très imposante.

—La collecte le jour de Pâques a été faite par M. le curé lui-même et les paroissiens ont fait preuve encore de leur générosité proverbiale.

—M. Hector Fillion est en vacances chez son père, M. Nap. Fillion.

—M. Félix Dignard, instituteur, est souffrant d'une attaque d'oreillons.

—Plusieurs ponts ont été endommagés dans notre municipalité par la crue des eaux. Les dommages s'élèvent à environ un millier de dollars.

—La plainte faite devant la commission des chemins de fer, concernant la malpropreté des chars sur la ligne Ottawa et New-York, commence à porter ses fruits. Nous avons maintenant des chars plus propres.

M. GOMPERS EN EUROPE

WASHINGTON, 14—Le président Gompers vient d'annoncer qu'il quittera New-York, à bord du vapeur "Baltic" le 23 juin, à destination de l'Europe où il va étudier les conditions économiques, sociologiques et industrielles des classes ouvrières.

Le conseil a autorisé le vote d'une somme suffisante pour défrayer les dépenses du voyage. M. Gompers visitera l'Angleterre, l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Italie. Sur l'invitation du commissaire général italien de l'immigration, il se rendra à Rome.

UNE EPAVE DU LAC CHAMPLAIN

LES AMERICAINS VEULENT RENFLOUER LE "ROYAL SAVAGE" QUI GIT SOUS L'EAU DEPUIS 133 ANS.

(Spécial à La Patrie)

ALBANY, N.Y., 14—Le tricentenaire de la découverte du lac Champlain sera vraiment une démonstration historique éclatante, car les Américains n'épargnent rien dans l'organisation des fêtes de juillet.

La commission du tricentenaire, s'est faite l'interprète de l'Etat de New-York, en s'adressant au gouvernement fédéral pour obtenir la permission de renflouer la carcasse du "Royal Savage" le vaisseau amiral du général Benedict Arnold, qui commandait la flotte américaine dans le premier engagement naval de la Révolution.

Il y a environ 133 ans que le "Royal Savage" a fait naufrage, le 11 octobre 1776, après qu'Arnold eût livré un combat désespéré à la flotte anglaise qui était deux fois plus puissante que la sienne et qu'il se fut enfuit à bord du "Congress", abandonnant son vaisseau amiral au gré des flots.

Le sénénateur Henry W. Hill, de Buffalo, secrétaire du comité des fêtes, section de New-York, dit que si les autorités donnent leur consentement au projet, l'épave du "Royal Savage" sera arrachée du fond du lac et exhibée durant la semaine du 4 juillet.

Des scaphandriers que la commission a engagés pour faire des recherches, rapportent que la coque du vaisseau est restée pratiquement intacte, dans le sable, ce qui encourage les commissaires dans leur espoir de conserver cette relique du dix-huitième siècle.

LA CONSTRUCTION A OUTREMONT

L'inspecteur des bâtisses de la municipalité d'Outremont fait rapport des permis de construction jusqu'au premier avril courant.

W. H. Creed, quatre cottages, sur l'avenue Wiseman, $16,000 ; H. Dwyer, une maison, rue Durocher, $3,000 Jos. Beaulet, six logis, rue Saint-Louis, $6,000 ; Jos. Ethier, deux étages, avenue Mont Royal, $8,000 ; J. W. Lacroix, un cottage rue Querbes, $5,000 ; Jos. Delongchamps, rue Hutchison, six logements, $7,000 ; J. B. Biron, quatre logis rue Durocher, $5,000 ; J. A. Jarry, trois logis, Boulevard St-Joseph, $6,000 ; Pierre Côté, logements de trois étages, rue Querbes, $6,000 ; F. X. Lamoges, magasin et logements, rue Hutchison, $8.000.

LE CONCOURS DRAMATIQUE

Les représentations auront lieu la semaine prochaine.

Le concours dramatique et musical pour les trophées du Gouverneur-Général, aura lieu la semaine prochaine au Majesty, et durera toute la semaine.

A raison de deux auditions par soir, les douze concurrents seront entendus pendant la semaine et les représentations se termineront le samedi, 24 avril.

Les billets sont en vente chez Shaw, 370, Sainte-Catherine. On pourra se procurer des séries de billets pour tous les soirs au prix de $6.00 et $4.50. Dès vendredi, on trouvera au Majesty et chez Shaw, des billets pour une ou plusieurs représentations au prix de $1.00 et 75c.

Les loges suivantes ont déjà été retenues par: Le Gouverneur-Général, Lord Grey, Mme Hector MacKennie, Sir H. Montagu Allan, Hugh Allan, Hamilton Gault, F. W. Thompson, Dr Peterson, Shirley, Ogilvie, M. B. Davis, F. C. Fairbanks et autres.

Voici maintenant, les représentations qui seront données.

Lundi soir : La chorale Saint-Louis de France et le Montréal Amateur Dramatic Cluo; Mardi soir: l'Ottawa Conservatory of Music et le Cercle Littéraire de Saint-Henri; Mercredi soir: le club Dickens, de Toronto et le chœur de l'église Baptiste, de Montréal; Jeudi soir : Le Club Dramatique University, de Montréal et le Club Waters, d'Ottawa; vendredi soir: le Club Ottawa, d'Ottawa et le Conservatoire Lasalle; Samedi soir: Le Club de la Garnison, de Toronto, et le club des Amateurs, également de Toronto.

SON SAC DE VOYAGE CONTENAIT $15,000

J. H. F. Blue de Montréal dit qu'il a perdu ses valeurs ou qu'on les lui a volées.

BUFFALO, New-York, 14. —Une personne qui a déclaré hier soir à la police être J. H. F. Blue, de Montréal, a déclaré que son sac de voyage, contenant des valeurs négociables, au montant de $15,000 a disparu tandis qu'il se rendait de Niagara Falls à l'hôtel Lafayette. La perte a été constatée à l'hôtel quand le petit garçon lui apporta un sac de voyage ressemblant au sien.

On croit que la substitution accidentelle ou accidentelle, a été accomplie dans le train.

TRAIN BLOQUE PAR LA NEIGE

DENVER, Colorado, 14. — Bloqué au milieu du mois d'avril par des amas de neige, le train de voyageurs se dirigeant vers l'est sur la ligne de la "Denver Northwestern & Pacific Co." connu sous le nom de "Moffatt Road" s'est arrêté à Earl, à l'ouest du "Continental Durde."

Un Remède de Famille, Sans Alcool

Un Tonique Puissant—Sans Alcool | Un Grand Alterant—Sans Alcool
Un Purificateur du Sang—Sans Alcool | Un Remède de Famille—Sans Alcool

Demandez à votre médecin si un remède de famille comme la Salsepareille d'Ayer ne vaut pas beaucoup mieux sans alcool qu'avec lui.

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

Un Foie Paresseux

rend la vie lourde comme le savent des milliers d'hommes et de femmes malades. La nourriture n'apporte que peu de bien. Il ne reste plus d'énergie pour les affaires où les plaisirs. Le mal de tête, l'insomnie, la peau jaune et la langue épaisse indiquent que le foie ne fait pas son travail et que la bile n'est pas dissipée.

Il travaille maintenant 10 heures par jour

Ceci est pour certifier que j'ai souffert du foie durant plusieurs mois passés, et après avoir essayé plusieurs différents remèdes je lus votre annonce dans le "Daily News" de cette ville. J'écrivis immédiatement pour une bouteille échantillon et je puis déclarer sincèrement que j'en ai bénéficié d'une manière très importante. Je continuerai à prendre votre remède et je suis certain que dans quelques semaines je serai complètement rétablie de la maladie qui me donnait des maux de tête et causait l'insomnie.

Ma peau était tout à fait jaune, mais elle est maintenant claire. Je suis capable de faire mes dix heures d'ouvrage par jour comme je le suis obligé à la manufacture où je travaille. Je puis chaleureusement recommander votre remède à tous ceux qui ont des maladies semblables à celles que j'ai mentionnées ci-dessus." Elmer Whipple, 119, rue Colfax, Grand Rapids, Mich.

Le Warner's Safe Cure

qui est entièrement un composé végétal est une guérison absolument sûre et permanente pour toute inflammation et autres maladies du foie. Il ramène, par l'augmentation de la secrétion de la bile dans les intestins, le trouble des fonctions à un degré parfait de santé et le maintient. Il aide à rejeter les matières gâtées qui obstruent la circulation du foie et par ses propriétés tonifiantes et purifiantes, il ramène à un état d'harmonie parfaite, tous les organes du corps.

Warner's Safe Pills enduites de sucre, ne contenant absolument aucune substance nuisible et un laxatif parfait guériront l'Indigestion, la Biliosité, le foie lourd et la Constipation.

Elles ne donnent pas de tranchées.

Warner's Safe Cure est vendu par tous les pharmaciens à $1.00 la bouteille. Refusez les imitations contenant des drogues dangereuses qui nuisent au système.

Bouteille Echantillon Gratuite

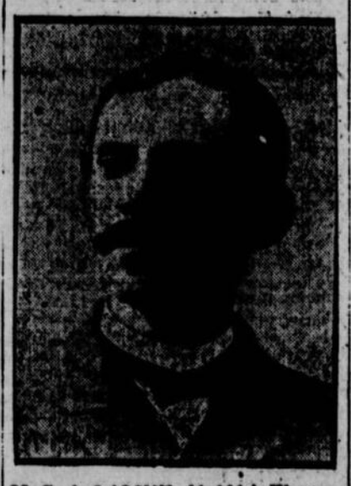
Une bouteille-échantillon du WARNER'S SAFE CURE sera envoyée franco par la poste à tous ceux qui écriront à WARNER'S SAFE CURE Co., TORONTO, ONT., et mentionneront d'avoir lu cette offre libérale dans la PATRIE. 41-1

ALFRED LALIME EST DECEDE

(Spécial à la PATRIE)

WORCESTER, Mass., 14.—M. Alfred-Georges Lalime, marchand, de cette ville, est décédé, lundi, à Worcester, Mass., après une courte maladie.

Né à St-Hyacinthe en 1849, fils de Charles Lalime, M. Alfred Lalime a eu une carrière qui restera mémorable parmi tous les Canadiens de cette Nouvelle-Angleterre. Il a été mêlé à tous les mouvements nationaux, sociétaires et autres, et toujours sur la brèche, il n'a jamais ménagé ni son temps ni son argent pour aider ses nationaux.



M. G. A. LALIME, décédé à Worcester, Mass.

Il laisse une veuve inconsolable.

AU VILLAGE DES AULNAIES

(Spécial à la PATRIE)

VILLAGE DES AULNAIES, 14—Mlle Berthe Dupuis, fille de M. Jules Dupuis, nous a fait ses adieux pour se consacrer aux soins des malades à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Une de ses sœurs, Mère Marie de la Charité, est à l'Hôtel-Dieu de Québec depuis quelques années. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

—La scierie de M. Alfred Picard est en pleine activité. Nos cultivateurs ont eu un temps favorable, cet hiver, pour la coupe et le charroyage des billots, aussi ils en ont profité.

—A la pépinière du village des Aulnaies on est à se préparer en vue de la livraison des arbres fruitiers et d'ornement. M. A. D. Verreault, propriétaire, nous dit qu'il a un grand nombre de commandes, beaucoup de Montréal et des environs.

—La saison du sucre bat son plein. Jusqu'ici nous avons eu un temps favorable, aussi nos "sucriers" jubilent. Le sucre se vend de 9 à 10 cents. Le sirop de première qualité $1 et $1.10 le gallon.

—M. Auguste Castonguay, qui jouit de la réputation de faire le plus beau et meilleur sucre d'érable, expédie chaque semaine tout ce qu'il fabrique à M. Louis d'Argencourt, épicier, de Montréal, qui lui paie un prix très rémunérateur pour un si beau produit.

—M. Gustave Gosselin, de la banque Nationale à Ste-Anne de la Pocatière, est en promenade chez son père, le Dr F. X. Gosselin.

—Mme Luc Dupuis, jr, en promenade aux Etats-Unis pour sa santé, nous est revenue ainsi que Mlle Louise Hamel, sa sœur, enchantées de leur promenade au milieu de leurs frères et sœurs, demeurant là-bas.

CASTORIA.

Pour les Nourrissons et les Enfants

Signature de Chas. H. Fletcher

Se Sert Que Vous Avez Toujours Adoptée

LA GREVE DE L'ANTHRACITE

Une déclaration des opérateurs des mines.

NEW-YORK, 14. — Dans l'après-midi d'hier, les opérateurs d'anthracite qui s'étaient réunis pour arrêter leur ligne de conduite à l'égard des mineurs, ont publié une déclaration dans laquelle ils disent qu'il n'y a eu absolument aucune friction entre eux au sujet de la nomination d'un comité qui fera rapport le 22 avril, La déclaration continue:

"Les opérateurs présents étaient encore disposés à renouveler l'entente conclue en 1906. Les opérateurs ne voulaient pas faire un contrat avec une association contrôlée par des hommes employés dans les mines de charbon bitumineux, une industrie rivale.

"Il ne doit pas être entendu que les opérateurs s'opposent à ce qu'il y ait une organisation parmi leurs employés. L'attitude des opérateurs sur cette question est la même qui a été approuvée par la commission de la grève en 1902."

La déclaration se termine comme suit:

"Les mineurs ont été avisés par la commission de faire à leur organisation certains changements qui justifieraient les opérateurs de traiter avec eux. Ces recommandations n'ont pas été adoptées, et il y a aujourd'hui exactement les mêmes raisons contre la reconnaissance de l'union que celles qui ont paru bonnes et suffisantes à la commission nommée par le président des Etats-Unis."

LE TRAFIC AVEC L'ORIENT

WASHINGTON, 14. — Le commerce avec l'Orient s'élève à plus de quatre milliards de dollars annuellement, tel est l'estimé du bureau des statistiques du département du commerce et du travail. Le bureau classe sous ce nom de "commerce oriental" les exportations et les importations de tous les pays dont la population est complètement ou principalement orientale dans sa manière de vivre. Le territoire habitée par une population orientale s'étend donc au Japon et de la Russie asiatique, au nord-est jusqu'au Maroc, et comprend l'Asie, la Turquie d'Europe et la partie du nord de l'Afrique habitée principalement par une population aux habitudes orientales. Le chiffre total de cette population est de 933,000,000 habitants, soit beaucoup plus de la moitié de la population totale du monde.

Les importations de cet "Orient commercial" se montent à 2,150,000,000, et les exportations à $2,033,000,000. L'Inde est celui de ces pays qui importe et exporte le plus. Ses importations se montent à $43,000,000 et ses exportations à $563,000,000.

NE CONFONDEZ PAS L'ETIQUETTE BLEUE AVEC L'ETIQUETTE BLANCHE

Nous vous disons bien franchement que notre bière avec l'Etiquette Bleue n'est pas aussi bonne que notre ancienne et excellente India Pale Ale avec l'Etiquette Blanche.

L'Etiquette BLEUE est notre bière la moins chère.

L'Etiquette BLANCHE la fameuse India Pale Ale Molson, est celle que les Montréalais, ont tant appréciée depuis ces 123 dernières années.

Soyez sur vos gardes. Quand vous commandez de la Bière Molson, rappelez-vous de spécifier la sorte que vous désirez.

India Pale Ale

MOLSON

"La Bonne Vieille Bière avec l'Etiquette Blanche."



Vous n'apprécierez réellement le bon Gin que le jour où vous aurez bu le

"NIGHT CAP GIN"

de P. HOPPE, de Schiedam.

Distillé d'après les procédés les plus modernes en Hollande.
D'un goût exquis, réconfortant et digestif.

VENDU PARTOUT

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.

9-14-26

Canadian Vacuum Cleaner Co., Ltd.



Sur réception d'une carte postale ou d'un message téléphonique, nous enverrons un homme vous expliquer notre système et vous fixer un prix pour le nettoyage de vos tapis, meubles, murs, etc.

Tel. Uptown 2117.

28-120

LE SUCRE

Redpath

EST

Le meilleur Sucre raffiné au Canada

MANUFACTURE PAR

THE CANADA SUGAR REFINING COMPANY Ltd, Montreal

30-me-jeq

A CEUX QUI SE SERVENT DU TELEPHONE!

L'almanach du téléphone, comme médium d'annonce, est sans égale.

A Montréal, l'almanach de la Compagnie du Téléphone Bell est consultée plus de 200,000 fois chaque jour ouvrable.

Quel meilleur médium pourriez-vous avoir pour votre commerce ou vos affaires professionnelles que l'almanach classifiée de la compagnie du Téléphone Bell?

Pour taux, etc., téléphonez ou écrivez, département de l'agent spécial.

The Bell Telephone Company of Canada.

24-16, 29, 31

IL EXPLOITAIT LES MINISTRES

Mais les révérends trouvent le moyen de lui rendre le change.

Edward Stewart, alias McElroy, alias McIntyre, alias Gales, etc., etc., s'est fait une spécialité de filouter les ministres protestants.

Son "modus operandi" comme dit mon concierge, est fort simple. Il téléphone à un quelconque révérend, lui décrit en termes touchants la misère d'un employé du chemin de fer et demande de l'aide financier pour l'employé dont il a pris le nom. Plus tard, il passe encaisser, et tout est fini. Il aurait ainsi escroqué 14 piastres au Révérend Dr Gates, qui s'en est plaint et le record MacMahon, de Westmount, l'a envoyé en prison pour une semaine en attendant que les détectives retrouvent le vrai nom de cet emprunteur.

Sous la Restauration, un officier trasible avait provoqué en duel un café Foy, qui, notaire chez lui, s'entraînait en tirant au pistolet vis-à-vis sur le compte du maréchal Mortemart.

—Vous êtes le maréchal-Marmont? fit le notaire avec un sang-froid peu commun.

—Non, je suis son ancien officier d'ordonnance.

—Dans ce cas, répondit l'autre, adressez vos témoins à mon premier clerc.

Prenez l'habitude d'envoyer votre linge à la Toilet, 635 rue Richmond.

La Patrie

MONTREAL 14 AVRIL 1909

L'affaire du "Central Railway"

L'hon. M. Pugsley, sans doute sur l'avis de ses collègues, n'a pas jugé à propos de donner à la Chambre des Communes, hier, les explications qu'il avait promises. Le premier ministre s'est contenté de dire qu'il n'avait pas encore pris connaissance du rapport des commissaires dans l'affaire du "Central Railway".

Ceux qui s'attendaient, après l'article du "Globe", à des événements sensationnels et à la démission du ministre des travaux publics devront donc prendre patience.

L'enquête sur le "Central Railway" est une affaire locale, qui n'a aucun trait avec la conduite de M. Pugsley, comme député à Ottawa et ministre fédéral. Pourquoi le parlement fédéral en serait-il saisi avant même que les documents aient été portés à sa connaissance?

Il va sans dire que l'opposition est libre de crier au scandale et de provoquer le débat qu'il lui plaira. Nul doute aussi que le ministre des travaux publics en profitérait pour expliquer certaines transactions relatives au "Central" que les commissaires enquêteurs ont qualifiées de louches et auxquelles ils ont rattaché de nom de M. Pugsley, avec celui de l'hon. M. Tweedie, aujourd'hui lieutenant-gouverneur au Nouveau-Brunswick.

On ne saurait se cacher que le rapport de l'enquête sur l'administration du "Central Railway" est propre à causer un certain émoi dans le monde politique. Les commissaires sont des hommes bien connus et fort respectés. Le juge Landry est le président de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick, M. MacDougall est un président de banque et M. Teed jouit dans les provinces maritimes d'une excellente réputation. On peut attaquer leurs opinions, comme on ne s'est pas gêné de le faire à l'endroit de MM. Courtney, Fiset et Bazin, les commissaires du service civil ; mais personne ne voudra mettre en doute et leur droiture et leur honnêteté.

Le "Globe" de St-Jean, N.-B., qui a pour directeur le sénateur Ellis, le vétéran de la milice libérale de l'Est du Canada, déclare que les commissaires sont des hommes de caractère, et il est prêt à accepter leur verdict.

On avouera que cette opinion complique assez la situation.

"Si MM. Landry, McDonald et Teed sont dans l'erreur, dit le "Globe", qu'on le prouve. "Et il ajoute :

"Les commissaires peuvent errer en quelques détails, mais l'on doit se rappeler qu'ils ont eu beaucoup de difficulté à faire produire les livres, factures, reçus et autres documents; que la mémoire des témoins a fait défaut, que les évolutions par lesquelles l'argent a disparu sans que personne ne le remarquât ne peuvent être précisées,.

Un autre incident, assez bizarre celui-là. Le lieutenant-gouverneur Tweedie devra, s'il en est requis par ses ministres, autoriser des procédures contre ceux que les commissaires dénoncent dans leur rapport. Et c'est à M. Pugsley et à lui-même que le gouvernement Hazen demandera des comptes, s'il le juge à propos. Et si M. Tweedie démissionne, que fera son ancien collègue ?

M. Pugsley est certainement l'un des hommes publics les plus avisés, les plus retors et les plus souples que notre arène politique puisse nous offrir en ce moment. Il se joue avec une maîtrise d'artiste des difficultés qui naissent chaque jour sous ses pas et qu'il semble provoquer à plaisir. Il compte des amis dévoués dans les deux camps. Aux dernières élections générales, il a remporté une victoire signalée au Nouveau-Brunswick. Devant le public comme devant le parlement, il a victorieusement repoussé les attaques de ses adversaires au sujet de l'affaire McAvity-Mayes. Les journaux de toute nuance reconnaissent qu'il est l'un des collègues les plus habiles de Sir Wilfrid Laurier, et une des figures les plus intéressantes du parlement.

Le ministre des Travaux publics se dit en mesure de démontrer qu'il n'a commis rien de compromettant dans l'affaire du "Central Railway."

Il serait peu loyal de le condamner avant que la preuve, toute la preuve, ait été entendue. Un ministre de la Couronne a assurément droit à ce "fair play" britannique dont nous nous enorgueillissons et que la loi assure à tout accusé, quelle que soit la faute qu'on lui reproche.

L'autonomie de Montréal

Après avoir perdu une bonne partie de leur temps à entendre la lecture de rapports pour lesquels on demandait le "next-meeting," les échevins en ont perdu une autre à passer en revue l'ordre du jour qu'on émaillait de "stand," "struck" et d'une réponse nouvelle, bien que française : "on ne procède pas."

Mais comme cette formule ne pouvait répondre à la fois au "stand" et au "struck," on a promptement abandonné le français et retourné à l'anglais.

Deux paragraphes de l'ordre du jour ont pourtant eu les honneurs de la discussion: celui concernant les salaires des journaliers de l'échevin Ward et celui relatif au droit qu'a ou que devrait avoir Montréal, comme toute autre municipalité, de disposer librement de ses rues.

Le Conseil a bien fait de revendiquer ce droit, auquel il a cependant dû renoncer lui-même pour laisser entrer dans Montréal de nouvelles compagnies électriques, lui permettant de se soustraire au monopole de la Montreal Light, Heat & Power Co.

C'est un mal pour un bien, mais qui ne produira ce bien que si le même régime, la même loi sont appliqués à toutes les compagnies et si, surtout, sous prétexte de favoriser la concurrence, on n'enlève pas aux anciennes compagnies le moyen de faire cette concurrence.

—:o:—

La politique du Conseil de Ville manque d'unité, d'esprit de suite. Alors qu'il réclame l'autonomie de la Ville, il demande d'autre part à la Législature d'inscrire dans sa charte des clauses le privant des privilèges dont jouissent tous les corps délibérants et entravant sa liberté.

Pourquoi par exemple demander que les comités permanents soient élus pour deux ans ? Les intérêts de la ville peuvent exiger des changements aux votes donnés au lendemain des élections générales, alors que les élus ne se connaissent pas et surtout qu'on ne les connait pas.

Les comités des parlements changent ou peuvent changer à toutes les sessions ; les conseils municipaux sont maîtres de leurs commissions; pourquoi Montréal demande-t-il de sortir de la loi commune ? Il y a là un manque de dignité d'autant plus regrettable qu'il est inutile attendu qu'on pourra toujours changer le personnel des commissions avec une motion de reconsidération. Les tribunaux en ont ainsi décidé.

—o—

Pourquoi avoir également demandé à la Législature d'inscrire dans la charte le projet de bureau de contrôle de l'échevin L.-A. Lapointe ? Le Conseil a tous les pouvoirs nécessaires pour établir ce bureau sans aller en demander l'autorisation à Québec. C'est une mesure d'ordre intérieur pour la mise en force de laquelle il est inutile, et par conséquent dangereux, d'avoir recours au pouvoir supérieur.

La seule nécessité de l'intervention parlementaire est de rendre la mesure obligatoire et d'empêcher ainsi la ville de supprimer ce bureau, s'il ne répond pas au bien qu'on en attend, sans retourner à Québec.

Si le parlement provincial accorde cette année tout ce qu'on lui demande pour la ville de Montréal, l'autonomie de la métropole du Canada aura fait un grand pas . . .en arrière.

LETTRE PROVINCIALE

QUEBEC, 13 avril.

Les affaires municipales de Montréal sont à l'ordre du jour à Québec. D'ici à la fin du mois certainement elles occuperont la principale part de l'attention de la Législature.

On sait de quelles batailles homériques les bills de Montréal ont été l'objet depuis plusieurs années, au sein de l'Assemblée Législative, mais,—je le crains,—ce n'est rien à comparer avec la lutte acharnée qui se prépare autour de ceux de cette année, dont le caractère est plus contentieux que jamais, et qui touchent à une foule de questions brûlantes.

Le premier engagement sérieux aura lieu demain autour de la réduction du nombre des échevins et de la création d'un bureau de contrôle. Une délégation des citoyens de Montréal est venue ce matin prédisposer le conseil des ministres en faveur de cette double mesure. La PATRIE a déjà publié un compte-rendu de cette importante entrevue, mais il reste quelques points à préciser.

D'abord, cela n'étonnera personne si je dis que les membres de la délégation eux-mêmes n'étaient pas tous d'accord sur cette question du bureau de contrôle qui est d'ailleurs extrêmement compliquée. Avant leur rencontre avec les ministres, les délégués ont tenu au Château Frontenac une espèce de caucus afin de s'entendre le mieux possible au préalable.

Cette assemblée préliminaire avait été nécessitée surtout par une dépêche extrêmement insidieuse publiée le matin même par un journal de Québec, le "Chronicle." Cette dépêche, datée de Montréal, mais dont l'origine exacte reste entourée de mystère, insinuait que la Chambre de Commerce, à la dernière heure, avait décidé de ne pas se faire représenter dans la délégation et tendait par conséquent à faire croire que le mouvement en faveur du bureau de contrôle était exclusivement anglaise. Devant les ministres, les délégués se sont efforcés de détruire cette impression en affirmant que la Chambre de Commerce approuvait le principe d'un bureau de contrôle, et que ses membres différaient d'opinion seulement quant au mode de constitution de ce bureau.

En dépit de l'entente préalable, des opinions diverses se sont fait jour au cours de l'entrevue. Les uns ont réclamé des contrôleurs élus par le peuple et les autres ont demandé qu'ils fussent soustraits à l'influence populaire, c'est-à-dire aux nécessités du patronage.

Les lecteurs de la PATRIE savent déjà quelle position prudente Sir Lomer Gouin a prise sur la question. Sans vouloir engager en aucune façon la députation ministérielle, il se déclare personnellement favorable à la réduction du nombre des échevins, mais quant à la création d'un bureau de contrôle il croit que la question a besoin d'être sérieusement mûrie, et il invite les citoyens à s'entendre avec le conseil-de-ville de Montréal.

On a constaté avec quelque surprise que pas un échevin de Montréal n'était présent aujourd'hui, fut-ce en spectateur, à cette importante délégation. Mais plusieurs membres du conseil sont arrivés à Québec ce soir, et ils auront tout l'avantage de se faire entendre à leur tour demain. Pas moins de trois délégations sollicitent en effet une audience du conseil des ministres, l'une en faveur du statu quo, cher à l'échevin Giroux, l'autre en faveur du bureau de contrôle, une autre enfin en faveur de la commission administrative de l'échevin Lapointe.

Il est puéril de prophétiser en la matière, car la Législature est le pays par excellence de l'imprévu; mais tout indique que le nombre des échevins sera réduit, et que la création du bureau de contrôle sera ajournée aux calendes grecques. Dans ce dernier cas, les partisans du bureau de contrôle songent à se rabattre, comme un pis-aller, sur la commission technique plus ou moins modifiée de l'échevin Lapointe ou sur l'autre sorte de commission plus efficace encore qu'a suggérée la PATRIE.

—:o:—

A la séance d'aujourd'hui un débat d'une extrême importance a été soulevé par M. Danjou, de Rimouski, au sujet des compagnies d'assurance mutuelle.

M. Danjou signalait à l'attention du gouvernement la cotisation extraordinaire de 40 pour cent que la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Canada exige de ses assurés sur leur billet de dépôt, avec menace de poursuite à partir du 25 mai. L'hon. M. Weir ne veut pas être trop dur pour M. A. P. Simard, le gérant-général de cette compagnie, mais il lui semble bien que son intention, en interprétant de cette façon la loi des assurances, est de ruiner son département plus ancien d'assurance mutuelle au profit du département plus nouveau de l'assurance au comptant. En tous les cas, il promet qu'une enquête sérieuse sera faite sur ce cas particulier par les inspecteurs d'assurance.

Mais M. Tellier fait observer que le trésorier provincial a tort de restreindre cette enquête à la seule compagnie de M. Simard. Il sait que presque toutes les compagnies d'assurance mutuelle, sinon toutes, s'autorisant à tort ou à raison de l'article 23 de la loi passée l'an dernier, réclament de leurs assurés, non pas seulement 40, mais 50 pour cent de leur billet de dépôt, au lieu des 20 pour cent annuels que spécifiaient auparavant les polices. Plusieurs autres députés affirment avoir reçu des plaintes semblables de la part de leurs électeurs assurés, ce qui ferait croire que le mal est général et que la loi des assurances de l'an dernier a besoin d'être revue.

Quoi qu'il en soit, M. Lavergne a obtenu du trésorier provincial l'assurance que la discussion sera reprise sur ce projet, et on a lieu d'espérer que ce point d'une si haute gravité sera prochainement élucidé.

—:o:—

C'est à peu près tout ce qu'il y eut de réellement important à la séance d'aujourd'hui. Pour l'acquit de sa conscience, M. Lavergne a demandé le renvoi à 6 mois du bill de Sir Lomer Gouin qui confère au lieutenant-gouverneur le droit de fixer le tarif des timbres d'enregistrement, c'est-à-dire d'imposer une taxe nouvelle, suivant l'opposition, mais son amendement fut défait par 30 voix contre 9.

Sir Lomer Gouin a présenté son projet d'une commission des utilités publiques, et le gouvernement a répondu à quelques interpellations.

Et puis le premier ministre, ne voulant sans doute pas opérer une transition trop brusque entre les vacances de Pâques et le dur travail de nuit, a eu le bon esprit d'ajourner la séance à demain, 3 heures. C'est le troisième soir, depuis le commencement de la session, où la lumière ne brille pas à la tour du Parlement.

—:o:—

Avant de terminer, il convient peut-être de signaler un fait extra-parlementaire qui ne semble pas tout-à-fait étranger aux affaires législatives. Aux assises criminelles, aujourd'hui, à Québec, l'avocat de la couronne a annoncé que la date de la reprise du procès du Roi contre Asselin serait fixée mardi.

La collaboration que prête l'hon. M. Prévost à l'opposition, et par suite aux nationalistes, aurait-elle décidé le procureur-général à lui faire une malice et à réveiller cette affaire que l'on croyait endormie, voire même enterrée ? C'est ce que l'on se demande aujourd'hui à Québec.

LES DROITS DE LA PRESSE DANS L'ONTARIO

Le rédacteur sportif du "Hamilton Spectator", M. Robinson, poursuivait en justice le rédacteur sportif du "Hamilton Times", M. Mills, pour diffamation. Miller plaida justification et demanda une garantie pour les frais ; la Cour Suprême d'Ontario, par la voix de son président, M. le juge Meredith, et de M. le juge Riddell, a acquiescé à cette demande que le maître des requêtes ("master in chambers") avait repoussée. Jusque-là, dans les cours de justice ontariennes, seuls l'éditeur ("publisher") et le directeur avaient été admis à exiger la caution pour frais ; le simple rédacteur ou reporter cité personnellement en justice étaient assimilés à la personne poursuivie en dommages pour une lettre publiée dans un journal qui ne lui appartient pas.

Nos confrères d'Ontario regardent cette décision des juges Meredith et Riddell comme un grand triomphe pour la presse.

LE "STORMEY PETREL"

C'est bien le fameux Joe Martin qui sera candidat dans le comté de Stratford-on-Avon, Angleterre.

Le "Stormy Petrel" canadien se lance dans une lutte intéressante, parce que cette division électorale élit tantôt des libéraux, tantôt des unionistes.

M. Martin se déclare libre-échangiste, partisan du droit de suffrage aux femmes et adversaire de la préférence coloniale. Il est pour l'abolition de la Chambre des Lords.

Son programme est évidemment assez chargé pour lui causer des émotions.

ONTARIO

Dans son discours prononcé à la clôture de la session de la législature d'Ontario, le lieutenant-gouverneur a signalé les dangers auxquels sont exposés les droits des provinces de la part du pouvoir central et insisté sur la nécessité d'avoir l'œil ouvert.

M. Haultain, le chef des conservateurs de la Saskatchewan, doit, dit-on, avec l'aide de ses amis, acheter la propriété du "Standard" de Régina, qui deviendrait son organe.

—o—

Une dépêche de Winnipeg au "Globe" de Toronto donne cours à la rumeur que l'hon. Robert Rogers, ministre des Travaux Publics du gouvernement Roblin, vient de réaliser $75,000 dans une spéculation à la hausse sur le blé.

MEDECIN MALADE

Une nourriture appropriée l'a ramené à la santé.

L'expérience personnelle d'un médecin sur la nourriture, alors qu'il relevait de maladie et qu'il avait besoin d'une bonne nourriture, vaut quelque chose :

"Une attaque de grippe, si grave que je faillis en mourir, laissa mon estomac dans une condition telle que je ne pouvais garder aucune nourriture ordinaire. Je savais qu'il me fallait une nourriture nourrissante, au risque de ne jamais recouvrer la santé.

"J'ai commencé à prendre quatre cuillerées à thé de Grape-Nuts et de crême trois fois par jour, et pendant deux semaines ce fut à peu près ma seule nourriture ; il avait un goût si délicieux que je l'aimais beaucoup et mon estomac s'en trouvait bien dès la première cuillerée. Il était si nourrissant que je recouvrai bien vite ma santé et ma force naturelles.

"Grape-Nuts a une grande valeur pour sustenter dans les attaques graves où l'estomac est si dérangé qu'il ne peut digérer et assimiler d'autres nourritures.

"Je suis convaincu que si Grape-Nuts était plus employé par les médecins, plusieurs vies seraient sauvées, tandis qu'autrement plusieurs sont perdues par suite d'un défaut de nutrition."

C'est absolument la nourriture la plus parfaite au monde. Un essai de Grape-Nuts pendant 10 jours vous le prouvera. "Il y a une raison."

Voyez dans les paquets le petit livre "The Road to Wellville".

AVEZ-VOUS DEJA LU LA LETTRE CI-DESSUS ? IL EN PARAIT UNE NOUVELLE DE TEMPS EN TEMPS. ELLES SONT AUTHENTIQUES, VRAIES ET PLEINES D'INTERET. 41-1

LA PENSION DES INSTITUTRICES

(Suite)

La loi que je vous propose est bien simple contrairement à celle de 1880, qui est tellement compliquée, que j'ai dû moi-même me la faire expliquer et qu'un grand nombre d'institutrices ne la comprennent pas, un administrateur du fonds de pensions ayant lancé à la figure d'une institutrice munie d'un diplôme d'académie qu'elle ne comprenait pas, comment voulez-vous que les institutrices au diplôme élémentaire la comprennent et s'y conforment ?

Cela est pourtant indispensable, puisque, d'après cette loi, les décisions de la fameuse commission administrative du fonds de pensions sont sans appel (article 535, quelle abomination!)

Ce qu'il nous faut, c'est une loi simple qui puisse être comprise par les institutrices en général, et sur laquelle elles puissent se reposer pour obtenir justice, comme les autres mortels, lorsqu'on la leur refuse.

Je vous en supplie et j'appuie sur ces mots, "ne serait-ce que dans l'intérêt du parti libéral", veuillez faire l'impossible, pour faire adopter ce projet de loi immédiatement; je vous le répète, il y a déjà trop longtemps que les institutrices souffrent et que je souffre peut-être plus qu'elles, dans mon cœur, d'être témoin non seulement de leurs souffrances que je constate, mais de celles que j'imagine et de la profonde anxiété dans laquelle, en général, nous sommes plongées pendant toute notre carrière d'enseignement, qui nous donne à peine de quoi vivre misérablement et ne nous assure rien, ou presque rien, pour nos vieux jours.

Quand bien même le gouvernement nous allouerait $1 par jour, ou $365 par année, pour nous faire traiter en temps de maladie, dans un hôpital, cela ne nous vaudrait pas autant qu'une modeste pension de $60 et un gîte assuré dans une maison de retraite où nous retrouverions de bonnes compagnes pour nous soigner et sympathiser avec nous et pourtant, voyez la différence du coût, $365 comparé à $60.

Que le gouvernement veuille donc nous permettre au plus tôt de construire cette maison de retraite avec notre capital qui ne nous rapporte que 5 p. c., et qu'il nous fournisse l'occasion de nous servir et de nous soigner les unes les autres, à tour de rôle, comme de bonnes compagnes, en temps de maladie, sans qu'il en coûte rien, à peu près. Qu'il éloigne à jamais de nous ce spectre affreux de la misère noire, surtout en temps de maladie, sans un parent, ni un ami, ni un sou pour pourvoir à nos besoins. Ah ! être réduite à la mendicité à l'âge de 70 ou 80 ans, quelle triste perspective pour l'institutrice qui sacrifie sa jeunesse, sa santé et sa vie au service de son pays !...

Je demande en outre qu'il nous soit permis de construire cette maison de retraite à Montréal, précisément à cause de sa nombreuse population à laquelle nous pourrions rendre de grands et précieux services et qui nous aiderait, en retour, à pourvoir nos menues dépenses.

Imaginez la satisfaction et la reconnaissance de la mère de famille malade, ou obligée de s'absenter, et qui pourrait avoir à une heure d'avis par un simple appel par téléphone, et pour une somme minime, une personne de confiance, comme une institutrice en retraite, pour surveiller ses enfants, tenir compagnie à un parent âgé ou à un convalescent, écrire sa correspondance, donner des leçons particulières à ses enfants, ou lui rendre d'autres services en rapport avec sa position, ses talents ou sa capacité.

Comme vous le voyez, il y a loin de là à être obligé à l'âge de soixante ans, ayant une pension d'une quarantaine de piastres, après avoir enseigné une vingtaine d'années,de prendre tous les matins non-seulement l'été, mais même l'hiver avant le lever du soleil le chemin d'une manufacture de chaussures, comme cela se fait actuellement à Montréal.

Le projet de fonder une maison de retraite est donc magnifique ; il n'est pas de moi ce sont des institutrices qui me l'ont proposé en 1901 et à diverses reprises depuis. C'est la seule manière que je connaisse de résoudre avec économie le problème de la pension de retraite des institutrices.

Quand bien même certaines institutrices des villes qui ont un salaire plus élevé que celles des campagnes, s'y objecteraient, leur nombre est si minime, quelques centaines, comparé aux six mille institutrices qui enseignent dans les campagnes, que leur opinion ne doit pas avoir beaucoup de poids, d'autant plus qu'elles n'ont pas étudié cette question à fond. En outre, il faut autant de pain pour l'une que pour l'autre; il en faut autant pour l'institutrice de la ville que pour nourrir une institutrice pensionnaire qui a enseigné dans les campagnes et qui a autant droit que l'autre d'avoir un peu de confort à la ville, sur ses vieux jours, elle qui en a été privée toute sa vie.

Celles qui pourraient s'y objecter seraient peut-être bien aise, plus tard, d'habiter la maison de retraite des institutrices, qui pourrait devenir avant longtemps une oeuvre à la fois humanitaire et moralisatrice.

D'ailleurs, le gouvernement agira sans doute comme un bon père de famille qui ne considère que l'intérêt général de ses enfants, et ne s'en laisse pas détourner par les caprices de quelques-uns d'entre eux.

Les institutrices qui ne voudraient pas profiter des avantages de la maison de retraite pourraient recevoir leur pension elles-mêmes, et se retirer où bon leur semblerait.

Mille fois merci, encore une fois, de ce que vous avez déjà fait pour la plus belle des causes auxquelles vous puissiez vous dévouer et,comptant toujours sur un dévouement à toutes épreuve de votre part, je me souscris,

Monsieur,

Votre très humble et reconnaissante servante,

JOSEPHINE SAMSON,
Institutrice.

—o—

Quelques explications au sujet du fonds de pensions qui est commun aux instituteurs et aux institutrices.

En payant deux pour cent sur son salaire, pendant qu'il enseigne, l'instituteur comme l'institutrice retire deux POUR CENT ADDITIONNEL, pour chaque année d'enseignement, jusqu'à concurrence de trente-cinq ans, sur la moyenne de son salaire, ce qui forme jusqu'à soixante-dix pour cent de la moyenne de son salaire; sa veuve a droit en outre à une demi-pension, moyennant le payement additionnel d'un pour cent sur le salaire de son mari,pendant six ans d'enseignement.

Ainsi l'instituteur marié qui ne paye au fonds de pensions que trois pour cent sur son salaire peut en retirer jusqu'à soixante-dix pour cent, sur la moyenne du même salaire pour lui, tant qu'il vivra, et, après sa mort, sa veuve peut en retirer trente-cinq pour cent.

Donc, après trente-cinq ans d'enseignement, l'instituteur protestant, dont la moyenne du salaire dépasse $1150, peut retirer 70 pour cent sur $1150, ce qui donne une pension moyenne de $805 et une demi-pension pour sa veuve de $402,et, également après 35 ans d'enseignement, l'institutrice catholique,dont la moyenne du salaire est de $129, (page XXIV) peut retirer 70 pour cent sur $129, ce qui donne une pension de $90.

N'est-ce pas abominable? d'un côté $805, pour l'instituteur protestant, plus $402 de pension pour sa veuve et de l'autre $90 de pension, pour l'institutrice catholique, et cela pour le même nombre d'années d'enseignement.

Un grand nombre d'institutrices ne pouvant pas enseigner plus de 20 ans, leur pension moyenne ne s'élève qu'à 40 pour cent de $129 ou $51.

(A continuer)

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

NEW-YORK, 14 — M. Nathanial Platt, président de la "Baker Motor Behicle Co.," a été arrêté sous l'inculpation d'homicide ce matin, après qu'un automobile qu'il conduisait eut frappé et tué M. John Burns, employé au "Metropolitan-Hospital".

L'accident s'est produit au coin du Broadway et de la 8me rue.

M. Platt n'a pas vu M. Burns, et ne s'était pas même rendu compte de l'accident.

Burns fut traîné sur une assez longue distance jusqu'à ce qu'un piéton se précipitat dans l'automobile et expliquât ce qui venait de se passer.

ELLE PLAIDE COUPABLE

NEW-YORK, 14 — Sarah Koten, la jeune Russe, accusée d'avoir tué à coups de revolver, le Dr Martin-W. Ausputz, le 7 août dernier,a plaidé coupable à l'accusation d'homicide sans préméditation ce matin,devant la cour suprême. Vendredi, la sentence lui sera lue.

APOPLEXIE FOUDROYANTE

Une femme de 36 ans, nommée Marie Poulin, épouse d'un Allemand, du nom d'Adolphe Weshoff, demeurant au No 49 de la rue St-Timothée, est mort d'apoplexie, ce matin, dans sa demeure.

Le coroner a permis l'inhumation.

INCENDIE D'UN HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord, 14. — L'hôtel Kenilworth, qui était le rendez-vous de la meilleure société ici, a été détruit par un incendie ce matin; 75 personnes qui s'y trouvaient ont pu s'échapper. Les pertes s'élèvent à $250,000, les assurance à $75,000.

LE CONSEIL PRIVE

Le greffier de la cour d'appel a reçu de M. E. S. Hope, régistraire du comité judiciaire du conseil privé, une lettre l'informant que le rôle pour le terme de cet été du conseil privé sera clos le 28 mai.

L'audition des causes canadiennes commencera vers le milieu de juillet.

La cuisinière :

—Comment ! Justine, vous goûtez la sauce avec vos doigts ?

—Oh ! Madame, je ne peux pas me brûler, elle est froide.

LA CIE S. CARSLEY Limitée

LE MAGASIN FERME A 6 HEURES P. M. MERCREDI, 14 AVRIL 1909

Pourquoi ne pas choisir demain les Complets de Première Communion et autres Articles pour Garçonnets ?

En y regardant de près, demain semblerait être l'un des meilleurs jours pour faire le choix de complets de première communion pour garçonnets. Nous espérons doubler le commerce de l'an dernier dans ces lignes—tout simplement parce que les variétés étant tout aussi considérables, les tissus et la confection de tous les vêtements semblent être un peu meilleurs que ceux des années précédentes—tandis que les prix lorsqu'ils n'ont pas changé du tout, ont baissé !

VOYEZ CEUX-CI EN PARTICULIER, DEMAIN.

COMPLETS DE PREMIERE COMMUNION pour garçonnets, 2 morceaux, en drap vénitien, doublure en farmer satin, joliment piqués et finis avec revers. Complets très pratiques. Prix spécial $3.50

COMPLETS DE PREMIERE COMMUNION pour garçonnets, en vénitien pure laine, à plis de corde, doublure en drap Italien, couture en soie, fini très soigné. Ces complets sont vraiment élégants. Prix.... $5.00

COMPLETS DE PREMIERE COMMUNION pour garçonnets, style Tuxedo, collet roulé et revers tout en soie, les plus belles garnitures et le meilleur fini. Prix extra spécial, seulement $7.50

Casquettes de 1ère Communion pour Garçonnets

CASQUETTES DE PREMIERE COMMUNION, finies soie et velours, pour garçonnets, visières solides et bonnes doublures ; variété complète de grandeurs, depuis 6 1-4 à 7. Spécial, jeudi, chacune 45c

UNE MEILLEURE MARQUE DE CASQUETTES à visière pour première communion, en soie et velours, parfaites sous tous rapports. Toutes les grandeurs au choix. Jeudi, spécial..... 65c

Elles ne sont pas nombreuses ces Robes de $4 pour Fillettes, offertes à $2.49 !

tant que le lot durera cependant, ce sera une aubaine des plus extraordinaires.

Elégantes robes de printemps pour fillettes, en panama brun fantaisie ou en drap français rayé bleu-marin fantaisie, tous deux de belle qualité, jupe, entièrement plissée, corps et manches doublés et garnis de boutons fantaisie ; grandeurs pour les âges de 6 à 14 ans. Régulier $4.00 chacune. Prix de vente, Jeudi $2.49

Costumes de $25.00 pour Dames pour $20.00

COSTUMES FAITS PAR TAILLEUR pour dames très élégants, de la meilleure qualité de drap vénitien, en noir et bleu-marin ; manteaux de 32 pouces de longueur, à effet sans hanche, garnis de bandelettes de satin sur le devant, en arrière et autour du bas, et six gros boutons en arrière, entièrement doublés de soie taffetas, les jupes sont très évasées avec ceinture de même couleur, et garnies d'une rangée de boutons sur le devant — ces vêtements sont généralement vendus à $25.00, — mais demain ils partiront à $20.00

Nouvelles Chaussures pour Garçonnets et Demoiselles

CHAUSSURES LACEES en veau noir pour garçonnets, avec bonnes semelles pesantes, grandeurs 1 à 5 1-2. Prix régulier $2.75 la paire. Prix de vente $2.25

MAGNIFIQUES CHAUSSURES en chevreau style Blucher lacées, pour demoiselles, bouts en cuir verni, la vraie pesanteur pour maintenant, grandeurs 11 à 2. Prix rég. $2.00 Prix de vente $1.70

Dentelles et Insertions de 25 cents

300 VERGES DE DENTELLES ET INSERTIONS blanches et crèmes, 1 à 3 pouces de largeur, magnifiques patrons de très bonne qualité. Rég. 25c., pour 19c

Collets de 30 cents pour 22 cents

150 MAGNIFIQUES COLLETS en imitation de dentelle et guipure Irlandaises, 10 splendides dessins nouveaux et différents dans le style Gibson, une bonne qualité, toutes les grandeurs. Prix rég. 30c., pour 22c

Quand vous achèterez votre piano, insistez pour avoir un piano au mécanisme "OTTO HIGEL" mer-mo.

LES PERES CHARTREUX

expulsés de la Grande Chartreuse et dépossédés pour la France de leurs anciennes marques vendues aux enchères ONT EMPORTÉ LEUR SECRET



LIQUEUR PERES CHARTREUX TARRAGONE

Ils fabriquent à Tarragone. Exigez cette nouvelle Bouteille en demandant la LIQUEUR des "PERES CHARTREUX" (Tarragone) ou simplement "UNE TARRAGONE." D. MASSON & CIE, Agents, Montreal

PARLEMENT PROVINCIAL

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE MUTUELLE. — LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES. — LES TIMBRES D'ENREGISTREMENT. — BILLS A L'ETUDE, ETC., ETC.

(Corr. spéciale à La Patrie)

QUEBEC, 14—La chambre n'a repris ses travaux qu'après trois heures hier l'après-midi.

Sir Lomer Gouin a présenté, pour première lecture, son projet de loi établissant une commission d'utilité publique.

M. Daignault a présenté une loi relative à l'admission à la pratique du notariat.

M. Galipeault deux lois amendant le code de procédure civile.

La Chambre étudie en deuxième lecture le bill concernant les timbres d'enregistrement. M. Tellier s'oppose à cette mesure et demande que les impôts soient réglés par la Chambre.

M. Gouin explique qu'il s'agit simplement d'établir un tarif pour les timbres d'enrégistrement, comme il en existe un pour les timbres judiciaires. Si ce tarif ne satisfait pas, la députation a toujours le droit d'appel à la Chambre.

M. Lavergne fait une longue critique de la mesure. Il lui reproche surtout de réserver la fixation du tarif, non à la Chambre, mais au lieutenant-gouverneur en conseil. Il en demande le renvoi à 6 mois.

L'amendement est mis aux voix et perdu par un vote de 30 contre 9 et la loi est adoptée en deuxième lecture sur la même division renversée.

—On passe au bill relatif à l'érection des municipalités, le long du Transcontinental. Ce bill est renvoyé au comité de législation, après discussion.

—La chambre adopte ensuite le bill de la commission scolaire protestante de Montréal, pour augmenter la taxe, et rapporte progrès dans l'étude de celui de la commission scolaire catholique.

LES ASSURANCES

M. D'Anjou, député de Rimouski, demande les documents relatifs à la Cie Canada Feu.

Cette compagnie, dit-il, fait de l'assurance mutuelle et au comptant Or, à la dernière session, le gouvernement a passé une loi, obligeant toutes telles compagnies à faire un dépôt pour garantir les polices des assurés. L'assurance mutuelle se fait par un billet de dépôt, mais la compagnie s'engage par la clause 18, à ne pas requérir plus de 20 pour cent de ce billet par année. Or, le 25 mars, la compagnie a donné aux assurés avis de payer 40 pour cent du billet dans les trente jours, sous peine de poursuite. Les assurés ne savent que faire. Le gouvernement devrait, en vertu de la loi, faire une enquête sur les affaires de cette compagnie.

M. D'Anjou donne alors lecture d'une lettre de M. Simar, gérant de la Canada Feu, à un agent. Il annonce qu'à cause de la nouvelle loi, la compagnie a décidé d'abandonner l'assurance au comptant.. Conséquemment elle a réassuré les polices émises sous ce système dans la "Caisse Générale".

Elle a décidé aussi de réassurer, dans la même compagnie, toutes les polices au comptant. Il ajoute que les assurés feraient bien d'annuler leurs polices après avoir payé leurs 40 pour cent. Car il prévoit qu'après avoir fait ses paiements, la compagnie se verra acculée à la faillite d'ici à deux ans, hormis que les pertes soient beaucoup moindres. La "Caisse Générale" paiera chaque année à même ses profits, de quoi rembourser ceux qui verseront la répartition de 40 pour cent. Pourtant, elle n'assumera aucune obligation légale et fera les remboursements jugés opportuns.

M. Danjou dit qu'on ignore ce que vaut la Caisse Générale. Son capital souscrit est de $260,000, mais quel est son capital payé? Il faudra se renseigner à ce sujet. Il lui semble évident qu'on veut faire payer par les assurés du système mutuel l'assurance des polices au comptant par cette répartition de 40 pour cent, car après avoir payé cet argent, de l'avis de M. Simard, la compagnie se trouvera sans ressources pendant deux ans et tout près de la faillite. Il termine en disant que le gouvernement devrait donc s'enquérir au plus tôt de cette compagnie pour protéger les assurés.

L'honorable M. Weir dit qu'il est content de voir cette question devant la Chambre. Quand la loi fut passée à l'unanimité, l'an dernier, M. Simar a protesté, demandant la suspension de sa mise en vigueur, le gouvernement n'a pas jugé à propos de le faire, car les autres compagnies ont approuvé la mesure. Il semble que M. Simar veuille se servir de la loi à son avantage. Il a menacé de poursuivre ceux qui ne payeraient pas les 40 pour cent. Il paraît vouloir ruiner la Canada Feu en faveur de sa nouvelle compagnie "La Caisse Générale". L'inspecteur des assurances est à faire l'examen des affaires de la compagnie. C'est l'intention du gouvernement de prendre tous les moyens pour protéger le public et les assurés.

M. Tellier est d'avis que la Canada Feu n'est pas la seule compagnie dans cette situation. Plusieurs compagnies mutuelles semblent traverser une crise. Il peut même citer un exemple. Plusieurs assurés l'ont consulté à ce sujet. Les compagnies rejettent la faute sur la loi, mais pour lui, il ne voit pas comment elle peut avoir ce résultat. Il espère que M. Weir tiendra la chambre au courant de tout développement.

M. Lavergne dit qu'il entend discuter la question, quand elle reviendra demain.

BILLS

La chambre se forme alors en comité général et adopte le bill de Laprairie, celui amendant la charte de la ville Saint-Louis et celui amendant la charte de la ville de Lévis.

Le bill de la "Dominion Light, Heat & Power Co". est adopté en deuxième lecture et renvoyé au comité des bills privés.

Voici la teneur des bills soumis à la chambre, par M. Galipeault: l'un rend insaisissable le cinquième des salaires des huissiers, qui jusqu'ici étaient à la merci des jugements; l'autre permet aux parties de faire, de consentement, partie de la preuve hors de cour.

FUNERAILLES DE M. ALF. DUPUIS

Hier matin à l'église St-Jacques ont eu lieu les funérailles de M. Alfred Dupuis, comptable de la maison Dupuis Frères. M. l'abbé Bédard, P.S.S., de Notre-Dame, a fait la levée du corps et M. l'abbé Joseph Dupuis, neveu du défunt, a chanté le service.

Conduisaient le deuil : M. Paul Dupuis, fils du défunt ; MM. J. O. Dupuis, Eugène Dupuis, Louis N. Dupuis, J. N. Dupuis et Jean-Baptiste Dupuis, ses frères ; MM. l'abbé Joseph Dupuis, Alexandre, Louis, P. L., Rosaire, Hubert, Arthur, Armand, Albert, Gustave, Georges, Eugène, Alexandre Dupuis, Dr Derome, E. H. Dussault, Alphonse de Martigny, ses neveux ; M. Charles Melançon, son cousin.

On remarquait dans le cortège l'échevin C. Robillard, Philippe Hébert, L. E. Beauchamp, Jules Lavergne, Ubald Garand, S. Lachance, Z. Resther, Henri Bertrand, Denis Poitras, Charles Bruchési, U. Granger, Jos. Chevalier, H.M. Barcelo, J. Z. Dozois, J. C. Panneton, M. J. Lachapelle, M. Perrault, Dr Brossard, H. Francœur, Zéphirin Gosselin, M. R. Portelance, Azarie Marsolais, Edouard Blais, J. D. Sauriol, A. Gareau, R. L. de Martigny, Norbert Faribault, Gustave Francœur, Ernest Séguin, Pierre Beullac, R. Faribault, Art. Beauchamp, Henri Dubois, M. Tanguay, J. B. Payette, C. Lemay, L. E. Desmarais, Louis Bissonnet, L. A. Bergeron, Dr Emile Fortier, Dr C. Ethier, T. Lessard, Art. Lessard, A. Courtois, L. R. Bourbonnière, Marcel Fontaine, A. Laperle, Alfred Beaudry, L. O. Lasalle, Arthur Lachance, J. E. Parent, J. N. Poupart, Albert Leduc, C. E. Stanton, P. E. Normandeau, D. Corriveau, colonel Audet, J. H. Archambault, Préfontaine de Martigny, Jean Leroux, Art. Francœur, Gustave Francœur, Isidore Perron, E. Chagnon et un grand nombre d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

UNE BAGARRE A SHERBROOKE

(Spécial à la "Patrie").

SHERBROOKE, 14 — Une bagarre avait lieu sur la voie du Grand-Tronc, près du pont de la rivière Magog, lundi après-midi, c'est-à-dire que quatre ou cinq fiers-à-bras se sont attaqués à un nommé Robert Southern, un jeune anglais demeurant en cette ville, et lui ont infligé des coups graves.

Après avoir commis leur méfait, les assaillants ont pris la poudre d'escampette. Mais ils furent bientôt poursuivis par la police qui, avec l'aide de quelques personnes, parvint à les capturer, non pas avant d'avoir couru une bonne distance.

W. Lemelin fut condamné à $5 d'amende ; H. Moisan, E. Talon et E. Labbé furent condamnés à $10.00 d'amende chacun.

DE LACHINE A CAUGHNAWAGA

CAUGHNAWAGA, 14 — Le bateau-traversier "Jeanne-d'Arc", a repris, hier, son service entre Lachine et Caughnawaga.

Il y a deux ans, nous avons commencé le service le 4 avril.

M. A. Thiaville est le capitaine du "Jeanne d'Arc."

L'EAU QUE NOUS BUVONS

M. MENARD, COIFFEUR, VOIT SORTIR DE SON ROBINET UN LEZARD VIVANT

Il est toujours ennuyeux de trouver son robinet d'eau bouché, mais quand cet accident arrive à un barbier-coiffeur, il prend des conséquences bien plus graves. Imaginez-vous la tête que fait le barbier quand une fois son client, rasé, shampooné, massé, il va ouvrir le robinet et n'en voit rien couler. Mais s'il court au plus vite chez son voisin chercher un peu d'eau, le client s'exaspère, il proteste et le pourboire s'en ressent.

C'est pourtant l'accident qui est arrivé à M. Ménard, maître-barbier, 734 rue Sainte-Catherine Est. En trouvant que son robinet ne coulait pas, il accusa d'abord la corporation. Lui qui a depuis longtemps payé son eau s'étonnait justement de cet injustice à son égard et fi téléphona à l'Hôtel-de-Ville. On lui répondit là que son eau devait couler comme celle de tout robinet qui se respecte et il essaya de nouveau : Pas encore d'eau.

On souffla dans le tuyau, on y créa une pression artificielle et on obtint pour résultat la sortie du plus gentil petit lézard qui se puisse imaginer.

L'animal a environ trois pouces de



Le lézard que M. Ménard a trouvé dans son robinet.

long, la tête légèrement aplatie et de minuscules pattes ainsi qu'une queue effilée. C'est le lézard vert, seulement, en petit.

Par quel charme et par quel pouvoir ce saurien est-il passé dans les tuyaux de l'aqueduc, c'est ce que nous ignorons et ce qu'ignore aussi M. Ménard, mais tout ce qu'on sait c'est que le lézard est sorti vivant du robinet et qu'il n'a rendu le dernier soupir qu'au bout de quelque temps ....

Les citoyens apprendront avec plaisir qu'on peut, d'un moment à l'autre, avaler un petit lézard semblable à celui que représente la vignette. Ils seront plus à même de juger sur l'opportunité d'établir des filtres à l'aqueduc.

ELECTIONS ANNUELLES

De l'association athlétique de la police de Montréal.

Hier après-midi, ont eu lieu les élections annuelles de l'Association Athlétique de la Police. Le résultat a été le suivant:

Président: Lieutenant Maheux.
1er vice-président: Capt. Brophy.
2ème vice-président: Détective Savard.
Secrétaire: Détective Leclerc.
Trésorier: Lieutenant Egan.
Auditeur: Constable Sanguinet.

Le secrétaire et le trésorier ont été réélus pour le cinquième terme.

Le rapport annuel du trésorier, accuse pour l'année 1908-1909:

Montants versés	$5,916.94
Montants déboursés	4,140.91
En caisse	$1,776.03

CANADIENS A PARIS

Se sont enrégistrés au bureau de la Banque Nationale, Paris, au 2 avril : Rév. O.-M. Turcotte, Dakota ; Rév. O. Blanchet, Rivière à Pierre ; Rév. J.-E. Thibaudeau, Rivière du Loup Station ; MM. J.E. Sauviat, C.J. Magnan, professeur, de Québec ; A.-F. Mathieu, avocat ; Dr P. E. LeCavalier, Geo. Jamin, ingénieur ; A.-L. Gaucher, horloger; L. G. Beaubien, courtier ; J.-U. Emard, avocat, de Montréal ; M. et Mme Jos. Gagnon, de St-Georges ; M. Delavant, agent consulaire, Edmonton.

ESSAYEZ D'ECHAPPER AU MAL DE BRIGHT

Faites attention à vos reins. Maintenez-les en santé afin d'échapper au diabète et au mal de Bright, qui sont incurables.

Si vous voulez éviter le mal de Bright, prenez les Pilules du Dr Hamilton immédiatement—leur action, prompte et parfaite, ne saurait tarder à se faire sentir. Dans chaque cas, une guérison complète est le résultat de leur emploi.

Lisez les symptômes suivants—ils vous diront si vos reins sont malades ou bien portants — s'ils ont ou non besoin d'un remède comme les Pilules du Dr Hamilton.

ATTENTION A VOTRE URINE !

Sent-elle mauvais ?
Est-elle rouge, teintée de sang ?
Douloureuse et trop abondante ?
Tombe-t-elle goutte à goutte ?
Décolore-t-elle le linge ?
Après avoir reposé 24 heures, si l'urine est épaisse, fortement colorée, filamenteuse, si elle renferme des sédiments semblables à la poussière de brique, alors

VOS REINS SONT MALADES

Pour protéger votre système contre les attaques de la maladie rénale, comptez sur les Pilules du Dr Hamilton. Elles soulagent immédiatement le mal de dos, ces sensations d'abattement, ce désir d'uriner trop souvent ou trop rarement. Vous serez renforcé et régaillardi, votre appétit s'améliorera, votre sommeil sera paisible. Aucun remède sur terre ne vous fera de bien plus durable. Prix 25c la boîte, ou cinq boîtes pour $1.00, chez tous les marchands, ou, par la poste, de N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont.

Henry Morgan & Co. Limited

COLONIAL HOUSE MONTREAL

TREILLIS METALLIQUES POUR L'ETE

Nous sommes les fabricants des meilleurs treillis à mouches actuellement sur le marché. Ils sont en bois blanc de choix et faits pour s'ajuster à n'importe quel genre de fenêtre sans entraver aucunement le fonctionnement de la fenêtre à laquelle ils sont fixés. Ils glissent de haut en bas comme un chassis et sont disposés de manière que le sommet ou le bas de la fenêtre puisse être laissé ouvert à volonté.

Permettez-nous de vous donner un estimé de ce que coûtera le posage de ces treillis à vos fenêtres. Des hommes sont envoyés pour prendre les mesures le jour où nous recevons la commande. Nous ferons les treillis à présent et les poserons quand vous le désirerez. Les commandes pour ces treillis peuvent être données au Rayon de la Quincaillerie, au Rayon des Meubles ou au bureau de la fabrique, Cote Beaver Hall.

NOUVEAUX STYLES DE JUPONS



LE RAYON DES MACHINES A COUDRE

Les machines à coudre vendues par Henry Morgan & Co., Limited, sont manufacturées par la Davis Manufacturing Co., de Dayton, Ohio, ce qui est, croyons-nous, une garantie suffisante de l'excellence parfaite de ces machines. Elles sont en vente sur le marché depuis nombre d'années et des millions en ont été vendues. Nous avons toujours en mains une ligne complète de parties pour ces machines et nous avons toujours un stock complet d'accessoires de machines à coudre. Il sera sans doute intéressant de remarquer que la "Colonial House" est la seule machine à coudre sur le marché aujourd'hui qui fonctionne sur coussinets à billes. Le prix de la New Colonial House (à bascule) avec une garantie pour dix ans, est de $28.00.

Aussi la machine à coudre "New Leader" à bascule, faite par la même compagnie, $22.00.

L'excellence des styles et des valeurs sont des caractéristiques remarquables des jupons que nous exposons maintenant. Notre stock comprend les dernières productions de Londres et de Paris, la variété est grande et les styles sont universellement complets. Nous recommandons spécialement le nouveau jupon Directoire en satin Liberty dans les douces nouvelles teintes de wisteria (trois tons) catawba, vieux rose, guêpe, bleu de Saxe, miel, drab, taupe, vert, crème, blanc et noir. Prix $8.50 chacun. Lignes complètes de jupons en moirette anglaise, aussi dans le style Directoire, dans toutes les principales nuances.

Comme les jupons "Heatherbloom" ont une plus grande popularité que la saison dernière, nous en exposons de nouvelles lignes que nous venons de recevoir. Prix depuis $2.60 à $6.50.

RIDEAUX et COUVERTURES de MEUBLES

Toile Taffetas de 50 pouces, fonds blancs, à effets de fleurs, pour boudoirs et chambre à coucher, appropriée pour rideaux de fenêtres, couvertures de meubles et toilettes d'oreillers. Depuis $1.00 à $2.50 la verge.

Dessus de Table, une verge carrée du même matériel, de 75c à $1.25.

Immense assortiment de Drap Monk, Tapistries de Coton et Tapestries en Coton et Jute, 50 pouces de longeur, en couleurs semblables, depuis 85c à $1.15 la verge.

Un assortiment considérable et varié de Soie et Coton et Soie et Laine, tissus appropriés pour rideaux et couvertures de meubles, dans une grande variété de prix.

Velours simple et double, dans toutes les nuances.

Tissus à fenêtre, 50 pouces de largeur, imprimés et unis, appropriés pour bibliothèques, salles à diner, passages et chambres à coucher, depuis 50c à $1.75 la verge.

PAPIERS-TENTURES A PRIX REDUITS

Nous attirons votre attention sur la vente extraordinaire de Papiers-tentures à prix réduits qui bat maintenant son plein.

Une vente de Papiers-tentures à cette saison de l'année est quelque chose de nouveau et à ceux qui ont l'intention d'acheter nous suggérons de faire une visite à cette vente afin de ne rien décider pour le ménage de leur demeure.

Estimés fournis sur demande.

GANTS DE PRINTEMPS POUR DAMES

Gants "Colonial" en chevreau, dans les couleurs de tan, modé, gris, bleu, brun, vert, sang de bœufs, blanc et noir ; dessus brodés ; 2 fermoirs. Prix $1.15 la paire.

Les populaires Gants Mousquetaire en chevreau, longueur de 8 boutons, dans les couleurs de tan, mode, gris, blanc et noir. Ce gant sera en grande évidence cet été conjointement avec la manche, longueur trois-quart. Prix $1.75 la paire.

Gants Dogskin pour dames, dans les couleurs de tan, gris et blanc. Dessus brodés et cousus en piqué ; 1 grand fermoir. Prix $1.10 la paire.

LE SIROP du Dr CODERRE

La prudence est la mère de la sûreté et on pourrait ajouter à cet aphorisme que la méfiance est sœur de la prudence. Ceci est vrai surtout lorsqu'il s'agit de remèdes et de médication pour enfants.

Rien n'est plus dangereux que de se servir sans précaution, sans information, d'un remède quelconque sur la foi d'une étiquette ou la recommandation d'un vendeur.

Nous pourrions ajouter que ce n'est pas seulement dangereux, mais criminel, quand il s'agit de jeunes enfants.

Nous n'avons pas besoin d'insister beaucoup sur ce point. Les journaux relatent si souvent des accidents mortels provenant d'une imprudence de ce genre, que chacun a des exemple à l'esprit et que nous pourrions en citer à la douraine, particulièrement dans le cas de sirops et de potions calmantes.

Il devrait certainement exister une loi interdisant la vente de tout médicament de cette nature qui n'a pas été examiné et qui n'a pas reçu l'approbation de la Faculté de Médecine. Cette garantie devrait être obligatoire.

Quelle douleur n'est pas celle de la pauvre femme qui a administré au bébé qu'elle entoure de ses soins et d'une affection jalouse, un sirop pour le calmer et le faire reposer et qui s'aperçoit bientôt qu'elle a donné la mort au pauvre petit, et qu'il dort sd'un sommeil dont il ne se réveillera plus!

Voilà qui est horrible, qui est de nature à rendre une pauvre mère folle de douleur et tout cela pour n'avoir pas exigé que le remède administré présentât la garantie de la Faculté.

S'il y a des sirops calmants qui sont pernicieux, qui sont mortels, il y en a par contre qui reposent l'enfant, arrêtent ses douleurs, ramènent le calme dans son visage et le sourire sur ses lèvres.

Parmi ceux-ci, il n'en est pas de plus recommandable que le Sirop, pour les enfants du Dr J. Emery Coderre, dont plusieurs générations, ont fait usage.

Pendant cinquante ans, le Dr Coderre a prescrit et administré ce précieux sirop, dans sa clientèle privée, toujours sans danger et toujours avec efficacité. Ce sirop a été soumis par le vénérable docteur à la Faculté de Médecine du Collège Victoria et d'un mouvement unanime, les professeurs de cette éminente Faculté ont reconnu les mérites de cette préparation et en ont recommandé l'usage aux mères de famille.

Voilà donc un sirop dans lequel on peut avoir confiance, présentant une garantie savante et responsable, voilà le sirop qu'il faut donner aux enfants et non ces drogues perfides, qui font tant de victimes!

Mères de famille, si l'enfant pleure, crie ou souffre, donnez-lui le sirop calmant du Dr Coderre. 41-1

ITALIE ET AUTRICHE

CE QUI S'EST PASSE CES JOURS DERNIERS ENTRE CES DEUX PAYS, RELATIVEMENT A LA QUESTION DES BALKANS. — SIGNOR TITTONI VA RETABLIR LA VERITE AU MOYEN DES DEPECHES OFFICIELLES.

ROME, 14.— On racontait, dans les milieux diplomatiques, la semaine dernière, que la France, l'Angleterre et la Russie n'avaient renoncé à toute résistance en ce qui concerne la question des Balkans qu'après s'être convaincues qu'elles se heurtaient à la puissance entière de la triple alliance.

Tout porte à croire que telle n'est pas la vérité.

Aussitôt après avoir reçu la lettre de l'empereur François Joseph à tous les souverains et chefs d'Etat d'Europe, leur annonçant l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, le roi Edouard, sur l'avis de Sir Edward Grey, secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, répondit en termes sévères, appelant l'annexion une violation du droit international. Signor Tittoni demanda alors au cabinet britannique s'il était prêt à porter son attitude jusqu'à la conséquence extrême: la guerre.

Le secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères répondit immédiatement: "Jusqu'à la guerre, non, absolument non."

Sur ce, Signor Tittoni modifia sa politique. Au lieu d'offenser l'Autriche, qui détestait déjà l'Italie, il essaya d'obtenir des compensations et reçut la promesse que l'Autriche renoncerait à ses dernières prérogatives au Monténégro. Cette promesse fut faite directement à l'Italie, et ce pays désire maintenant qu'elle soit remplie, mais l'Autriche ne semble guère disposée à le faire après son succès diplomatique sur la Grande-Bretagne et la Russie.

On dit que Signor Tittoni va opposer aux allégations non autorisées de la presse italienne les dépêches officielles échangées avec les autres puissances durant la crise.

AUX ASSISES DE QUEBEC

"True bill" contre Edmond Rousseau, accusé de tentative de meurtre. — La cause Asselin.

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 14.—A la séance de la Cour Criminelle, hier après-midi, les grands jurés ont rapporté un verdict de "true bill" contre Edmond Rousseau, déclarant fondée l'accusation de tentative de meurtre portée contre lui. Rousseau est accusé d'avoir, l'automne dernier, tiré deux coups de revolver sur sa femme ainsi que sur son enfant qui n'avait que huit jours à peine. Il est défendu par Mtre Willie Amyot, avocat. Il a plaidé "non coupable" et a obtenu la permission de se défendre "in forma pauperis."

Le juge Carroll, qui préside la Cour Criminelle, a rejeté une motion de Mtre Amyot, demandant que l'on fasse venir de Montréal 3 témoins qui auraient témoigné en faveur de Rousseau.

Le procès de Rousseau est commencé ce matin.

Les grands jurés du présent terme sont MM. John Ritchie, président, Félix Rochette, E. Rochette, J. Charland, A. Gagnon, J. Walker, E. Germain, O. Jacques, W. D. McCagley, H. J. Lemesurier, James Perry et Gordon Renfrew.

M. Arthur Lachance, substitut du procureur-général, demandera aujourd'hui à la Cour de fixer une date pour l'instruction de la cause du Roi contre Olivar Asselin.

—La distillerie de vinaigre Robitaille, incendiée dimanche à Placesans-bruit, va être reconstruite incessamment. Le déblaiement des ruines va commencer cette semaine même.

—Les officiers généraux de l'Union Saint-Joseph du Canada se sont réunis lundi soir aux salles de l'Auditorium dans le but de promouvoir les intérêts de cette société.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de *Chas. H. Fletcher*

FEU MME J. O. MICHAUD

Dimanche ont eu lieu les funérailles de Mme J. O. Michaud, épouse du gérant de la succursale St-Eugène de la Banque des Marchands. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Le deuil était conduit par MM. J. O. Michaud, mari de la défunte; J. E. Durocher, son père; J. N. Michaud, Olivier Lafortune, Dr. Michaud, A. Labelle, C. E. Labelle, R. Durocher, Ls. Michaud, Léon Defoy, H. Labelle, Olivier Lafortune, A. Michaud, autres parents.

Remarqué dans le cortège MM. les officiers du Bureau de Santé en corps, sous la conduite de l'assistant-surintendant, Dr Ls Laberge, H. Viau, M. Brodeur, J. F. Guérin, E. G. St-Jean, J. M. Proulx F. X. Leduc, James Duffy, J. O. Déziel, M. Bérard, S. Z. Paquin, J. A. Parizeau, J. A. Chagnon, A. Bernier, Notaire Brouillette, Jos. Ethier, Hector Lefaivre, J. N. Pageau, R. Boîté, Jos. Lafrenière, docteur Bélanger, H. Bertrand, Eucl. Richard, Edgard Richard, Alf. Lafrenière, V. A. Comtois, Dr. Z. Comtois, Télesphore Comtois, Ad. Catellier, l'échevin Duquette, R. Hébert, Sanche, E. J. Nadeau, L. M. Giasson, P. J. C. Giasson, N. Beaudry, A. Mongeau, E. Dumas, W. Pauzé, A. Larochelle.

De nombreuses offrandes de fleur de messes et de bouquets spirituels, ainsi qu'un grand nombre de témoignages de sympathie ont été envoyés à la famille en deuil.

Ne Manquez pas de voir la Démonstration de Cuisine à l'Electricité qui aura lieu toutes les après-midi cette semaine de 3 à 5 heures, chez MM.

Henry Morgan & Co

Des employés de la Montreal Light, Heat and Power Co. et de MM. Henry Morgan & Co. démontreront et expliqueront les différents usages de tous les appareils.

Demandez à la Montreal Light Heat and Power Co. (Main 4000) de vous envoyer un fer électrique gratis à l'essai pendant 30 jours.



(DE LA "PATRIE" DU 14 AVRIL 1884.)

(De la PATRIE du 14 avril 1884)

UNE GRAINE QUI NE POUSSE POURTANT PAS SUR LES ERABLES.

Il parait que la graine de lin joue un certain rôle dans l'excellente imitation de sirop d'érable dont on signale depuis quelques jours l'apparition.

A SPENCER, MASS.—LES CANADIENS-FRANÇAIS.

Plusieurs Canadiens-français ont été élus à des charges publiques aux dernières élections de Spencer, Massachusetts. Ce sont M. Joseph S. Richard, conseiller, le Dr M. Fontaine, évaluateur, M. Jos. B. Quévillon, membre de la commission de charité, MM. Louis Frigon et Dolphis Paulin, constables.

UN HOMMAGE A M. FRANÇOIS MERCIER, LE GRAND EXPLORATEUR.

On a présenté, hier, dans le grand salon de l'hôtel Richelieu, une magnifique adresse enluminée et une médaille d'or à M. François Mercier, le voyageur canadien, connu comme l'explorateur de la rivière Yukon et de l'Amérique russe, avant son départ de Montréal, pour se rendre dans l'Alaska.

L'adresse portait la signature des principaux citoyens de la ville et de la province.

M. Mercier sera le correspondant de la PATRIE et fera part à nos lecteurs de ses observations dans le territoire de l'Alaska.

REVUES ET JOURNAUX

Il y a, aux Etats-Unis et au Canada, 13,408 revues et journaux.

C'est une augmentation de 1,800 pour les derniers douze mois.

LA DEBACLE

Le tableau suivant indique la date de l'ouverture de la navigation après le commencement de la débacle, depuis six ans.

1878—Premier refoulement, 17 mars ; premier bateau 29 mars, premier steamer, 20 avril.

1879—Premier refoulement, 12 avril ; premier bateau, 24 avril ; premier steamer, 1er mai.

1880—Premier refoulement, 5 avril ; premier bateau, 17 avril ; premier steamer, 2 mai.

1881—Premier refoulement, 5 avril ; premier bateau, 22 avril ; premier steamer, 29 avril.

1882—Premier refoulement, 28 mars ; premier bateau, 19 avril ; premier steamer, 6 mai.

1883—Premier refoulement, 13 avril ; premier bateau 24 avril ; premier steamer, 5 mai.

1884—Premier refoulement, 9 avril.

LES RESOLUTIONS CONCERNANT L'AUTONOMIE PROVINCIALE.

Le Dr Duhamel a donné avis de propositions concernant l'autonomie provinciale. Il est bien connu que ces propositions résument la politique du gouvernement et qu'elles ont été inspirées par les ministres.

Lorsque l'hon. M. Mercier fit des propositions analogues, les ministres se firent un devoir de les repousser.

Ce fait prouve que c'est la gauche qui imprime la direction à la politique provinciale.

Les propositions de M. Mercier avaient le tort, comme dit un journal conservateur, l'"Evénement", de venir d'un libéral.

Curiosités.

Au Japon, plus de vingt mille personnes vivent dans le cratère d'un volcan éteint. Les maisons qui composent cette ville unique sont comme dans un puits dont les parois atteignent vingt-cinq mètres de hauteur. Les habitants sortent rarement de cette cuve naturelle où ils forment une sorte de petite république.

NOUVELLE GARE AU MILE-END

ON PRENDRA LES MOYENS DE FAIRE DISPARAITRE L'AFFREUSE BICOQUE QUI SERT ACTUELLEMENT DE GARE. — SOUMISSIONS POUR LE TUNNEL.

Au conseil de Saint-Louis, hier soir, l'échevin Bérubé a soulevé de nouveau la question de la gare du Mile-End. La bicoque qui est aujourd'hui décorée, du titre pompeux de gare, dit-il, doit être agrandie avec quelques vieilles pièces de bois semblables à celles qui forment la charpente de cette cabane. Ne serait-il pas à propos de demander au Pacifique de construire une gare qui serait un ornement pour la ville et en même temps assez spacieuse pour répondre à l'affluence toujours croissante des voyageurs qui y descendent et surtout y vont attendre les trains.

A cela, l'échevin Martel répond que la question est vieille, que, maintes fois, la compagnie a promis de prendre la chose en sérieuse considération, mais que rien n'a encore été fait. Il faudrait aller à Ottawa et s'adresser à la Commission des Chemins de fer. C'est le seul moyen d'obtenir quelque chose pour Saint-Louis.

"C'est une honte et une disgrâce que de voir un pareil trou", dit le maire. Les échevins ont eu une idée de ce que c'est lorsqu'ils sont partis pour Québec. La salle d'attente couvre une superficie de sept pieds carrés. Il y a un poêle qui en prend trois à lui seul, et qui pardessus le marché est toujours rouge. La température y est insupportable et pas du tout hygiénique.

"C'est notre devoir de prendre les moyens nécessaires de forcer la compagnie à nous donner une gare en rapport avec les exigences du trafic et de l'importance de la ville".

Les échevins ont été unanimes à partager les idées du maire et il a été décidé en principe que l'on s'adresserait à la commission des chemins de fer. On s'adjoindra des citoyens influents pour se présenter devant ce corps.

A la demande de l'échevin Grignon, sur l'insistance de l'échevin Martel, il a été décidé de demander des soumissions pour la construction d'un viaduc sous la voie du Pacifique Canadien, à l'intersection de la rue Saint-Laurent. Les échevins Bérubé et Neville se sont déclarés dissidents, déclarant qu'il était préférable de s'entendre définitivement avec la Compagnie du Pacifique Canadien et le Montreal Street Railway, avant de faire cette démarche, vu que ces deux compagnies seront appelées à contribuer pour les deux tiers dans le coût de cette construction.

Après la lecture du greffier de la ville de Westmount, sur proposition de l'échevin Bérubé, une commission, composée du maire du proposeur et de l'échevin Neville, est chargée de s'entendre avec les délégués des municipalités intéressées au sujet des moyens à prendre pour obtenir de l'eau filtrée. Le maire fait à l'assemblée un rapport de ce qui s'est passé à Québec au sujet du bill de l'annexion. On discute quelques affaires de routine et la séance est levée.

LES TRAVAUX DU PACIFIQUE CANADIEN

WINNIPEG, 14—D'ici quelques jours la compagnie du Pacifique-Canadien va prolonger l'embranchement de Mowbray, dans le sud du Manitoba, où il se reliera à la ligne du Soo, à Adams, (Dakota-Nord), donnant ainsi à la compagnie une nouvelle ligne directe à St-Paul et Minneapolis.



A LA CREME AU CITRON--

Nouveau Biscuit Délicieux de belle apparence

CACHEE entre deux pâtes croustillantes de biscuits brunis au goût et d'une apparence unique, se trouve la meilleure des crèmes, avec l'essence de pur jus de citron. C'est notre Biscuit à la Crème au Citron. Notre Nouveau Produit. Environ 60 biscuits à la livre.

NOS nombreuses demandes actuelles vont être encore augmentées quand vous et d'autres dames à l'esprit judicieux auront découvert leur qualité délicieuse. Le biscuit le plus chic! Vous pouvez le servir à n'importe quelle réception sociale

McCORMICK'S LEMON CREAM BISCUITS

Fabriqués à London. Entrepots à Montréal, Ottawa, Hamilton, Kingston, Winnipeg, Calgary

ALIMENTS AMYLACES ET GRAS DE VIANDES

TOUT CE QUE VOUS MANGEZ SERA BIEN DIGERE ET RIEN NE FERMENTERA DANS VOTRE ESTOMAC.—PAS D'INDIGESTION POUR CEUX QUI EMPLOIENT LA DIAPEPSINE.

Rien ne restera non digéré ou surira sur votre estomac si vous prenez de la Diapepsine après vos repas. Ce digestif et anti-acide puissant, bien qu'aussi inoffensif et agréable qu'un bonbon, digère et prépare à l'assimilation dans le sang toute la nourriture que vous puissiez manger.

Mangez tout ce que vous voulez sans la moindre crainte d'indigestion ou que vous serez incommodé par des rapports acides, des éructations, des gaz dans l'estomac, la cardialgie, les maux de tête causés par l'estomac, les nausées, la mauvaise haleine, la flatulence ou une sensation comme si vous aviez avalé un morceau de plomb ou autres misères.

Si vous vous procurez chez votre pharmacien une boîte de 50 cents de Diapepsine de Pape, vous pourrez toujours vous mettre à table avec un bon appétit; vos repas vous paraîtront excellents parce que vous savez que le lendemain ne vous réservera pas d'indigestion, de nuit sans sommeil ou de souffrances stomacales, et en outre, vous n'aurez pas besoin de laxatifs ou de pilules pour le foie pour maintenir votre estomac et vos intestins propres et frais.

Vous pouvez vous procurez la Diapepsine de Pape chez votre pharmacien, elle renferme assez de triangules pour guérir complètement la dyspeptique dans le plus mauvais état. Il y a rien de meilleur pour les gaz dans l'estomac, les mauvaises odeurs provenant de l'estomac ou pour guérir un mal de tête dû à l'estomac.

Vous ne sauriez avoir dans la maison un article plus commode ou plus utile. 4t--1c

UN INFAME METIER

LA POLICE DES E. U. ET CELLE DU CANADA S'ENTENDENT POUR COMBATTRE LA TRAITE DES BLANCHES.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 14. — Les autorités policières des Etats-Unis et du Canada se sont entendues pour traquer les femmes qui font le hideux trafic des blanches.

Le chef Delaronde, a reçu une dépêche de Watertown, N.-Y., lui annonçant que deux femmes viennent d'être condamnées à $350 d'amende et deux ans de prison pour avoir amené à Syracuse, deux jeunes filles d'Ottawa et les avoir placées dans une maison de prostitution. Plusieurs autres embaucheuses qui visitent les villes du Canada sont sous la surveillance de la police.

LA COLONISATION AU TEMISCAMINGUE

BEARN, Co. Pontiac, 14. — Dans la salle publique de Bearn, comté de Pontiac, a eu lieu l'assemblée générale de la société Saint-Jean-Baptiste et de colonisation de l'endroit.

Après quelques mots d'explication de la part du président, on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante avec le résultat suivant :

Président, Anthime Gaudet ; vice-président, Lactance Bellehumeur ; directeur, J. L. Gaudet, Gédéon Bélanger, Sinaï Plante ; secrétaire, Albert Laperrière ; ass.-sec., $David Gaudet.

Le président expliqua pourquoi cette année il proposera que notre fête nationale dépasse en solennité et en bons effets la fête de l'an dernier, qui, cependant a été si belle et si grandiose.

Nous avons le bonheur de posséder à la tête du Vicariat du Témiscamingue, un évêque colonisateur, Mgr E.-A. Latulippe.

Le gouvernement actuel de la province de Québec et sa noble et loyale opposition s'occupent tellement de colonisation qu'on peut les appeler ici au Témiscamingue, les vrais amis des colons, et que la session présente du parlement est vraiment une session de colonisation. Je ne veux pas cependant, dans ces quelques mots, dicter d'avance une ligne de conduite aux directeurs de la société, mais je veux vous exprimer le plus ardent désir que je forme, celui de voir notre fête nationale de cette année, revêtir le cachet si beau, si grand, d'une vraie fête de colonisation. Après une échange de discours patriotiques approuvant hautement l'idée émise, on en vient à proposer les résolutions suivantes .

On adresse des remerciements, au nom de la société Saint-Jean-Baptiste et de colonisation de Bearn à l'hon. C.-R. Devlin, pour le don généreux de $200 qu'il a déjà fait à notre missionnaire, le révérend P. Pelletier, pour terminer le chemin qui met les colons de Saint-Placide en communication directe avec le village, le quai et les moulins de Fabre. Ce chemin de la grande ligne entre Fabre et Duhamel portera le nom de notre missionnaire, le R. P. Pelletier, qui se dévoue depuis si longtemps à l'œuvre de colonisation, et la société Saint-J.-Bte fera l'inauguration solennelle de ce chemin le jour de la célébration de sa fête nationale, dont la date sera fixée à la fin des travaux du dit chemin.

Une procession de tous les colons de Bearn et de ses environs sera organisée pour le jour de la St-J.-Bte, dans tous les principaux chemins de colonisation qui auront été faits ou améliorés, cette année avec l'argent du gouvernement obtenu grâce à l'influence de notre député M. le Dr Gaboury ; à ces différents endroits, des orateurs seront invités à dire quelques mots d'encouragement, et la société servira dans le cours de cette promenade, des rafraîchissements de tempérance à tous les patriotes qui nous feront l'honneur d'être présents.

Une liste de toutes les requêtes faites et approuvées par la société sera envoyée à l'hon. C.-R. Devlin.

Après une invitation chaleureuse faite aux cultivateurs de se rendre à l'assemblée du Cercle agricole dans l'après-midi, et le soir, pour s'entendre sur les requêtes à faire pour les chemins de colonisation, on leva la séance.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

La commission des chemins de fer à sa dernière réunion s'est occupée de plusieurs questions qui intéressent beaucoup Montréal.

La commission a renvoyé l'appel de la compagnie du C. P. R. au sujet des taux d'arrêt des chars à la jonction Jacques-Cartier. On sait que le C. P. R. voulait augmenter le prix de vingt-cinq cents par jour pour chaque char à un cent par cent livres par jour. Le Board of Trade décida de suite que la chose ne se ferait pas, c'est alors que le C. P. R. en a appelé à la commission qui a renvoyé l'appel.

—o—

Une autre question importante était celle de l'augmentation des taux de transport du bois d'importation et d'exportation. Une nombreuse délégation de la "Montreal Lumbermen Association" était devant la commission. On s'est plaint que les récentes augmentations dans les taux de chemin de fer avaient porté les taux du bois à un chiffre exhorbitant, tandis que les représentants des compagnies de chemin de fer ont déclaré que les taux n'étaient pas augmentés, mais que les changements qu'on avait dû faire n'étaient que pour mieux équilibrer tous les taux de chemin de fer.

Le président Mabee a répondu à cela par un moyen bien simple de régler la question. Il a demandé aux compagnies de lui fournir un état démontrant comment on chargeait pour une certaine quantité de bois sous l'ancien système et comment on charge maintenant.

Les intéressés étaient représentés par des avocats devant la commission. L'affaire reviendra à la prochaine séance, qui aura lieu le 18 avril prochain.

—o—

M. W. S. Tilson, du Board of Trade, est revenu, hier, d'Ottawa, où il a assisté aux séances de la commission des chemins de fer.

CASTORIA. Porte la Signature de Chas. H. Fletcher. La Sorte Que Vous Avez Toujours Adoptée

POUR LA

Californie

DE

Chicago . . $33.00

St-Louis . . $30.50

Au Bas Prix d'un Passage Simple

PAR LE

Union Pacific-Southern Pacific

En vigueur tous les jours au 30 Avril inclusivement. Le meilleur temps de l'année pour visiter la Californie. Pour plus amples informations voir ou écrire à

WILLARD, MASSEY, N. E. F. & P. A.

176, Washington St., Boston.

3-6-9-14-16-19

Il n'y a pas de Scotch Whisky qui égale

DEWAR'S "Special Liqueur"

Combustible à Bon Marché!

COKE

Pour l'usage domestique. Prix réduit.

Maintenant $5.00 la tonne livrée

$2.00 Meilleur Marché que le Charbon Dur.

DONNEZ VOTRE COMMANDE CHEZ VOTRE MARCHAND OU A LA MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO. ON ACCEPTE DES COMMANDES C. O. D. TELEPHONE EST 3793. 8-lmv-jno

ESINHART & EVANS,

AGENTS PRINCIPAUX:

Scottish Union and National Insurance Company, (Edinburgh).

German American Insurance Company, (New-York)

et Courtiers d'Assurance Générale.

Téléphone Main 802. 134-LMV.jno 117 rue St-François-Xavier.

ATLANTIC, CITY, N. J.

En Face de l'Océan

L'HOTEL

TRAYMORE

Renommé à cause de la perfection de son ameublement et son grand luxe. L'Hôtel qui procure aux visiteurs les conditions idéales d'hospitalité et de confort véritable.

ATLANTIC CITY

L'HOTEL TRAYMORE

est ouvert toute l'année durant. Le site le plus central sur la promenade en bois avec vue sur l'océan de presque toutes les chambres.

Bains à l'eau salée chaude et froide, vastes rotondes et salons ensoleillés. Le service et la cuisine sont rigoureusement de la plus haute classe.

Orchestre de solistes.

TRAYMORE HOTEL COMPANY

Chas. C. Morgestte, Gerant. D. S. Whitcroft, P. 30S-mer-jno

COURRIER DE VALLEYFIELD

(Spécial à la PATRIE)

VALLEYFIELD, 14. — Foule énorme à notre cathédrale le jour de Pâques. Mgr Emard officiait solennellement à la grand'messe. Quoique la terre ne se fût pas dépouillée de son manteau de neige, les fleurs s'épanouissaient en grand nombre sur les chapeaux des dames.

—Une grande pression se fait sur nos conseillers municipaux pour les engager à retrancher cinq licences d'hôtel. Inutile d'ajouter que nos hôteliers sont sur le qui-vive.

—Les syndics de la paroisse de Saint-Timothée demanderont, ces jours-ci, des soumissions pour la construction de leur nouveau temple.

—Notre populaire restaurateur, M. Paul Demers, est à faire de grandes améliorations à son établissement dans l'édifice Béïque.

Une fois terminé, ce restaurant sera sur un pied d'égalité avec ceux des grandes villes.

—On prête à M. Arthur Plante, notre député provincial, l'idée de traverser en Europe après la session, accompagnée de M. le docteur Gaston Maillet, de Montréal. Ces messieurs s'occuperaient, en France et en Angleterre, de questions intéressant notre province.

—Les employés de notre manufacture de coton ont chômé depuis jeudi dernier ; ils ne sont retournés à l'ouvrage que mardi matin.

A WORCESTER

L'installation d'une station de télégraphie sans fil.

WORCESTER, 14 — D'ici quelques jours on procèdera ici à l'installation d'une station de télégraphie sans fil.

La compagnie N. E. Radio Telegraphe est en train d'installer des stations dans toutes les grandes villes du pays, pour vulgariser l'usage du sans fil un peu partout.

M. G. F. Hixok, officier de cette compagnie, a parlé du sujet devant le club Commonwealth, vendredi soir.

Plusieurs autres villes de la Nouvelle-Angleterre seront aussi favorisées du même réseau. Présentement il faut transmettre la dépêche deux fois avant de rejoindre quelqu'un en mer et c'est un retard inutile.

N'ALLONS PAS SI VITE

Les chauffeurs d'automobile devront se le tenir pour dit: Il ne faut pas excéder la vitesse de neuf milles prescrite par le règlement municipal, si on ne veut payer l'amende. Le chef de police a décidé d'établir des postes, de place en place et aux endroits où passent beaucoup d'automobiles, où des agents munis de montres à seconde, pourront vérifier exactement la vitesse des automobiles.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

SERVICE DE TRAINS D'ETE

Le service de trains suburbains pour l'été entre Montréal et Vaudreuil et autres endroits commencera le dimanche, 25 avril 1909.

MONTREAL—VALLEYFIELD

Commençant le 26 avril, le train quittant Montréal à 5.15 p.m. se rendra jusqu'à Valleyfield, arrivant là à 7.05 p.m. Au retour, il quittera Valleyfield à 8.00 a.m. lundi, arrivant à Montréal à 9.45 a.m.

Ce service se continuera tous les jours, excepté le dimanche, jusqu'à nouvel ordre.

MONTREAL—IBERVILLE

Commençant samedi, 17 avril, le train quittant Montréal à 4.50 p.m., et commençant lundi 19 avril, le train quittant Rouse's Point à 7.00 a.m. passeront via St-Jean et Iberville tous les jours, excepté le dimanche, jusqu'à nouvel ordre.

Des horaires contenant des informations complètes seront publiés dans quelques jours.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE : 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905, 6906, 6907 ou à la Gare Bonaventure. 40-jno

NAVIGATION

EMPRESSES

CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

A	LIVERPOOL	DE
Avril 9	Empress of Ireland	Mars 26
Avril 17	Lake Manitoba	Mars 31
Avril 23	Empress of Britain	Avril 9
Mai 1	Lake Erie	Avril 14
Mai 7	Empress of Ireland	Avril 23
Mai 15	Lake Champlain	Avril 28
Mai 21	Empress of Britain	Mai 7
Mai 29	Lake Manitoba	Mai 12

Pour billets et autres informations, s'adresser à W. G. Annable, agent général des passagers, 3 Board of Trade, ou

L. J. Rivet, 13 Boulevard Saint-Laurent.

W. H. Henry, 266 Saint-Jacques, ou

N. L. Lusher, 179 Saint-Jacques.

34—l-m-v—jno

AGENCES REFORD

LIGNE DONALDSON

N.-Y.—St. J., N.B.—Service de Glasgow

SS. SALACIA . . . . . Mars 23

SS. CASSANDRA . . . . . Avril 3

(Compartiment frigorifique)

SS. ATHENIA . . . . . Avril 17

(Compartiment frigorifique)

Prix pour passagers: Cabine de seconde $42.50. Entrepont, $30.50 à destination de l'est; $27.50 à destination de l'ouest, payés d'avance.

LIGNE THOMSON

Portland, Me.—Service de Londres

(Compartiment frigorifique et air froid)

SS. IONA . . . . . Mars 27

SS. HURONA . . . . . 15 avril

SS. CERVONA . . . . . 24 avril

The Robert Reford Co. Ltd.

Montréal, Toronto, St-Jean, N.-B., Portland, Me. 1-mc-v-jno

Steamers de la Malle Royale

Ligne White Star - Dominion

LAURENTIC. Triple hélice

MEGANTIC. Double hélice.

Les steamers les plus gros et les plus beaux de la route du Saint-Laurent, la dernière production de l'art de construire des navires; ascenseur à passagers pour quatre ponts. L'on trouvera, sur ces steamers, tout le confort et le luxe modernes.

Montréal—Québec—Liverpool

CANADA . . . . 8 mai, 12 juin, 17 juil.

LAURENTIC . . . 15 mai, 19 juin, 24 juil.

DOMINION . . . 22 mai, 26 juin, 31 juil.

MEGANTIC . . . . 3 juil. 7 août

OTTAWA . . . . 29 mai, 10 juil. 14 août

VANCOUVER . . . . . 5 juin

Le populaire steamer "CANADA" est encore désigné pour transporter trois classes de passagers, tandis que le steamer rapide "OTTAWA" et le confortable steamer "DOMINION" comme steamers à cabines d'une seule classe — appelées de seconde classe—sont très attrayants à taux modiques.

Pour détails complets s'adresser aux bureaux de la compagnie, 118 rue Notre-Dame Ouest, Montréal à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Phone Main 4097.

32—l.m.v.jno.

Quebec Steamship Co'y, Ltd.

LIGNE DU ST-LAURENT

STEAMER "CAMPANA"

Premier départ de Montréal (QUAI VICTORIA)

LUNDI, 26 AVRIL, A 4 P. M.

(si la glace le permet) et dans la suite tous les deux lundis durant la saison, quittant Québec le jour suivant, à midi, pour le

Bassin de Gaspé, la Malbaie, Percé, Grande Rivière, Summerside, Charlottetown et Pictou.

Excellente accommodation pour passagers.

On ne reçoit pas de cargaison après 2 p.m., le jour du départ.

Pour fret, passage et cabines, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents,

211 rue des Commissaires, Montréal.

36-jno

LIGNE ALLAN

Paquebots de la malle Royale, voyages d'été. Service de Liverpool: Victorian 10 avril, 24 mai 25 juin; Corsican, 7 mai, 4 juin, 2 juillet; Virginian, 14 mai, 11 juin, 9 juillet; Tunisian, 21 mai, 18 juin 16 juillet. Cabine de première—$77.50 et $87.50 et plus. Cab. de sec. $48.00 et $47.50; Troisième $30.00 et $31.25.—Montréal à Glasgow: Ionian, 6 mai, 3 juin, 2 juillet, Grampian, 15 mai, 12 juin, 10 juillet; Pretorian 22 mai, 19 juin, 17 juillet; Hesperian 29 mai, 26 juin, 24 juillet, Hesperian et Grampian Cab. de première, $67.50; Cab. de sec. $48.00. Ionian et Pretorian: Cab. d'une seule classe, $42.50 à $65.00, appelée cab. de seconde.—Londres et le Hâvre: Corinthian 3 mai, 19 juin, 31 juillet, Sicilian, 13 mai 26 juin, 14 août; Sardinian, 22 mai, 3 juillet, 21 août; Pomeranian, 5 juin 17 juillet, 28 août. Cab. d'une seule classe appelée cabine de seconde. Prix: Londres $46.-97 et plus; Le Hâvre $46.00 et $50.00 et plus suivant le paquebot. Les listes des cabines sont maintenant ouvertes. H. & A. ALLAN, 86 rue Common, Montréal.

36-jno

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre-Paris, France

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs. a. m.

z "LA PROVENCE" . . . . . 15 avril

z "LA SAVOIE" . . . . . 22 Avril

xLA TOURAINE. . . . . 29 avril

xLA LORRAINE . . . . . 6 mai

xLA PROVENCE . . . . . 13 mai

xPaquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 41—1

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

PRIX REDUITS

En vigueur jusqu'au 30 avril 1909, Taux pour colons, en seconde classe, de Montréal à

VANCOUVER, VICTORIA, SEATTLE, PORTLAND, ORE., NELSON, ROSSLAND, SPOKANE $47.70

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES $49.00

MEXICO CITY, MEX. $48.00

Taux bas pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS POUR TOURISTES quittent Montréal tous les jours, dimanches compris, à 10.30 p. m., pour Winnipeg, Calgary, Vancouver et Seattle. Prix d'un lit— Winnipeg, $4.00 ; Calgary, $6.50 ; Vancouver et Seattle, $9.00.

LIGNE COURTE POUR ST-JEAN, N. B., HALIFAX, ETC.

L'Express rapide quitte la gare Windsor à 7.25 p.m. tous les jours excepté le samedi. Service de première ordre. Wagon-lit et wagons de première. Le service de wagon-réfectoire n'est pas surpassé.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE : 129 Rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 40-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

Gare Bonaventure Union

HORAIRE

7.00 a. m. Dimanche excepté. | St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et Rivière du Loup.

EXPRESS MARITIME

MIDI Samedi excepté. | St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton, St-Jean, Halifax et Sydney. Connections directes à Truro pour Sydney et l'Ile de Terreneuve avec le train laissant Montréal le vendredi.

Le samedi, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

4.00 p. m. Dimanche excepté. | St-Hyacinthe, Drummondville, St-Léonard et Mistook.

Le Samedi Seulement

MIDI | St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière du Loup et Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

130 rue St-Jacques. Tels. } Bell Main 615 / Marchands 702

H. A. PRICE. A.A.G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets

39-jno

Résumé des règlements concernant les terres du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section—160 acres, plus ou moins — de terre de l'Etat, disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à l'importe quelle agence, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIRS—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead, sur une ferme d'au moins 80 acres, possédée uniquement et occupée par lui ou par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix : $3.00 l'acre. Devoir : — Devra résider six mois chaque année au cours des six ans à partir de la date de l'entrée du homestead — y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead—et cultiver cinquante acres en sus.

Un colon qui a dépensé son droit de homestead et ne peut obtenir une préemption, pourra prendre un homestead acheté dans certain district. Prix : $3. l'acre. On pourra faire l'acquisition d'homesteads achetés sur n'importe quelle terre disponible, section de nombre pair ou impair, au sud du canton 65, à l'est du chemin de fer Calgary et Edmonton, et de la ligne ouest du rang 26, et à l'ouest du troisième méridien et de la ligne du chemin de fer du Sault. Devoirs :—Devra résider six mois chacune des trois années, cultiver cinquante acres et construire une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON—Les terrains à charbon peuvent être loués pour vingt et un ans, à un taux annuel de $1.00 l'acre. Pas plus de 2,560 acres ne peuvent être loués à un seul postulant. Royauté : cinq cents la tonne.

QUARTZ—Une personne de dix-huit ans ou plus, ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds. Prix d'enrégistrement : $5.00. On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra acheter le claim à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

PLACERS MINIERS, généralement 100 pieds carrés. Droit d'entrée : $5.00.

DRAGAGE—Deux baux de cinq milles chacun d'une rivière pourront être émis à un postulant pour un terme de 20 ans. Prix de location : $10 le mille par année. Royauté : 2 1-2 pour cent dès que la production excède $1,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente son

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au bureau-chef

CHAMBRE 118

Edifice de la Banque des Marchands

jno

COMMON SENSE

Détruit les Rats, Souris, Coquerelles Punaises, Mites.

NE REPAND PAS DE MAUVAISE ODEUR

chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co. Toronto, Ont

11-jno

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 130 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 394 rue St-Hubert.

LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE" RAPPORTENT BEAUCOUP AUX ANNONCEURS.

LE GRAND CONCERT DE L'ASSOCIATION CHORALE

Plus de 3,000 personnes dans l'auditoire. — Analyse de la " Croisade des Enfants " et comment l'œuvre de Gabriel Pierné a été interprétée par le Chœur de Saint-Louis de France

L'Arena a vu hier soir une solennité artistique, dont à Montréal on n'a pas jusqu'ici vu la pareille.

Devant un auditoire de trois mille personnes et plus, la Chorale de Saint-Louis-de-France a donné à l'Arena une audition qui la classe parmi les plus artistiques et les mieux disciplinées des organisations de ce genre. En Amérique non plus qu'en Angleterre la Chorale de Saint-Louis-de-France ne saurait trouver de rivale. Elle laisse loin derrière elle ce fameux Sheffield Choir dont à l'époque on dit tant de bien et qui au surplus le méritait.



M. FRED. C. LARIVIERE, président de l'Association Chorale de Saint-Louis-de-France. — (Photo, Laprès & Lavergne.)

Dès huit heures la vaste nef était déjà remplie et, ainsi qu'il fallait s'y attendre pour un concert de ce genre, aucun des exécutants n'avait encore pris place sur les gradins, à l'heure fixée par le programme. Le public continuait toujours d'arriver et de minute en minute les tramways déversaient de nouveaux groupes de spectateurs. Peu à peu, les vides qui d'ici de là se pouvaient apercevoir de l'orchestre se remplissaient et à huit heures et quart on pouvait déjà dire que la soirée, au point de vue affluence, était un considérable succès.

A huit heures et demie, il ne reste plus de fauteuils à l'orchestre et les contrôleurs stupéfaits en refusent la vente, pour la première fois peut-être, depuis qu'existe l'Arena. Rapidement les galeries se garnissent de spectateurs.

A neuf heures moins dix minutes les chanteuses en toilette blanche et les chanteurs en habit prennent place sur les gradins, face au public.

Les exécutants sont disposés d'ingénieuse façon. Les chanteurs sont au centre et disposés en triangle qu'encadrent les chanteuses. Au bas sont disposés les musiciens sous la direction immédiate du mastro Clerk.



M. H. A. CHOLETTE, ancien président de l'Association Chorale de Saint-Louis-de-France.

La scène de l'Arena avait été pour la circonstance débarrassée du voile acoustique dont l'utilité est si appréciable dans chaque concert, mais dont le besoin ne se faisait pas autrement sentir étant donnée la puissance des moyens dont disposait le maestro Clerk.

Le public est composé, cela est évident au premier coup d'œil, de personnes éprises de ce genre de musique. Et ainsi que le disait un de nos médecins en vue, présent au concert, il faudrait aller en Allemagne pour trouver à la fois un public et des exécutants si pénétrés du culte de l'harmonie polyphonique. Nous n'irons pas jusqu'à dire que ce public fut composé de connaisseurs à l'égal de ceux que l'on voit aux concerts des virtuoses à réputation mondiale qui se sont fait entendre, cet hiver à Montréal, mais, certes, il avait en musique d'incontestables connaissances.

Un succès artistique mémorable

Et maintenant, disons tout de suite les exquises qualités mondaines, d'élégance, de manières exquises, de distinction sans recherche vaine, que nous avons pu constater sans avoir à y faire une seule exception, dans ce public immense, composé presque exclusivement de Canadiens-français. Si au Canada nous avions pour notre jeune race un almanach de Gotha, il faudrait dans le journal l'imprimer tout entier si l'on voulait dresser la liste impeccable des personnalités qui, hier, se trouvaient réunies à cette solennité musicale. Il



Mme F. deMARTIGNY, soliste.

n'est guère une seule de nos bonnes familles canadienne-française qui ne comptait, hier, plusieurs représentants à l'Arena. Nombreux aussi étaient les membres du clergé, et il nous fait plaisir de constater que ce n'étaient pas les moins pénétrés des beautés sublimes de la partition dont les flots s'épandaient en harmonies par la salle très vaste.

Et quand nous aurons dit que l'assistance écoutait les exécutants avec une attention religieuse, soutenue, dont nous n'avons pu constater une défaillance, nous aborderons le côté musical, purement technique de ce compte-rendu de l'événement artistique le plus considérable que nous ayons encore eu à enregistrer dans les annales canadiennes de la musique.

LA MUSICUE

La légende de la Croisade des Enfants devait inspirer à Pierné une musique pleine de délicatesse, mais sans maniérisme, pleine de pénétration, mais sans affection.

Disons pour mieux faire comprendre le plan tonal de l'œuvre, que Marcel Schwof a extrait cette délicieuse légende des anciennes et mystiques chroniques d'Albert de Stade, de Jacques de Voragine et d'Albéric. La spychologie de l'œuvre est remarquable par sa simplicité; elle exhale toute l'âme enfantine.

La légende se divise en quatre parties : le départ, la route, la mer, et le Sauveur dans la tempête.

Obéissant à des voix mystérieuses, des enfants de Flandres, se font croisés et partent pour aller reconquérir le pays de Jésus. Ils doivent s'arracher à leur foyer, où les pères et les mères veulent les retenir, et c'est malgré leurs prières, leurs objurgations et leurs plaintes que les enfants s'en vont. Le poète a voulu que ces petits croisés prissent deux chefs : Alain, un petit aveugle et Aliys, une petite fille.

Puis, voilà nos pèlerins qui se dirigent vers Gênes au milieu des plaines fleuries; des bois printaniers et bientôt les voilà qu'ils s'embarquent sur des nefs, qui les transporteront à Jérusalem, là-haut, "au bout de la mer jolie", et dans le calme des soirs, les vieux marins bronzés racontent aux têtes blondes la légende des étoiles."

Il arrive que des nuages épais font la nuit sur les eaux et les nefs se mettent à trembler. C'est la tempête et des tourbillons de vent et d'eau brisent les mâts, et désemparent les navires. Aucun d'eux n'arrive à bon port et nos petits croisés trouvent plus près qu'ils ne l'avaient espéré Celui qu'ils avaient cherché si loin "au bout de la mer jolie."

Cette légende qui a la forme des anciennes ballades est fort intéressante à la lecture; elle sort de la banalité, et dans laquelle savent si souvent se complaire les livrets d'oratorio.

On conçoit qu'une chose aussi charmante devait inspirer à l'auteur une mélodie, qui parlât plus à notre sensibilité et à notre cœur qui notre intelligence. On explique par là, l'enthousiasme qui éclatait hier soir en de longues ovations.

Une œuvre de musique pure, trop soucieuse d'une forme impeccable, distrait et fatigue l'auditoire. La poésie de cette œuvre s'explique par le fait que Pierné a su éviter les formules toutes faites et les recettes de contrepoint.

Tout l'intérêt de l'œuvre porte sur la symphonie des voix; et l'auteur a relegué intentionnellement au deuxième plan le récitatif et la polyphonie orchestrale. La chorale doit prendre le pas sur l'instrumentation et dès lors, libre de toute préoccupation orchestrale, elle doit prendre sur elle seule de provoquer tout l'intérêt de l'auditoire. On juge alors de la difficulté d'interprétation que



M. PAUL G. OUIMET, soliste.

devait rencontrer l'Association Chorale de Saint-Louis, mais que M. Clerk a su lui aplanir, on sait avec quelle science et quelle dévouement.

Le chœur des femmes et des hommes a exécuté la partition avec maîtrise. Nous nous sommes plu à l'homogénéité des voix, et nous ne cachons pas toute notre surprise, en constatant quelle précision et quelle clarté dans les attaques ou dans les finales; quelle souplesse dans les nuances, le chœur de M. Clerk possède de bien.

La vocalité excellente de sa composition n'a pas induit l'auteur à négliger la symphonie orchestrale, qui circule à travers l'oeuvre avec une ampleur remarquable, mais que



Mlle GERMAINE MANNY, soliste

les cinquantes instrumentistes de M. Clerk n'ont peut-être pas, à notre sens, toujours compris. Mais, devons-nous tenir compte d'une légère défaillance au maestro, quand on songe au nombre trop limité de répétitions qu'il a pu obtenir des instrumentistes et c'est encore prodige qu'il eût pu maîtriser et le choeur et l'orchestre avec tant d'énergie et tant de précision.

La forme hybride de l'oeuvre — mi-mélodique, mi-récitative — accuse avec une grande netteté l'influence grégorienne. Y a-t-il rien de plus pur, de plus naïf, de plus religieux, par exemple, que l'introduction des choeurs, dans la deuxième partie. Trois enfants étions, qui leur chemin s'en allions ..... Elle a toute la grâce et le parfum d'une hymne pascale : la suave pénétration d'un 'Pascalae divinae laudes". Le plan thématique de l'oeuvre se poursuit, s'enchaine, se dilate, sans déboîtement aucun, à travers toute cette architecture sonore. L'auteur a montré qu'il ne se savait pas négliger les efforts et l'on sait quelle intensité dramatique marque les deux dernières parties.

On dirait que M. Pierné a songé en écrivant son œuvre aux yeux dont l'imagination musicale n'est faite que des ariettes de musique de chambre. Il a voulu les intéresser, et sa composition savante a su enthousiasmer ceux qui étaient le moins du monde préparés à une semblable audition.

Nous avons dit que la chorale de M. Clerk l'avait interprétée avec intelligence cette œuvre, dont l'interprétation dans les commencements avait paru insurmontable et qui laissait sceptiques la plupart des musiciens.



Le professeur CLERK dirigeant le choeur. — (Croquis d'un artiste de la PATRIE.)

LES SOLISTES.

Que dire maintenant des solistes? Tous ont-ils répondu à ce que leur réputation et la réclame faisaient attendre d'eux?

Pour parler de leur interprétation, il faut tenir compte de l'étendue d'une salle, moins propice à une audition chorale qu'à une exposition hippique, de la défectuosité de son acoustique, du "trac," pour se servir du mot métier, qui éprouvent les solistes devant un auditoire de près de quatre mille personnes. Il ne faudrait donc pas trop garder rancune à un chanteur s'il a pu forcer sa voix outre mesure et s'écarter du plan tonal de sa partition.

Tous nos compliments se portent d'abord sur Mme François de Martigny, dont la méthode d'interprétation du rôle de la petite Allys a été remarquable. Quelle diction chez Mme de Martigny!... Les chanteuses de renom dont la prononciation n'est pas toujours très pure, peuvent envier avec raison la méthode toute personnelle de notre distinguée compatriote; ses vocalises sont pures et justes; bref, sa voix porte.

Mlle Germaine Manny a prêté sa jolie voix de soprano au rôle du petit Allain.

Mme Savignac, dont la partition était trop courte, a également obtenu un vif succès.

Par une attention toute délicate et toute gracieuse, on a présenté à ces artistes de jolies gerbes de roses.

C'est M. Paul Ouimet qui nous a chanté la légende du vieux marinier : Il était une étoile neuve, énorme et bleue... et quand Jésus fut mort, l'étoile bleue devint rouge, puis elle tomba dans la mer et



Mme ALBERT SAVIGNAC, soliste.

se noya." M. Ouimet possède une voix puissante : il sait phraser; il sait détailler une oeuvre; mais il ne sait peut-être pas cependant s'émouvoir. Comme elle est triste, cependant, la légende de l'étoile bleue !... Bref, cela ne nuit pas à son talent et à sa science de la modulation.

C'est à M. Paul Dufault, que l'on avait fait venir expressément de New-York, qu'incombait la tâche du récitant. M. Dufault nous arrivait précédé d'une belle réputation — sans les cabotinages d'une réclame à l'usage des étoiles en tournée— et nous l'avions déjà applaudi cet hiver dans notre ville. Mais quelle malheureuse toux l'a-t-il donc si inopinément affligé au point de lui faire oublier le plan tonal de sa partition, notamment dans le registre supérieur.

Sa voix avait un excellent timbre, une magnifique ampleur et une parfaite assurance, dès qu'elle s'en tenait au registre medium.

En terminant, il importe d'offrir toutes nos félicitations au chef d'orchestre et au directeur du choeur, M. Clerk, qui a obtenu un si brillant succès; aux membres du choeur qui ne sont parvenus à cette oeuvre qu'après tant et tant d'heures de travail et d'étude ; à M. Fred. C. Larivière, le président de la chorale, dont les conseils ont été très utiles dans l'organisation du choeur; à tous ces artistes solistes et choristes, qui nous ont donné le plus beau concert que nous ayons entendu depuis nombre d'années et qui constituera l'un des événements importants de l'histoire musicale au Canada.

DANS L'AUDITOIRE

L'auditoire était nombreux, le plus nombreux peut-être qu'on ait vu à un concert, il y avait plus de trois mille personnes.

On remarquait dans les loges et ailleurs : Sa Grandeur Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal ; Mgr Emard, de Valleyfield; Mgr Archambault, de Joliette ; Mgr Bruneau, de Nicolet; M. le chanoine Le-Pailleur, curé de St-Louis du Mile-End; M. le chanoine Piette, M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Louis de France; MM. les abbés Demers, Provost, Melançon, Grégoire, Bruneau, le Révérend Père Courbon, l'honorable sénateur Dandurand et Madame Dandurand, M. Rodolphe Forget, député, Madame Forget et Mlle Forget, M. le juge Bazin et Madame Bazin, MM. les abbés Bouillé et Dinverton, l'hon. juge Archambault, l'hon. M. Leblanc, Madame Leblanc, et Mlle Leblanc, M. L. J. Tarte et Madame Tarte, M. Eugène Tarte et Madame Tarte, M. Eug. Ouimet, M. A. E. Delorimier, M. Antonio Tarte, M. P. Beulac et Madame Beulac, M. E. S. Manny et Madame Manny, M. et Mme Geo. E. Clerk, Mme Lalonde, Mlle Berthe Manny, M. le docteur François de Martigny, M. et Mme A. Lalonde, M. le docteur Desloges et Mme Desloges, Mme Desmarais, Mlle Pelletier, Mlle Lucette Clerk, M. Emile J. Hébert, M. A. V. Roy, M. G. Couture, M. Fred. Bouillon, M. Valiquette, M. Tancrède Bienvenue, M. Edouard Fabre-Surveyre, M. Emile Dubieux, M. Robert Clerk, Mlle Raymond, l'échevin W. J. Proulx, M. Simard, le Dr Saint-Denis, M. Louis Gilet, M. Max Doumic, M. J. V. Desaulniers, M. Philippe Durocher, Mlle Bienvenue, M. Edmond Clerk, M. J. C. Lamothe, C.R., M. F. X. Saint-Charles, M. Flavien Granger, M. Louis Tourville, M. le notaire Edouard Dufresne, M. Cusson, M. L. J. Gaboury, M. Armand Chaput, Mme Desmarais, M. Isaïe Préfontaine, M. Jos. Loranger, M. Hermann Courchesne, M. R. Vaillancourt, Mme Vaillancourt, M. et Mme P. De Martigny, M. et Mme M. de la Bruère, Mlle Jérôme, Mlle Maria Hudon, Mlle Emond, etc., etc.

LE CHOEUR

Voici maintenant la liste complète des membres du chœur de Saint-Louis de France dont le professeur Alex. M. Clerk, est le directeur :

MM. N. Archambault, R. Bastien, R. Beaudry, P. E. Beaudry, C. D. Bertrand, J. B. R. Bertrand, Léo. Bertrand, T. G. Bertrand, J. Ovila Blanchard, E. Bouchard, E. Brodeur, G. Brunelle, Léo. Brosseau, Emile Chaput, E. H. Charbonneau, Ed. Cholette, H. A. Cholette, L. A. Clavel, J. L. Clément,, Ed. Clerk, Paul Clerk, D. Deschatelets, Ed. Desaulniers, Pierre Desforges, L. P. Dorval, M.D., Edouard Dufresne, N. P., Edmond Dufresne, M.D., Lucien Dufresne, J. A. Deslongchamps, Rodolphe Dubord, Jos. Duhamel, A. Desrosiers, Raoul Dionne, Arthur Fleury, M.D., C. Fournier, G. B. Grandmaison, J. A. Gareau, E. Gagné, P. V. Guay, Auguste Hubert, Alfred Labelle, M.D., Armand Labelle, Edouard Labelle, P. Lachance, Arthur Larivière, E. A. Latourelle, Télesphore Latourelle, J. Lanthier, Eus. Lecavalier, Eug. Lecavalier, N. S. Lemoine, O. Lizée, J. M. Longtin, J. E. Lusignan, L. Marchand, Raoul Masson, M.D., Odilon Morency, On. Morency, J. E. Monday, J. G. Paquette, A. Provencher, J. W. Quesnel, J. A. Rice, Alphonse Rochon, H. St-Arnaud, O. Thibault, J. A. Valeur, I. A. Vallières, Henri Viau, J. P. Vinet, A. Vincent, P. Wilscam, Gerald Rowan, Albert Therreault, Henri

(Suite à la 8e page)



L'IMMENSE SALLE DE L'ARENA PENDANT LE CONCERT D'HIER. —(Croquis d'un artiste de la PATRIE).



PRIME GRATUITE A TOUS NOS LECTEURS

Nous faisons paraître une série de reproductions d'affiche BYRRH et sur réception de 3 différentes vignettes paraissant dans les divers journaux, nous vous adresserons gratis un gros échantillon de ce merveilleux vin tonique apéritif français pour vous permettre de le déguster et de l'apprécier. —Joignez 10 cts pour les frais de port et d'emballage. Ecrivez : VIOLET FRERES, 326 RUE SAINT-PAUL, Montréal.

MIEUX QU'UNE CORRECTION

Les corrections ne guérissent pas les enfants de l'habitude d'uriner au lit. Il y a une cause constitutionnelle à cette maladie. Mme M. Summers, boîte W., 44 Windsor, Ont., enverra gratis à toute mère, son traitement domestique qui a tant de succès, avec instructions complètes. N'envoyez pas d'argent, mais écrivez-lui aujourd'hui si vos enfants sont atteints de cette maladie. Ne blâmez pas l'enfant, il ne peut faire autrement. Ce traitement guérit aussi les adultes et les personnes âgées qui souffrent de troubles urinaires le jour ou la nuit.

Qui jouira de la fraicheur de ces Toiles Pongees d'Irlande quand viendra la chaleur de l'été.



C'est maintenant le temps de trancher la question. Il vous appartient de décider.

Nous avons reçu de Belfast, il y a quelques jours, une grande consignation de ces toiles pongées.

Combien de temps resteront-elles en magasin ? Nous savons qu'il y a des milliers de dames qui attendent l'annonce de leur arrivée. Et les quantités reçues, si grandes qu'elles soient, ne peuvent malheureusement suffire à la demande.

Tout Montréal veut des toiles pongées — ces mêmes toiles à robes que nous vendons actuellement, tant qu'il en restera, à . . . . **.25 et .35**

Chez Murphy même on n'a jamais exposé de Chapeaux comme ceux-ci à $10.00.

Nos plus vives espérances, en ce qui concerne nos Chapeaux, ont été plus que réalisées dans notre commerce de Pâques.

Nous mentionnons le fait par gratitude. Ce n'est pas que leurs chapeaux eux-mêmes n'en valaient pas la peine, mais sans votre appréciation qu'auraient valu nos efforts ?

Nous allons vous offrir quelque chose, en manière de récompense plus spéciale. Nous allons faire 50 Chapeaux pour Jeudi et ils seront tels que Montréal n'en a jamais acheté de pareils au commencement de la saison, à, chacun . **$10.00**

Nous ne croyons pas qu'il soit besoin d'en dire plus long.

BLOUSES ET CORSETS

OFFRES SPECIALES

Toutes nos blouses de lingerie de Pâques — styles les plus nouveaux, ne l'oubliez pas, — seront offertes jeudi, quels qu'aient été leurs prix jusqu'ici, à, chacune **$1.98**

L'offre spéciale de corsets consiste en une ligne entièrement nouvelle de modèles de pesanteur pour l'été et d'une valeur réellement splendide à **$1.00**

The John Murphy Company Limited

Revue Mondaine

Mariages.

On annonce pour le 20 avril courant, le mariage de Mlle Martina Monette, de Montréal, fille de feu M. Moïse Monette, de Saint-Constant, à M. J. O. Tessier, secrétaire de la Cie du Lac Lamothe, fils de M. Albert Tessier, de Saint-Etienne de Beauharnois.

—Le 19 courant, à la Côte Saint-Paul, aura lieu le mariage de Mademoiselle Antoinette Legault, à M. Joseph Pilon.

—Lundi, le 19 avril prochain, dans la chapelle de l'archevêché, aura lieu le mariage de Mademoiselle Yvonne Gravel, fille de M. J. A. Gravel, à M. Flavien Martin, fils de M. L. J. B. Martin.

La bénédiction nuptiale sera donnée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

—On annonce pour le mois de juin le mariage de Mademoiselle Alice Léveillé, de l'avenue Viger, avec M. Antonio Raymond, voyageur de commerce.

—o—

Au Chateau de Ramezay.

La Société des Antiquaires, (section des dames), donnera, mercredi prochain, le 21, au Château de Ramezay, une conférence très intéressante. On y fera aussi de la bonne musique et vers cinq heures ces dames serviront le thé.

—o—

En ville.

Mademoiselle M. Lse Besner, de Sainte-Justine de Newton, est venue passer quelques jours chez ses parents, à Montréal, à l'occasion des fêtes de Pâques.

—L'hon. Némèse Garneau, de Québec, est à Montréal depuis quelques jours, et loge au Viger.

—Le docteur Béland, député de Beauce, était à Montréal, hier, et logeait au Viger.

—o—

En voyage.

M. Alphonse Champagne, de la rue St Hubert et sa fille, mademoiselle Antoinette, sont paris jeudi dernier pour un voyage aux Etats-Unis. Ils visiteront Troy, Albany, New-York et Atlantic City.

—MM. N. Ricard et E. Lebrun, E.E.L., de Montréal, ont passé quelques jours à St-Barnabé, les hôtes de M. Carolus Ricard.

—M. et Mme A. E. Chagnon, de Montréal, et leur fillette, Mlle Marguelaine, ont passé les vacances de Pâques à St-Hyacinthe, au château d'Eau, chez Monsieur Arthur Chagnon.

—Mlle Antoinette Tessier, d'Ottawa, passait le jour de Paques chez Mlle Blanche Bérard, à Drummondville.

—o—

Jolie fête.

Les parents et les amis de Mlle Hectorine Leblanc, l'ont fêtée dimanche dernier et lui ont présenté une adresse et de nombreux cadeaux. Monsieur Antony Z. Tétrault était l'organisateur de cette fête.

THE 1900 WASHER

La machine à laver "1900 Gravity" est tout simplement la plus grande économiseuse d'argent et de travail que vous ayez jamais vue de votre vie. Interrogez n'importe quelle femme qui en a fait usage. Cette machine lave une pleine cuvette de linge en six minutes—le rend propre et sans tache—sans usure ni déchirure.

Je vous en enverrai une pour ESSAI GRATUIT durant 30 jours. Vous n'avez pas un sou à payer. Ecrivez-moi aujourd'hui pour détails.

M. L. R. Bach, gérant.

THE 1900 WASHER CO.,
357 rue Yonge, Toronto, Ont.
Succursale à Montréal :
654 Sainte-Catherine Ouest
TEL. UPTOWN 3265.

FABRIQUÉ AU CANADA

MAGIC BAKING POWDER

Allège vos DÉPENSES
Allège vos BISCUITS
Allège vos GATEAUX
Allège vos BRIOCHES
Allège votre TRAVAIL

ACHETEZ-EN CHEZ VOTRE ÉPICIER

E.W. GILLETT CO., LTD.
Toronto, Ont.



FINS DE SAISON

Grippe, Bronchite, Consomption,

& CIE.

Les fins de saisons sont toujours déplorables à tous les points de vue et nous pouvons à bon droit nous plaindre de celle que nous avons en ce moment. Vit-on jamais temps plus maussade, plus désagréable, plus dangereux que celui dont nous souffrons depuis une couple de semaines. Et aussi, regardez les journaux. Quelle liste interminable de décès. Les colonnes sont pleines de portraits de personnes bien connues qui succombent aux attaques de la saison traîtresse.

Mais ce que l'on voit là, ce n'est qu'une partie du mal. Pour quelques personnages en vue qui disparaissent avec les honneurs de la nécrologie, combien de pauvres et braves gens qui meurent obscurément laissant des familles dans le besoin et des parents dans la douleur !

Ah ! il est interminable le martyrologe des obscurs disparus ! Car il ne faut pas croire qu'il se borne à ceux qui sont foudroyés d'emblée par le froid ou brusquement emportés. Autrement nombreux sont ceux que le refroidissement blesse sournoisement, souvent sans qu'ils s'en aperçoivent, comme, par exemple, lorsqu'il s'attaque aux femmes affaiblies par le travail, par la maternité trop fréquente et par l'approche de l'âge. Celles-ci rentrent chez elles après une sortie ordinaire, en emportant inconsciemment au fond de leurs poumons le germe du mal qui, plus ou moins tôt, plus ou moins tard, mais infailliblement les tuera si elles ne se sont pas préparées à l'avance contre ses attaques.

C'est surtout à la fin de l'hiver, à la faveur des frimas et des brumes, des pluies et des vents, que les microbes pernicieux dont l'air que nous respirons est infecté font rage, semblable à des loups affamés, et s'en donnent à cœur joie. Non pas que cette température exalte outre mesure leur virulence ; mais l'organisme étant affaibli, mal en train, est devenu plus vulnérable et les mauvais germes n'en ont que plus beau jeu. Ne nous étonnons donc pas que les mois de mars, avril et même mai soient ceux des malades, ceux où la mortalité atteint son maximum. Les femmes qui ont souffert de bronchites, en particulier, et dont le premier accident est une "candidature à la tuberculose" doivent redouter cette époque comme la peste, car la moindre rechute peut devenir mortelle.

Il s'en suit que c'est dans ces mois de détresse que les gens soucieux de leur santé, le plus précieux des biens en fin de compte, doivent prendre le plus de précautions et monter la garde la plus attentive autour de leur appareil respiratoire, cette place d'armes directement menacée par les microbes de la diphtérie, de l'influenza, de la tuberculose, la consomption et Cie.

Un grand médecin a dit : "La moindre piqûre est une porte ouverte à la mort." En effet, si l'épiderme, quand il est intact, offre une barrière infranchissable aux germes infectieux, il suffit d'une toute petite brèche de rien du tout pour que ces monstres invisibles vous pénètrent dans la peau et se répandent dans le système circulatoire en empoisonnant tout à la ronde.

Ce qui est vrai pour les organes externes est également vrai pour les organes internes. Voilà pourquoi, par exemple, l'excitation des muqueuses si délicates et si fragiles qui tapissent notre chambre à air peut et doit être considérée — suivant le mot précité — comme une porte ouverte à la mort.

Or le froid brusque a précisément pour effet fatal d'irriter, de congestionner les muqueuses et d'y déterminer des fissures, des ulcérations, non seulement par son action propre, mais encore et surtout, par l'action indirecte de l'ébranlement occasionné par la toux qu'il provoque avec une facilité désespérante.

Comment parer à ce danger qui est de tous les temps, mais qui prend, au cours de ces mois funèbres, un caractère d'urgence et de gravité particulièrement effroyable?

Contre le froid sans doute, nous ne pouvons pas grand'chose, car nous ne gouvernons pas les saisons et, quelque temps qu'il fasse, il faut travailler, il faut vivre. Mais, en revanche, contre l'infection des tissus et contre les microbes meurtriers nous pouvons efficacement agir.

Ces microbes eux-mêmes n'ont pas d'ennemi plus mortel que le grand régénérateur du système, le fortifiant par excellence, les Pilules Rouges, qui adoucissent par leur action interne, les muqueuses irritées et exterminent les germes infectieux.

Les Pilules Rouges sont, au dire d'une femme d'esprit qui les a expérimentées, une véritable prime d'assurance contre les rigueurs homicides de l'hiver.

On peut lire la lettre suivante d'une personne que nous avons guérie et qui ne tarit pas d'éloges sur l'efficacité de notre remède :

Sainte-Apolline, 19 octobre 1908.

Messieurs les docteurs spécialistes,

C'est avec une grande joie que je vous écris pour vous annoncer que je suis maintenant guérie des maux dont je souffrais depuis plus de dix ans et qui m'avaient abattue au point que je ne croyais pouvoir jamais m'en relever. C'est à la fin de l'hiver dernier surtout que je me suis crue irrémédiablement condamnée après plusieurs bronchites qui ne me laissaient pas de répit. Comme je vous l'ai écrit alors, je me croyais consomptive et perdue. Vous m'avez rassurée sur ce point et vous m'avez rendu l'espérance. Bien plus, vous m'avez radicalement guérie la poitrine avec quelques boîtes de Pilules Rouges qui ont agi merveilleusement.

Quant aux autres affections dont je me plaignais, mauvaise digestion, pertes, douleurs internes, et que j'attribuais au travail pénible que m'imposait le soin d'une nombreuse famille de onze enfants ; aux refroidissements du lavage fréquent et à l'approche de l'âge, tout cela a disparu aussi grâce aux Pilules Rouges.

Je vais maintenant parfaitement bien. J'ai quinze ans de moins et cela je le dois aux Pilules Rouges seulement, car je n'ai jamais vu de médecin et n'ai jamais pris d'autre remède.

Votre dévouée,

Dame THEOPHILE NICOLE.

CONSULTATIONS GRATUITES—Adressez-vous, par lettre ou personnellement, aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, si vous désirez avoir des conseils au sujet de votre santé. Leurs consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.



PARLEMENT FEDERAL

L'affaire Pugsley.—Sir Wilfrid dit qu'il n'a pu encore en prendre connaissance. — Les lainages. — Les conservateurs demandent plus de protection pour les industries nationales qui périclitent.—Le budget mardi, etc., etc.

(Du correspondant régulier de la "Patrie.")

OTTAWA, 14.—"Je n'ai pu encore prendre connaissance du rapport de la commission Landry; je n'ai eu que des extraits publiés dans les journaux, et avant de faire une déclaration, il est nécessaire que je prenne connaissance du texte même de ce rapport."

Voilà les seules remarques obtenues à la séance d'hier sur l'affaire du "Central Railway" du Nouveau-Brunswick, à laquelle est mêlé le nom du ministre des travaux publics.

Les remarques ci-dessus ont été faites par Sir Wilfrid Laurier, sur une interpellation de M. Foster, qui dirige l'opposition en l'absence de M. Borden. Pas un mot de plus n'a été prononcé sur cette affaire, bien que l'honorable M. Pugsley fut à son siège et qu'il ait annoncé la veille qu'il donnerait personnellement des renseignements relativement aux accusations portées contre lui. La députation a été désappointée, mais ce n'est que partie remise. Les renseignements viendront plus tard; ils sont inévitables.

LE BUDGET, MARDI PROCHAIN.

A une autre interpellation de M. Foster, le ministre des finances annonce qu'il prononcera, mardi prochain, son discours annuel sur le budget. S'il survient un empêchement à cette partie importante de la session, avis en sera donné à la Chambre.

L'honorable M. Brodeur a présenté un bill modifiant la loi de la marine marchande en Canada. Il s'agit de rectifier une erreur qui s'est glissée dans la version française de ce bill passé à la dernière session.

LE CANADA ET L'ALLEMAGNE.

M. Monk demande au gouvernement si l'on doit ajouter foi à un article du "London Standard," qui a fait mention de prétendues négociations entre le Canada et l'Allemagne, pour modifier les relations commerciales qui existent entre ces deux pays.

L'hon. M. Fielding répond qu'il n'y a eu aucune négociation, au sens ordinaire du mot. Mais le gouvernement a eu l'occasion de discuter la question, par correspondance ou de vive voix, avec des hommes d'affaires allemands.

Il n'y a eu rien autre chose à ce sujet, ajoute le ministre des finances.

INDUSTRIE CANADIENNE EN DANGER

Au moment où la chambre doit se former en comité des subsides, M. Lennox, député conservateur de Simcoe, soulève la question du tarif appliqué à l'industrie des lainages en Canada. Il fait un vigoureux appel au gouvernement pour une meilleure protection en faveur de cette importante industrie canadienne, dont l'existence est en danger à cause d'une concurrence étrangère ruineuse.

Aujourd'hui, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis, ainsi que d'autres pays produisent des étoffes, tissus de laine en quantité non seulement suffisante pour fournir aux besoins domestiques, mais aussi pour en faire une exportation payante. Le Canada, avec les facilités qu'il possède ne peut suivre cet exemple à cause de son tarif et doit, chaque année, importer des tissus de laine pour une somme de $24,000,000 et plus.

APPEL EN FAVEUR DE LA PROTECTION

Des lainages bruts sont exportés du Canada et ensuite les mêmes tissus reviennent avec un fini qui coûte cher aux acheteurs canadiens. Pour remédier à cet état de choses, il faudrait un tarif de protection élevée qui permettrait à l'industrie des lainages de progresser, de répondre à toutes les exigences du marché domestique, Avec un meilleur tarif de protection l'industrie des lainages canadienne pourra également se créer des débouchés à l'étranger. M. Fielding a annoncé qu'il prononcerait le discours du budget jeudi, alors c'est le temps de faire quelque chose pour cette industrie nationale qui menace de disparaître, ajoute M. Lennox, et l'unique remède et la protection élevée. Il ne s'agit plus de promesses qui demeurent lettre morte, mais le temps d'agir est arrivé et il faut aussi agir énergiquement.

INDIFFERENCE DU GOUVERNEMENT

Le Canada dépense des millions pour la milice, pour encourager des œuvres étrangères, mais pas un sou pour l'industrie canadienne des lainages. Le gouvernement passe son temps à tromper les manufacturiers, à les remettre d'année en année et pendant ce temps les industries souffrent; les fabriques, les filatures se ferment l'une après l'autre. Montréal, la métropole du Canada, ne peut même échapper au malaise général et l'une de ces filatures se voit non seulement dans l'obligation de fermer ses portes, mais aussi de vendre son matériel.

En 1899 le Canada possédait 270 filatures et cette année il n'y en a que 190, diminution de trente pour cent. Il y a aussi réduction générale dans l'élevage des moutons en Canada, et le nombre des moutons ne dépasse pas aujourd'hui celui qui existait il y a quinze ans dans la province d'Ontario.

LE GOUVERNEMENT SAIT CE QU'IL FAUT

M. Lennox ne spécifie pas le droit qu'il voudrait voir imposer sur les lainages de pays étrangers, mais le gouvernement devrait le savoir après les nombreuses plaintes reçues des manufacturiers. L'augmentation du tarif est exigée depuis des années, et c'est le seul moyen de protéger une industrie si nécessaire à la population du Canada.

L'ENQUETE DE M. COSTELLO

M. Thoburn, député de Lanark-Nord, félicite le gouvernement d'avoir envoyé M. Costello en Angleterre faire une enquête sur l'industrie des lainages, mais cela ne suffit pas et il faut profiter des connaissances acquises pour améliorer le sort des industriels canadiens. Le moyen, l'unique ressource est un tarif de protection et M. Costello l'avoue franchement dans son rapport. Tant que le tarif ne sera pas revisé il n'y aura aucun espoir de progrès pour l'industrie des lainages qui continuera à péricliter.

La laine canadienne se vendait autrefois 52 cents la livre et aujourd'hui à peine si l'on obtient 16 cents la livre. Ce sont surtout les cultivateurs qui subissent la perte. M. Thoburn demande un droit spécifique sur la laine, les tissus étrangers, plus un droit ad valorem.

M. Owen, de Northumberland-Est, personnellement intéressé dans l'industrie des lainages, plaide aussi en faveur d'une protection élevée comme étant le seul moyen de sauver cette industrie menacée de mort par le tarif actuel qui favorise trop les filatures anglaises.

Il ajoute qu'en 1878 le Canada avait la main haute sur le marché des lainages canadiens, mais depuis il l'a perdu. Une augmentation de tarif pourrait faire reprendre au pays la position qu'il a perdue.

LE TARIF SERAIT RAISONNABLE

M. McIntyre, député libéral de Strathcona, dit que le tarif actuel de 30 à 35 pour cent, est raisonnable et donne assez de protection aux manufacturiers canadiens ainsi qu'aux cultivateurs. Au point de vue général des intérêts du pays, le cabinet Laurier ne peut imposer un tarif de prohibition sur les lainages étrangers. Dans une question de ce genre il n'y a pas que les intérêts d'une classe à considérer, même en faisant quelques mécontents.

M. Bain, de Peel, soutient le tarif de protection pour toutes les industries du pays.

LE CANADA AUX CANADIENS

M. Sealy, député libéral de Wentworth, est en faveur de plus de protection pour les cultivateurs du Canada, surtout pour ceux qui font l'élevage des porcs. Les importations de viandes, surtout celles venant des Etats-Unis, devraient être strictement prohibée. Le Canada aux Canadiens est une opinion qui peut facilement être mise en pratique avec une politique fiscale, qui détruira la concurrence étrangère.

3,500 PERSONNES SANS OUVRAGE

Le Dr Sproule approuve la protection et déclare que depuis que les libéraux ont changé le tarif sur l'industrie des lainages, 61 villes et villages du Canada ont vu disparaître leurs filatures et 3,500 personnes ont perdu leur emploi. Les lainages canadiens ont été remplacés par des marchandises étrangères et l'année dernière le Canada a importé des lainages pour $22,800,000. Cette somme considérable est enlevée à l'industrie nationale.

Le Dr Sproule approuve la protection élevée pour les différentes industries canadiennes de même que pour l'élevage.

OPINION DE CULTIVATEURS

M. Smith, de Middlesex, cultivateur, s'oppose à tout changement de tarif, tandis que M. Henderson, de Halton, autre cultivateur, se déclare protectionniste à outrance.

M. McCraney, député libéral de Saskatoon, s'oppose à la protection au nom de la population du Nord-Ouest. La protection augmenterait le prix d'articles indispensables aux colons surtout sur les instruments aratoires. Tout changement dans le tarif ne fera qu'augmenter le coût de la vie, qui est déjà trop élevé.

M. Shaw, libéral, d'Oxford, demande plus de protection sur la viande de porc et voudrait entr'autre un droit de 4c la livre sur le bacon importé.

M. Turcotte, du comté de Québec, est opposé à la protection dont le seul résultat est d'augmenter le prix que paie le consommateur, mais toutefois il croit que le gouvernement devrait faire quelque chose pour équilibrer les exportations et les importations des viandes des Etats-Unis. En cinq ans, les Américains ont acheté pour $64,912 de porc canadien, tandis que nos exportations des Etats-Unis se sont élevées à $2,521,436 durant la même période. Un tel état de choses ne peut durer et sur cet item un remaniement de tarif est désirable. M. Turcotte déclare qu'il ne faut pas oublier que les conditions de l'élevage ne sont pas celles qui conviennent à l'industrie et il ne croit pas que cette dernière soit en danger comme les conservateurs veulent le faire croire.

LES MANUFACTURIERS NE CONNAISSENT PAS LEUR AFFAIRE

M. Low, de Renfrew, déclare que si la Montreal Woolen Mills Co., n'a pas fait les affaires qu'elle espérait, c'est parce que son administration ne lui permettait pas de fabriquer à bon marché, le tarif n'en est nullement responsable.

L'honorable M. Fielding déclare qu'il ne peut exprimer d'opinion aujourd'hui sur le sujet, mais il le fera dans son discours du budget mardi prochain.

Aujourd'hui sera discutée la résolution de l'honorable M. Lemieux, accordant une augmentation de salaires aux facteurs et ensuite étude des crédits de l'Intérieur.

La Chambre s'ajourne à 12.30 heures.

ILS ONT MANGE DU SUCRE

M. Ecrément, député de Berthier, a donné une petite fête au sucre hier aux Communes à laquelle ont pris part les ministres, quelques députés et journalistes. La "gommette" du comté de Berthier a été trouvée exquise par tous les privilégiés qui étaient les hôtes de M. Ecrément.

Quand Votre Digestion se fait Mal

¶ Quand elle s'accompagne de pesanteurs d'estomac, de renvois, de ballonnement du ventre, prenez donc un verre de

GIN "CROIX ROUGE"

qui vous offre toutes les garanties de pureté, de qualité et d'âge qui stimulera la paresse de l'estomac et favorisera le bon fonctionnement de tout l'appareil digestif.

Abstenez-vous des Gins Importés qui n'offrent aucune garantie de pureté, alors que le "GIN CROIX ROUGE" est distillé, rectifié, mûri en entrepots sous le contrôle officiel du gouvernement.

BOIVIN, WILSON & CIE, SEULS AGENTS
520 RUE ST-PAUL, MONTREAL.



SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Cette mort tragique. — Vocations diverses. — Accusation de vol de chevaux. — Naigle en cour.—Etc.

(Spécial à la PATRIE)

SHERBROOKE, 14 — Un homme qui se rendait à son ouvrage, lundi, a découvert dans un ruisseau, le long du chemin de fer Vermont Central, embranchement de Marieville, à un quart de mille de la station de Farnham, le corps d'un noyé. Le corps était pris dans la glace, une partie de la figure étant hors de l'eau. On apprit que la victime était un employé de chemin de fer bien connu, T. S. Bonneau, opérateur de nuit à North Troy, Vt. Le défunt était parti de Farnham dimanche matin, en vélocipède de chemin de fer, pour aller dans sa famille, à Marieville. Il a dû être frappé par le train du matin du Vermont Central. Le vélocipède était à côté de la voie, près de l'endroit où l'on a trouvé le corps. Le pauvre malheureux aurait été précipité à l'eau. Une enquête a eu lieu.

—Sur les huit finissants qu'il y a au Séminaire St-Charles-Borromée, cette année, cinq se destinent au sacerdoce et trois embrasseront des professions libérales.

—Un nommé A. Landry, du canton d'Emberton, comparaissait devant le magistrat de district, mardi, sous l'accusation de vol de deux chevaux, harnais et voiture d'hiver. Sa cause sera entendue samedi. Il obtint sa liberté temporaire en donnant un cautionnement de $500.

—John Northy, de Lennoxville, a été condamné à $100 d'amende et les frais pour avoir été trouvé en possession de liqueurs enivrantes dans sa place d'affaires.

—Le nommé Naigle, qui avait été arrêté pour avoir causé des dommages à des fleurs, à la gare du Grand Tronc, a été condamné à payer $4.00 pour dommages à ces fleurs et à une amende de $2 et les frais. Naigle avait aussi commis une double tentative de suicide dans sa cellule. A la station de police. Il s'avoua coupable du crime et il devra, de ce chef, recevoir sa sentence jeudi.

—M. L. Bean, de Stanhope, qui tient une scierie au canton de Spaulding, a déjà scié 1,100,000 pieds de bois.

—M. Onésime Lepitre, maître de poste à Westbury Bassin, était de passage à Sherbrooke, mardi, revenant de Montréal, où il était allé samedi dernier.

—M. Philippe Dubuc, étudiant à l'Université Laval, à Québec, et greffier du comité des bills privés à la Législature, est venu passer la fête de Pâques dans sa famille.

—Le Dr Lockhart, de Montréal, était à Sherbrooke dimanche, pour affaires professionnelles.

—M. John Champoux, de Disraëli, et Mme Champoux étaient de passage à Sherbrooke, la semaine dernière, en route pour New-York, où ils allaient passer la fête de Pâques.

—La neige qui couvrait la terre, le jour de Pâques, a disparu. Hier, déjà, on était comme en été.

—M. B. A. Dugal est de retour d'un voyage à Boston.

—Mlle Joséphine Bélanger, institutrice à East Angus, est venu passer la fête de Pâques à Sherbrooke.

—M. Roland Dion, de la Banque Nationale à Québec, a passé le dimanche à Sherbrooke.

—M. Wm. Farwell, président de la Banque des Cantons de l'Est, Mme Farwell et Mlle Florence Farwell, leur petite-fille, sont partis lundi pour Boston, New-York et peut-être Atlantic City.

—La kermesse de l'Harmonie s'est ouverte lundi soir, par un charmant concert au théâtre Clément. La salle était pleine comme on ne l'avait pas encore vue cette saison. C'était d'un bon augure pour la kermesse qui commençait. La fanfare, sous la direction du professeur Badin, exécuta un programme très choisi. Entre autres spécialités, on eut le plaisir d'entendre Mme A.-R. Moore dans un solo sifflé, la quartette appelée Orphans Quartette et la jolie comédie "Le Chauffeur", par MM. J. A. Lapointe, E. Robitaille, Louis Desjarlais, R. A. L. Mercier et Lebel. Le prix d'admission accordé au porteur du billet No 866 fut gagné par M. C. O. Bélanger. La kermesse se tient à la salle Murray. Nous sommes fiers, en toutes circonstances, de notre fanfare L'Harmonie ; pendant la belle saison, elle nous réjouit souvent par ses joyeux concerts au parc Victoria, au parc Racine et ailleurs ; prouvons à nos musiciens notre reconnaissance et notre générosité ; n'oublions pas d'aller faire un tour à la kermesse, cette semaine.

SIR WILFRID LAURIER

Le Dr Bouillon, de Matane, a eu hier, une entrevue avec Sir Wilfrid Laurier, au sujet des droits de pêche à Matane. Le Dr Bouillon était délégué par les propriétaires riverains de Matane, pour demander au premier ministre, par requête signée, de vouloir bien régler d'une manière définitive, les droits de pêche, dont les gouvernements s'étaient emparés depuis un certain nombre d'années. La requête mentionnait: 1o. Que tous les sujets de Sa Majesté, de la Province de Québec, doivent jouir de leurs usages, coutumes et autres droits civils consacrés par nos lois et statuts depuis l'établissement de la colonie. 2o. La Cour Suprême et le Conseil Privé ont donné droit de pêche aux propriétaires riverains.

Le Dr Bouillon a surtout attiré l'attention du Premier Ministre sur le fait suivant: En supposant même que le titre seigneurial de Matane, daté et enrégistré en 1824, ne vaudrait rien, la Cour Suprême a déclaré: 1o. que "Ni les Provinces, ni le Canada ne peuvent donner des droits exclusifs de pêcherie dans les eaux où la marée se fait sentir"; 2o. que: "les rivières non-navigables appartiennent au seigneur, dans le territoire desquels où elles coulent et à leurs censitaires"; 3o. Le Conseil Privé a décidé: "Tous les droits de propriété relatifs aux pêcheries que possédaient antérieurement les particuliers, où les provinces restent intacts."

Or, les propriétaires riverains à Matane avaient et ont la propriété et titre de pêcheries enrégistré—avant la confédération.

Sir Wilfrid Laurier a tout simplement répondu:

"DOCTEUR, VOUS AVEZ LE DROIT DE PECHER ET PECHEZ"

Cette réponse du premier-ministre du Canada réjouira les riverains, qui souffrent par la privation de leurs droits de pêche depuis un grand nombre d'années.

Le Docteur Bouillon n'a pas traité la question d'indemnité, pour tout le temps que le Fédéral a joui de l'usage et des profits de pêche à Matane; il a adressé à Ottawa, un mémoire à cet effet.

La même demande a été adressée à l'hon. M. Brodeur, ministre des Pêcheries.

Le gouvernement fédéral a retiré des sommes considérables, par la location de la rivière Matane, auxquelles il n'avait pas droit. On demande que ces argents soient remboursés aux propriétaires.

LE JOURNAL DE M. BOURASSA

La compagnie de publication du nouveau journal que doit fonder M. Henri Bourassa, député de St-Hyacinthe, est maintenant organisée.

Les actionnaires - souscripteurs du journal se sont réunis en séance spéciale, hier après-midi, au Monument National, afin de former un bureau de direction et d'étudier les projets de l'organisation financière de la compagnie.

La séance a eu lieu à huis-clos, et les journalistes naturellement n'y furent pas admis.

Le bureau de direction a donc été formé; il se compose de MM. S.D. Vallières, J. A. Vaillancourt, Joseph Lamoureux, L. N. Delorme, Edouard Gohier, M. Henri Bourassa a été nommé directeur général de la compagnie.

La direction nommera plus tard les chefs de service du nouveau journal.

LE MEDECIN DECLARA QUE ZAM-BUK SEUL POUVAIT GUERIR SON ECZEMA

Vu les nombreuses guérisons accomplies par Zam-Buk quand toute autre chose avait échoué, on ne s'étonne que peu de voir que finalement le médecin qui soignait Mme J. P., St-Denis, No 305, rue Thompson, Winnipeg, lui aurait déclaré que nulle autre chose que Zam-Buk ne pouvait la guérir. Ce résultat a prouvé la sagesse clairvoyante de ce praticien et Mme St-Denis guérie complètement par Zam-Buk, donne le résultat de son expérience pour le bénéfice de ceux qui souffrent.

Elle dit : "L'Eczema se déclara sur un côté de la figure et du nez. Tout d'abord mon nez devint sensible, donnant la sensation qu'on ressent lors d'un mauvais rhume. J'y prêtai nulle attention, croyant que cela disparaîtrait après un jour ou un laps de temps semblable, mais à ma grande surprise cela empira. Le nez se durcit et enfla ; il devint d'un rouge pourpre, de même qu'une partie de la joue sur ce même côté de la figure. Avec le développement du mal, les pustules et les ulcères se déclarèrent, la peau se fendilla à certaines places et tomba en écailles, me laissant le nez et le visage écorché et douloureux. Cet état amena une réaction sur ma santé générale et je devins très malade. Je ne pouvais dormir la nuit vu l'irritation et la douleur. Mon visage était dans un état si disgracieux que durant deux mois je ne sortis pas de la maison. J'appliquai en vain des remèdes supposés efficaces pour les maladies de la peau. Mon médecin me soigna aussi, mais sans aucun effet, jusqu'à ce qu'un jour il me dit que le seul moyen qui me guérirait en toute probabilité serait Zam-Buk.

"Agissant d'après cet avis, je m'en procurai et donnai que les quelques premières applications avaient un effet adoucissant sur les plaies. J'abandonnai toute autre chose pour ce baume et l'appliquai à profusion chaque jour sur les parties affectées. En très peu de temps, en considérant la nature obstinée de ma maladie, nous vîmes des traces d'amélioration, ce qui nous encouragea à persévérer dans l'emploi du traitement Zam-Buk. Le remède diminua la décoloration, l'enflure durcie commença à manifester des traces de diminution, les plaies semblaient moins irritées et durant l'espace d'environ trois semaines, la plupart des plaies se cicatrisèrent. Pour en arriver à la fin, je continuai le traitement de Zam-Buk jusqu'à ce que mon visage fut complètement débarrassé de toutes traces de cet eczéma ennuyeux et douloureux."

Zam-Buk est un remède assuré pour les coupures, les lacérations, les brûlures, le porrigo, les blessures empoisonnées, les plaies corrompues, le mal de jambe et toutes maladies et plaies de la peau. C'est aussi un remède pour les hémorroïdes. Les pharmacies et magasins de partout le vendent à 50c la boîte, ou franco par la poste de Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix. Vous êtes prévenu contre les imitations dangereuses et bon marché qu'on vous représente parfois comme "tout aussi bons". Dépôt à Montréal 144 Craig-Ouest.

Femmes Mélancoliques



Les femmes devraient comprendre que la mélancolie, communément appelée le "bleu" est neuf fois sur dix un symptôme certain de sérieux dérangements organiques féminins et demande une attention immédiate.

Les femmes qui éprouvent une grande fatigue d'esprit, qui se sentent faibles et misérables, devraient recourir au

Composé Végétal de LYDIA E. PINKHAM

comme il appert par la lettre suivante.

Madame R. Gentlemen, 1093 rue St-Jacques, Montréal, Québec, écrit à Madame Pinkham :—

"Je souffrais d'une sérieuse faiblesse féminine, d'une extrême nervosité, j'étais triste et presque découragée.

"Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham me fut recommandé. Après en avoir pris plusieurs bouteilles, je ne suis pas seulement guérie, mais une femme absolument différente de ce que j'étais, en un mot, mieux qu'avant d'avoir pris le "Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Pour les femmes malades

Depuis trente ans, le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, fait d'herbes et de racines, a été reconnu comme le remède par excellence pour toutes les maladies de femmes. Il a positivement guéri des milliers de femmes qui souffraient de déplacements, d'inflammations, d'ulcérations, irrégularités, douleurs périodiques et mal de dos. Pourquoi ne l'essayez-vous pas?

Le Lait "Reindeer"

Servez-vous-en pour faire le cacao, une cuillérée à thé pour un bol.

Le lait Reindeer donne un goût riche que le lait frais ne donne pas.



Creme "Jersey"

Servez-vous-en dans votre café. Aucune marque de crème évaporée ou de crème fraiche ne peut donner autant de saveur au café que la crème "Jersey."

The Truro Condensed Milk Co. Ltd. Truro, N. E. 3-14-23

R R R

Mal de Gorge, Bronchite, Amygdalites et toutes les inflammations.



Les rhumes négligés dégénèrent en "Grippe" et en Pneumonie. Ne retardez pas, achetez immédiatement une bouteille de Radway's Ready Relief et prévenez la pneumonie, ou guérissez-la si elle s'est déjà déclarée. C'est le remède domestique idéal contre la toux, les rhumes, le mal de gorge, la bronchite la "grippe", la pneumonie et les douleurs de toutes sortes.

Demandez à votre pharmacien une copie de "Hope for the Sick" une liste des maux principaux de l'humanité avec directions pour leur traitement. TEL. MAIN 2646

Les Femmes Faibles

devraient prêter attention à ces avertissements tels que le mal de tête, la nervosité, le mal de dos, la dépression, la fatigue, et fortifier le système à l'aide des

Pilules Beecham

Vendues partout. En boîtes de 25 cents.

NOUVELLES DES CAMPAGNES
ECHOS DE PARTOUT

SAINT-HUGUES.

La saison des sucres touche déjà à sa fin. Pour avoir été courte, elle ne laisse cependant pas d'avoir été assez abondante.

—Deux de nos juges de la Cour des Commissaires viennent d'être récusés, en vertu d'un acte de récusation rédigé par un avocat en renom de Saint-Hyacinthe, dans une cause où l'un de nos citoyens était mis en accusation.

—La débâcle sur l'Yamaska s'est effectuée le plus paisiblement du monde, au grand contentement des riverains, pour qui elle est souvent nuisible.

—Les trottoirs de notre village qui n'ont ordinairement que la pluie et le soleil du bon Dieu pour les débarrasser de l'épaisse couche de glace et de neige, sous laquelle ils disparaissent durant l'hiver, sont à peu près entièrement découverts, grâce à la douce température dont nous jouissons depuis quelques jours.

—Le village de Saint-Hugues est maintenant incorporé. Une proclamation à cet effet, signée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur fut lue, dimanche dernier, à la porte de l'église et est affichée à la porte de la salle de nos délibérations publiques. La date des élections des membres du nouveau conseil doit être désignée sous peu.

—S'il faut en croire les on-dit, la belle saison sera féconde en mariages.

SAINTE-BRIGITTE.

La débâcle sur la rivière Nicolet dans sa partie qui arrose le petit village de Ste-Brigitte ne s'est pas effectuée sans dégâts. La crue des eaux a été très soudaine.

Dans l'espace de dix minutes, alors que nous croyions tout danger passé, le niveau de l'eau s'est élevé de 12 pieds (à pic.)

C'est alors que commença la lutte de l'élément liquide déchaîné contre le vieux pont.

Puis vinrent les banquises du haut de la rivière et surtout celles du bassin. A chaque assaut, tout tremblait ; on eut dit le bruit d'une canonnade. A mesure que la débâcle s'effectuait l'angoisse redoublait chez les spectateurs et surtout chez les riverains.

Il y eût plusieurs sauvetages émouvants, entre autres chez M. R. O'Gready, propriétaire du pont que nous avons vu pris dans les glaces avec sa famille dans une méchante embarcation. Le sang-froid et la bravoure ont empêché les pertes de vies si déplorables en ces circonstances.

SHAWINIGAN FALLS.

Le Cercle Littéraire Dramatique et Musical de Shawinigan Falls, nous a donné dimanche soir une soirée comme rarement on peut en voir donner par des amateurs. Le programme comprenait un drame chrétien en un acte, intitulé "La Goutte de Sang" et trois courtes comédies "Le Poisson d'Avril", en 2 actes, "Stocks up stocks down", et "Tramp on Tour"..

La partie musicale se composait de l'orchestre du cercle pour laquelle les bénéfices de la soirée avaient été offerts, et chaque numéro a eu l'honneur du rappel. Sous l'habile direction de M. L. Ad. Ringuet, nos musiciens ne pouvaient faire autrement que de remporter un grand succès.

Mme J. A. Dufresne et ses deux demoiselles, Gabrielle et Mariette, âgées de 9 et 11 ans, ont charmé l'auditoire par un morceau de violon et de mandoline accompagné sur le piano par leur mère.

C'est un duel entre le Cercle Littéraire Dramatique et Musical et la Société Théâtrale de Shawinigan Falls, pour les soirées de famille que nous avons dans le moment et il est beau de voir les efforts de l'un pour surpasser l'autre.

L'assistance de dimanche était nombreuse et choisie.

WARWICK.

M. et Mme A. Normand, de Victoriaville, sont venus passer le dimanche de Pâques, chez M. et Mme H. Pepin, parents de Mme Normand.

—Mlle O. Allie, institutrice, est allée passer la semaine sainte et le dimanche de Pâques, chez ses parents, à St-Norbert.

—Mme Denis Noël, est allée à South Durham, rendre visite à ses parents.

—M. et Mme G. Audette, ainsi que Mme Bernier, de Québec, sont en promenade chez M. Edgar Laliberté, N.P.

—Mlle M. Julie Martel, de Québec, passe quelques jours chez ses tantes, Mlles R. Triganne et Mme L. T. Valcourt.

—M. E. Beauchemin, est allé à Danville par affaires.

—M. et Mme A. Cousineau, de Victoriaville, sont venus passer le dimanche de Pâques, chez M. E. Bouchard.

—S'il faut ajouter foi à Dame rumeur, nous serons bientôt témoins de plusieurs élégants mariages.

CHAMBLY CANTON.

A la Chapelle du Rosaire, le chœur de chant, sous la direction de Mme A. Pelletier a exécuté la messe du second ton, avec grand succès. Le soir, un salut solennel a aussi été rendu.

Les solistes étaient MM. Arthur Charron, D. Racicot, R. Terraglio, H. Charron et Jos. Demers.

STE-ANNE DE LA PERADE.

M. Joseph Paquin, professeur à l'Académie de St-Jean, est venu passer sa vacance de Pâques à Ste-Anne de la Pérade, l'hôte du professeur Zénon Paquin.

—Les cultivateurs ne se plaignent pas trop du rendement de leurs érablières. La récolte du sirop et sucre sera satisfaisante cette année.

—La licence pour la vente des liqueurs spiritueuses changera de main le 1er mai prochain. C'est M. Joseph Godin, le nouveau propriétaire du pont, qui aura désormais cette licence.

—La fête de Pâques a été célébrée cette année avec solennité. M. C. Carbonneau, vicaire, officia solennellement. La musique et le chant furent appropriés au ton de cette fête. Les élèves des Frères du Sacré-Cœur ont exécuté, à l'offertoire, le Regina cœli de Kabuschi.

Au sanctus, les professeurs J. et Z. Paquin chantèrent "O Salutaris" duo de St-Saens. A vêpres, l'orgue retentit sous la touche joyeuse et entraînante de notre distingué organiste. Au salut, on exécuta un Cor Jesu de Surzinski ; un Ave Maria de Rubini fut exécuté par M. Joseph Paquin.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants ne peut être trop recommandé, pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée. Dites-le-vous. b-mer.

TERRIBLE INCENDIE A ROCHESTER

Un grand nombre de maisons et d'édifices détruits. — Des centaines de personnes sans foyer.

ROCHESTER, N. Y., 14. — A 11 heures hier matin un incendie s'est déclaré dans l'édifice Palmer et est devenu une vaste conflagration qui a causé des pertes pour au moins $500,000. Des centaines de personnes sont ce soir sans abri et obligées de camper en plein air.

Une cinquantaine de maisons privées ont été détruites, ainsi que l'édifice Palmer, le temple Berith Kodesth, l'église First Reformed, l'édifice Ward et l'église First Lutheran Zion.

NOUVELLE FABRIQUE

Un important permis a été accordé, hier, à MM. J. Eveleight & Cie., fabricants de valises, pour la construction d'une fabrique, à St-Henri, au coût de $70,000.

M. Hiran Sykes a aussi obtenu un permis pour la construction d'une maison, avenue Trafalgar, au prix de $9,000.

LA REVOLUTION EN TURQUIE

DEVANT LA MANIFESTATION DE LA GARNISON DE CONSTANTINOPLE, LE CABINET TURC DEMISSIONNE. — EDHIM PACHA DEVIENDRAIT GRAND VIZIR.

CONSTANTINOPLE, 14. — Le soulèvement d'hier a eu pour cause un ordre donné aux soldats d'obéir à leurs officiers dans toute circonstance, même s'ils leur ordonnaient de tirer sur leurs coréligionnaires.

Les soldats mutinés se saisirent d'abord de tous les officiers du comité de l'union et du progrès, et les retinrent prisonniers. Une petite partie seulement des troupes refusa de prendre part à la manifestation. Les soldats restés loyaux, principalement des artilleurs et des cavaliers, sont massés au ministère de la guerre. Ils ont ordre de tirer sur tous ceux qui essaient d'approcher de l'édifice, et plusieurs personnes ont été tuées ou blessées, au cours de la journée. Les députés ont été escortés à la Chambre, afin de pouvoir voter sur la question de la nomination d'un nouveau président, mais, à cause de la fête de Pâques, il a été impossible de former un quorum. Le député Emir Aralan a été tué pendant qu'il se rendait au parlement ; on l'a pris pour un autre. Les rapports placent le nombre des tués à dix-sept, et celui des blessés à trente au moins. On dit aussi que le ministre de la justice, Refik Pacha, a été assassiné, que le ministre de la Marine a été blessé, et que le ministre de la guerre a été fait prisonnier par les rebelles. Ces rapports, cependant, ne sont pas confirmés.

Le cabinet s'est réuni à la Porte de bonne heure ce matin, et après une longue consultation les ministres ont envoyé leurs résignations au palais. Un nouveau ministère est en voie de formation ce soir. La dernière rumeur est que Tewfik Pacha, qui a été récemment nommé ambassadeur en Grande-Bretagne, sera le nouveau grand vizir, avec Edhim Pacha comme ministre de la guerre. Edhim Pacha commandait les troupes turques dans la guerre avec la Grèce, et au moment où il se rendait de Yildiz Kiosk à Stamboul, il a été acclamé par les soldats.

Le principal secrétaire du sultan a lu à la Chambre un iradé annonçant que Sa Majesté a accepté la démission du cabinet et qu'un nouveau ministère est en voie de formation. Des mesures ont été prises, continue l'iradé, pour maintenir l'ordre dans tout le pays. Il annonce aussi que les troupes mutinées sont rentrées en grâce et qu'elles peuvent retourner à leurs casernes, et le peuple à ses occupations. L'iradé a été accueilli par des acclamations enthousiastes.

SCISSION DU PARTI OUVRIER

En Angleterre

EDIMBOURG, Ecosse 14 — Au congrès annuel de l'association, les récentes querelles de factions dans les rangs du parti ouvrier indépendant qui ont nui considérablement à l'utilité du parti à la Chambre des Communes, ont eu leur dénouement hier. MM. James Keir Hardie, Philip Snowden, Ramsay MacDonald et Bruce Glasier, ont démissionné comme membres du conseil administratif national.

La cause immédiate de la difficulté a été l'adoption, par le congrès, de ce qui a été l'équivalent d'un vote de confiance dans Victor Grayson, entre lequel et M. Hardie, il existe une inimitié de vieille date. Les démissions ont causé un émoi au congrès. On a essayé de faire revenir les démissionnaires sur leur décision, mais sans succès.

Si cette division dans le parti ouvrier se maintient, cela débarrassera le gouvernement libéral d'une forte pression dans le sens d'une législation socialiste.

La Lord's Day Alliance est Active

Très active dans son œuvre pour le bien, mais elle n'est pas plus efficace que le vieil et excellent Extracteur de Cors de Putnam, qui guérit les cors et les verrues en une nuit. Cinquante ans d'usage prouvent le grand mérite du Putnam.

N'en employez pas d'autre.

POUR UN VOL DE $140,000

DEUX HOMMES, ARRETES HIER SOIR SERONT TRADUITS DEVANT LE MAGISTRAT, POUR REPONDRE A UNE DEMANDE D'EXTRADITION.

Juste au moment où il allait prendre le train de New-York, Emmanuel Kleinschmidt, accusé du vol de $140,000 de titres, a été capturé par les agents Savard et Cowan. Quelques heures plus tard, celui qu'on croit le complice de Kleinschmidt, un nommé Louis de Pauw, était arrêté à son tour dans une maison de pension de la rue Saint-Denis, et conduit au poste central.

Le vol en question a été commis en juin dernier au détriment de la compagnie des tramways de Liego de la Rio de Janeiro Light & Power Company. Aussitôt le vol commis, les voleurs quittèrent le continent et s'enfuirent à Londres, où un mandat les rejoignit rapidement.

Ne pouvant demeurer en Angleterre, les filous firent route pour le Canada où ils arrivèrent l'été dernier, dans le cours du mois de juillet. Le consul de Belgique, prévenu de leur présence ici, fit émaner un mandat contre eux, mais quand on vint pour arrêter les deux hommes, ils étaient déjà partis pour les Etats-Unis et les policiers ne purent les atteindre.

Hier, le détective Savard apprit qu'un des deux individus soupçonnés avait été vu à Montréal et il se mit à surveiller les gares de chemins de fer, pensant qu'il y rencontrerait son homme.

En effet, au moment où le train du Delaware & Hudson allait quitter la gare Bonaventure, Savard vit un homme y monter précipitamment et un coup d'œil sur la photographie d'identité qu'il portait lui suffit pour reconnaître Kleinschmidt. Il l'arrêta immédiatement, mais un autre jeune homme qui paraissait le compagnon du premier, profita de la foule pour se sauver.

C'est seulement vers onze heures, hier soir, que les détectives munis d'un mandat de perquisition allèrent fouiller la chambre occupée par Kleinschmidt, 1290 rue Saint-Denis. Ils y trouvèrent le jeune homme qui accompagnait Kleinschmidt au train et obtinrent facilement l'aveu de son nom qui est Louis de Pauw. Il fut mis en état d'arrestation et les papiers trouvés dans la chambre furent saisis.

On soupçonne une femme d'origine flamande d'être la complice des deux hommes arrêtés hier. Cette femme est fort connue à Montréal et son arrestation, si elle avait lieu, créerait une énorme sensation.

Les deux accusés comparaîtront devant le magistrat Choquet, commissaire d'extradition.

ECHOS DE SOREL ET DES ENVIRONS

(Spécial à la PATRIE.)

SOREL, 14. — Nous regrettons d'apprendre que M. Napoléon Bérard, commerçant, est dangereusement malade.

— Les funérailles de Mme St-Martin, épouse de M. Ls. Nap. St-Martin, notaire, ont eu lieu, lundi matin, en présence d'une grande foule de parents et d'amis. Nos très sincères condoléances à la famille.

— Les cérémonies à l'église paroissiale le jour de Pâques, ont été fort solennelles. M. le chanoine Bernard a officié, assisté de MM. Desmarais et Nadeau, et le sermon de circonstance, qui a été bien éloquent, a été prononcé par M. l'abbé Lévesque.

— Au collège du Sacré-Cœur, la fête a été particulièrement imposante et le chant superbe. Un chœur nombreux et bien exercé, a chanté, avec succès, une belle messe de Peters, les principaux solistes étant MM. D. Matte, Emile Rajotte et Joseph St-Michel.

La chapelle avait été admirablement décorée.

— Jeudi, le 15 avril courant, il y aura, à l'Académie de Musique, une grande soirée de gala, donnée par Mme E. Brousseau, avec le concours de Mme Destroismaisons et de plusieurs jeunes demoiselles de grand talent de notre ville. Le programme comprend une opérette, "La Reine Mozart," qui sera interprétée par Mlles Ella Larochelle, J. Beauchemin, E. Paradis, Mme Destroismaisons et Mlle Y. Lacouture, ainsi que Mlles B. Pontbriand, B. Larochelle, A. Villandré, I. Robitaille, D. Sylvestre, E. Sylvestre, A. Johnston, P. Chrétien, B. Provost et C. Larochelle; une comédie: "Les femmes qui pleurent," par M. A. Sylvestre, A. Beauchemin, Mme Destroismaisons, Mme Geo. Magnan et M. E. Bessette. Il y a encore: "Le billet de logement," par MM. A. Sylvestre, E. Cardin, R. Collette et A. Magnan; Rose de France, chant, par Mlle Robitaille; "Brises des nuits," par Mlles D. Sylvestre et A. Sylvestre; "Le Prince au Muguet," M. E. Cardin; "Le Printemps," Mlle R. B. Pontbriand; "La mort de Jeanne d'Arc," par Mlle Ella Larochelle, et de la déclamation, par Mme Destroismaisons, etc.

Nous devons encore mentionner du chant et de la musique, par Mlle E. Larochelle, M. R. Collette, Mlle E. Paradis, Mlle J. Beauchemin, M. R. Beaudoin, Mlle Y. Lacouture, Mme Brousseau, et un grand chœur final, par les élèves de Mme Brousseau, et un duo, par Mlles Larochelle.

Comme on le voit, ce programme promet d'être très intéressant, et nous espérons qu'il y aura foule. Pour la première fois, des jeunes demoiselles de grand talent se feront entendre, et elles méritent bien l'encouragement que nous demandons pour elles.

Le goût ne se forme que par la contemplation de l'excellent, non du passable. GOETHE.

A l'imprimerie :

—Un cent de cartes ! Bien, monsieur, vous les aurez demain...

—Demain ! Je croyais que vous aviez ça tout fait ! ! !

"FIEVRE DE PRINTEMPS"

Le besoin d'une médecine au printemps semble être universel. Ceci est dû au fait que durant l'hiver le sang devient impur par suite de l'abondante nourriture que nous mangeons. Cela produit cette sensation de fatigue, d'épuisement, de dégoût pour le travail, à laquelle on est si sujet à ce temps-ci de l'année.

BURDOCK BLOOD BITTERS

CETTE SENSATION DE FATIGUE

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit :—"J'ai employé Burdock Blood Bitters comme reconstituant du sang et je trouve que c'est un excellent remède. Tous devraient le prendre au printemps pour se guérir de cette sensation de fatigue dont souffrent tant de personnes à ce temps-ci de l'année."

Il l'Emploie tous les Printemps

M. H. Longley, Hamilton, écrit : — "J'ai fait usage de Burdock Blood Bitters comme tonique du printemps et je trouve que c'est la meilleure chose que je peux prendre. Il restaure ma santé et je l'emploi chaque printemps. Il est excellent pour le sang."

"MEDECINE DE PRINTEMPS"



Demandez-le à votre Epicier.

162-mer-ino

VOULEZ-VOUS UN MOYEN



De braver le froid, l'humidité, les microbes.

De cuirasser votre gorge, d'assouplir vos cordes vocales.

De préserver vos bronches, de guérir vos poumons ?

VOULEZ-VOUS UN MOYEN

De n'être jamais enrhumé, grippé, enroué, oppressé ?

PRENEZ LES CAPSULES CRESOBENE

Ce merveilleux produit antiseptique qui imprègne de ses bienfaisantes vapeurs balsamiques tout l'appareil respiratoire et guérit les laryngites et les bronchites.

Dépôt général : Arthur Décary, pharmacien, coin des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, Montréal. En vente aussi dans toutes les bonnes pharmacies. Prix, 50c le flacon.

Feuilleton de la "Patrie."

HONNEUR D'EPOUSE

PAR ROBERT DANVILLE.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

86 (Suite)

Mais il avait stipulé pour condition de ne commencer que lorsque chacun aurait pris place.

En attendant le moment où son bâton allait frapper le coup sacramentel, il restait songeur et taciturne, accoudé sur son pupitre.

Et la foule, véritable flot humain, ondoyait, bruissante et froufroutante, entre l'alignement des bancs.

Parmi les premiers arrivants, figuraient le capitaine Duval et sa fille Mathilde.

Lui, très digne dans sa tenue de soirée, habit noir à revers de soie, cravate blanche, gants gris perle, mais au fond, gêné de se trouver dans un milieu auquel il n'était guère accoutumé.

Elle, rayonnante et joyeuse, émue pourtant, et portant sur son charmant visage le triple éclat de la jeunesse, de la beauté et du bonheur.

Venaient ensuite Diane de Saint-Albin et Gaston de Lachesnaye.

La jeune héritière vêtue d'une robe en satin bleu ciel, avec dans les cheveux, au cou, autour des bras, des ornements en turquoises et diamants, bijoux offerts par son fiancé, était certes, comme toujours, très belle.

Pourtant, on eût dit qu'une nuance de tristesse jetait une ombre dans le lumineux éclat de ses yeux et mettait une pâleur sur le vif incarnat des joues.

De son côté, le jeune attaché de ministère paraissait grave et pensif.

— Comme vous êtes silencieux, ce soir! fit tout à coup Diane d'une voix où perçait un secret reproche, je suis sûre qu'en ce moment votre esprit est éloigné de moi.

— Vous savez bien, lui répondit son fiancé, que vous seule emplissez ma pensée.

— Oh! mon Dieu! épargnez-moi ces flatteries... peu sincères! Me prenez-vous pour une niaise, une aveugle? Croyez-vous que je ne remarque pas votre air préoccupé? Ah! ne niez pas, je sais voir.

Gaston eut un léger mouvement d'impatience, presque aussitôt réprimé.

— Je ne nie rien, répondit-il avec un peu de froideur, je suis en effet assez inquiet au sujet de ma mère dont la santé depuis quelque temps me cause une sérieuse anxiété.

— Votre mère... est-ce qu'elle ne compte pas venir ce soir pour assister à l'opéra?

— Non. Au dernier moment, elle nous a déclaré se sentir incapable de sortir.

— Mais Mme de Lachesnaye ne fréquente guère le monde. Je ne comprends pas que vous soyez si inquiet de ce qu'elle ne déroge pas à ses habitudes.

— En effet, ma mère ne sort que rarement. Toutefois, en cette occasion où il s'agit d'un opéra composé par son fils d'adoption sur un poème écrit par moi et dont le rôle principal sera tenu par sa filleule, je pouvais espérer qu'elle consentirait à nous accompagner.

Son absence indique malheureusement trop bien que malgré son énergie elle souffre trop pour pouvoir affronter les émotions et les fatigues de cette soirée.

— Mais de quoi donc souffre-t-elle? Mme de Lachesnaye ne me paraît guère sujette aux maux de nerfs si fréquents parmi les gens du monde?

— Je l'ignore. Malgré mes pressantes sollicitations, elle refuse de consulter un médecin.

Toutefois, ce qui me paraît certain c'est que son malaise physique provient d'une cause morale.

— Une cause morale? Laquelle?

Gaston murmura un moment silencieux, puis d'une voix grave:

— Depuis le jour où elle a reçu la visite d'un certain individu que je ne connais pas, ma mère n'a plus été la même. C'est à peine si elle nous parle à Lucile et à moi, et elle reste enfermée dans ses appartements toute seule, durant des journées entières.

— Quel était donc ce visiteur? demanda Diane curieusement.

— Un certain Octave Rouvière. Quelque aventurier probablement.

—Sans doute il était venu pour lui extorquer de l'argent ?

—Je ne le crois pas, ma mère n'aurait pas été affectée par une demande de secours. Au surplus elle n'a pas voulu me donner d'explication sur la cause de son émotion.

Une courte pause s'ensuivit. Puis d'un ton ironique, presque agressif:

— Comment se fait-il, demanda Diane, qu'un fils aussi dévoué que vous ne soyez pas resté auprès de Mme de Lachesnaye pour lui tenir compagnie ?

Cette question avait été faite dans l'espoir que Gaston avouerait ne pas avoir eu le courage de se priver d'une soirée passée auprès de sa fiancée. Mais lui, avec un soupir :

—Ma mère ne l'a pas voulu et a insisté pour que je vienne ici.

Mlle de St-Albin rougit de dépit et se mordit la lèvre de colère.

—C'est donc un grand malheur pour vous de rester auprès de moi ?

Ces paroles parurent blesser Gaston. Il avait sur les lèvres quelque piquante répartie, lorsqu'il aperçut que les yeux de Diane s'emplissaient de larmes.

Alors, avec une grande douceur, il répondit :

— Ma chère Diane, depuis quelque temps je constate en vous un changement qui m'afflige et m'étonne. Vous, autrefois si affectueuse et si confiante, vous êtes maintenant souvent amère, injuste, voire même railleuse, presque agressive. Je me demande ce que j'ai pu faire pour justifier un mécontentement que je constate sans en deviner la cause.

Diane garda un moment le silence : un combat paraissait se livrer en elle.

A la fin, faisant un effort sur soi-même, elle murmura très bas et sans lever les yeux :

—Eh bien, oui ! je vous l'avouerai! Je souffre... je souffre beaucoup... je suis jalouse !

Un imperceptible tressaillement agita Gaston de Lachesnaye.

Hélas ! depuis quelque temps il n'avait que trop remarqué chez sa fiancée une fatale disposition à la jalousie, cette démence du cœur qu'un célèbre écrivain a défini ainsi :

"Une passion qui cherche avec passion tout ce qui produit des tourments !"

Et chez Diane, chez cette nature véhémente et exclusive, ce caractère tout d'une pièce, combien redoutable devait être une pareille tendance, quel danger menaçant leur repos à tous deux ?

—Jalouse, répéta-t-il, jalouse de ma mère !

—Non, non, pas de votre mère, s'écria la jeune fille, mais de tout ce qui éloigne votre pensée de moi.

—Diane, dit alors Gaston, au nom de notre amour, de notre bonheur, de notre dignité, de notre avenir qui s'annonce si brillant, je vous supplie, je vous conjure de réagir contre un sentiment indigne de vous et de moi !

Je vous aime autant qu'un homme peut aimer une femme.

Ma vie, mes pensées, mon âme vous appartient, vous le savez.

Mais Diane, ma mère aussi a d'imprescriptibles droits à ma tendresse et à mon respect.

Quelle confiance pourriez-vous avoir en moi si, fils ingrat et dénaturé, je négligeais celle qui m'a donné le jour et s'est consacré exclusivement à moi ?

Que dis-je ! malgré le désespoir que lui a causé la mort de mon père, elle a bien voulu vivre pour ne point m'abandonner.

Ces paroles, prononcées avec une émotion contenue, parurent impressionner la jeune fille.

—Pardonnez-moi dit-elle, j'ai été injuste. Mon excuse est dans l'excès de mon amour. Voyez-vous, je crains toujours que vous ne m'aimiez plus. Si un tel malheur m'arrivait, je mourrais !

—Quelle folie ! Vous savez bien que je vous aime tous les jours davantage.

—Alors, s'écria Diane, désireuse sans doute de se torturer le cœur, vous avouez qu'au commencement vous m'aimiez moins ?

Gaston allait répondre, mais à ce moment il se produisit dans la salle un incident qui provoqua un grand étonnement et mit fin à toutes les conversations.

Parmi la montante cohue des élégantes dont les claires toilettes et le hardi décolletage formaient un heureux contraste avec les habits noirs des hommes, une femme donnant le bras à un monsieur tout chamarré de décorations s'avançait à pas lents.

Elle apparaissait si merveilleusement belle qu'à son passage elle soulevait des murmures d'admiration.

C'était lady Andley, cette même Anglaise dont l'étrange conduite avait un soir tant intrigué Gaston.

La lady, ce soir-là, portait une robe en moire blanche toute parsemée de fleurs bleues et jaunes et une longue traîne en velours vieux rose richement garnie de broderies chatoyantes.

(A suivre.)

CASTORIA.

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

LE PROGRES A VILLE ST-PAUL

ON VEUT EMPRUNTER $65,000 POUR FAIRE DES TRAVAUX MUNICIPAUX. — AMELIORATIONS AU CANAL DE LACHINE.

VILLE SAINT-PAUL, 14 — Au conseil municipal on a décidé de s'adresser à la compagnie Peat Coal & Gas, pour lui demander à quelles conditions elle fournirait le gaz à la ville Saint-Paul.

Après une discussion assez vive, le conseil a adopté le nouveau règlement qui pourvoit à l'augmentation des taux de un pour cent.

Un règlement d'emprunt soumis à l'avocat, approprie un montant de $40,000 pour les rues et les égoûts.

Une autre autorisation permettrait un emprunt de $25,000 pour construire un hôtel-de-ville.

On a décidé de prendre en considération une nouvelle licence d'épicerie, pour la vente de liqueurs. Cette licence est sollicitée par M. Arthur Pelletier.

—On commandera incessamment une douzaine de wagons de pierre, pour le pavage des rues.

—M. Omer Pelletier a accepté $95, en règlement d'une réclamation de $200 pour dommages subis dans sa cave.

Le gouvernement vient de décider d'importantes améliorations, au canal de Lachine.

Environ deux cents milles dollars seront dépensés à cet effet.

Les travaux comprendront la construction des quais de débarquement autour d'un bassin qu'on est en train de creuser actuellement, où les bateaux pourront déposer leurs marchandises.

Ces travaux occasionneront certains changements sur les voies du Grand Tronc et du Pacifique Canadien.

Par cette entreprise d'intérêt général, l'industrie pourra profiter des divers emplacements qui n'étaient pas utilisés le long du canal, emplacements sur lesquels bientôt de nouvelles manufactures trouveront à s'installer.

Le contrat en est donné à la Société Canadienne d'Entreprises Générales.

En outre on est à faire dans le moment au Canal de Lachine, diverses réparations aux écluses pour y installer le service d'ouverture et de fermeture par pouvoir électrique. Ce perfectionnement sera très avantageux, parce que les bateaux n'auront plus à attendre si longtemps pour passer d'une écluse à l'autre.

LA RENAISSANCE D'UNE HARMONIE

(Spécial à la PATRIE)

LONGUEUIL, 14. — Nous apprenons avec plaisir la résurrection prochaine de l'harmonie de Longueuil.

Tous les amateurs qui désirent faire partie du nouveau corps de musique sont priés de se réunir samedi soir pour poser les bases définitive de la réorganisation.

On dit que M. Hardy, l'éminent musicien bien connu de la métropole, sera le directeur de ce corps de musique. On ajoute que M. Hardy projette de venir résider prohainement à Longueuil.

Comme autrefois, dans le parc Hurteau résonneront bientôt les instruments de fanfare, pour égayer notre population, les beaux soirs d'été.

NOUVELLES DU GOLFE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 14.— L'Islet: 41; pluie, sud-est, très peu de glace.

Pointe-au-Père: 157; nuageux, sud-ouest.

Matane: 199; pluie, sud-ouest.

Pointe de la Renommée: 322; nuageux, sud-ouest.

Anticosti: pas de communication.

Pointe Escuminac: 450; nuageux, sud, beaucoup de glaces près de la côte.

Cap Tourmente: 527; clair; sud-ouest; un peu de glaces au loin.

Cap Traverse: clair, sud; glaces amoncelées partout.

Mulgrave: 573; clair; sud-ouest; très peu de glace dans le détroit.

Port Hood: clair; sud-ouest; glace s'en allant vers le nord.

Cheticamp: Nuageux; sud-ouest; glaces amoncelées, allant vers le nord.

Iles Madeleine: 475; clair; sud-ouest; un peu de glace au loin, allant vers l'est.

Cap St-Laurent: 530; clair; sud-ouest; beaucoup de glaces amoncelées.

Cap Nord: Clair; sud-ouest; un peu de glace amoncelée au loin, allant vers le nord-est.

Iles St-Paul: 537; clair; ouest; un peu de glace amoncelée au loin, allant vers le nord-est.

Cap Ray: 551; nuageux; sud-ouest.

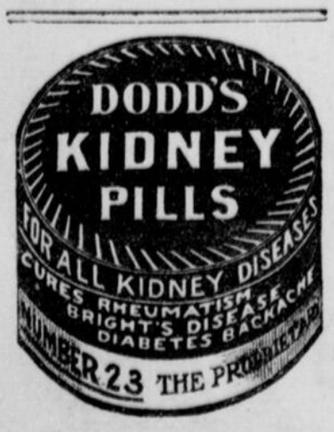
Pointe d'en bas: 580; clair; ouest; le steamer "Wobun" sortant à 6 a. m.

Cap Race: clair; ouest; 6 banquises près de Cap Ballard; 2 banquises près de la station sont échouées.

Pointe Amour: Epais brouillard; sud-ouest; beaucoup de glaces amoncelées allant vers l'est.

NOUVELLE CONTREDITE

On nous demande de contredire la nouvelle du mariage, prétendu prochain, de Mlle Laure Latreille, avec M. Albert Delages, à Coteau Station.



LE SALAIRE DES OUVRIERS DE LA VILLE

Le Conseil de Ville refuse, par une forte majorité, de réduire l'échelle des salaires municipaux, comme le demandaient les échevins Ward et Carter.

Un vote a été pris, hier après-midi, au Conseil de Ville, affirmant l'attitude prise il y a plus de deux ans, concernant le salaire des journaliers de la Corporation.

L'échevin Ward a proposé que ce salaire qui fut porté à 20 cents de l'heure au maximum, pour une journée de dix heures, fut diminué à 15c. de l'heure, avec discrétion pour la Commission des finances de porter ce salaire à 20 c. dans les cas particuliers où la chose serait nécessaire. L'échevin Ward fit un long discours pour appuyer sa motion, trouvant scandaleux que la ville s'engage à payer le plein prix alors que la main d'oeuvre abonde et que les journaliers travaillent partout pour 15 c. de l'heure.

L'échevin Carter seconde la motion et dit que lorsque l'augmentation fut déclarée il y a trois ans, la chose était convenable ; elle était même nécessaire. Mais, aujourd'hui, les sans travail sont plus nombreux que ceux qui travaillent et l'on doit modifier l'échelle des salaires municipaux.

L'échevin Gallery répond à l'échevin Ward en lui disant que s'il était opportun de réduire les salaires des journaliers parce qu'on peut aujourd'hui les remplacer facilement, l'on devrait songer à diminuer les salaires des vieux employés de la ville, que l'on garde par bonté. A l'échevin Carter, l'échevin Gallery demande, que puisqu'il considère que l'augmentation était légitime il y a trois ans, si le prix de la vie a diminué depuis trois ans ? Il a presque doublé au contraire et ce n'est guère le temps, dit-il, de réduire encore la pitance qui revient aux ouvriers sans emploi.

L'échevin Giroux dit que la motion de l'échevin Ward pêche par sa base, parce qu'elle confond les ouvriers qui ont un emploi permanent et les journaliers de la corporation qui travaillent, en moyenne, cinq ou six mois par année.

Il ne croit pas que ce que reçoivent les ouvriers aujourd'hui soit exorbitant et si l'échevin Ward savait ce que c'est que la misère, il changerait peut-être d'avis.

L'échevin Giroux estime qu'il est du devoir des pouvoirs publics de donner du pain à ceux des citoyens qui n'en ont pas.

L'échevin L. A. Lapointe souleva un point d'ordre et dit que le budjet étant voté en décembre, il est trop tard de modifier les crédits en avril et que par conséquent, les Finances sont impuissantes à faire la réduction proposée.

Le maire suppléant, l'échevin Duquette, maintient ce point d'ordre et l'échevin Lespérance, appuyé par l'échevin Dagenais, proposa que la motion de l'échevin Ward fût biffée de l'ordre du jour.

Cette motion fut adoptée sur le vote suivant :

Pour. — Les échevins Lapointe (L. A.), Giroux, Proulx, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lévesque, Lespérance, Turner, Bumbray, Gallery, Lavallée, Leclaire, Couture, Laviolette, Martin (J. B. A.), Nault, Séguin, Marin, Duquette, Major, David, Roy, Lamoureux, Prud'homme, McKenna.—26.

Contre.—Les échevins Yates, Robinson, Ward, Carter. — 4.

La Banque de Saint - Jean

Un terme spécial de la Cour d'Assises sera tenu le 10 mai, pour faire subir un procès aux accusés

M. Pennington, député de Mégantic, a posé hier la question suivante au gouvernement provincial :

"1. Le procureur-général a-t-il donné instruction au greffier de la Couronne du district d'Iberville, d'ordonner la tenue d'un terme des assises criminelles pour le mois prochain ? 2. Quelles circonstances extraordinaires nécessitent le dit terme spécial, quand il est fixé par statut, comme devant avoir lieu une fois par année, en octobre ? 3. Le gouvernement sait-il que l'existence légale de la banque de St-Jean est contestée à St-Jean, P. J., devant la cour supérieure, dans les causes des successions Brunet et Franchère ; que la dite cour a ordonné la preuve des allégations avant d'adjuger sur le mérite et que d'ici au jugement, l'existence légale de cette banque est douteuse, et qu'en conséquence de ce doute, les poursuites criminelles sont prématurées ? 4. Quelle influence a réussi à faire obtenir ce terme spécial de la cour criminelle à St-Jean, si toutefois il doit ainsi avoir lieu ?"

REPONSE DU GOUVERNEMENT

1. Le procureur-général n'a pas le pouvoir d'ordonner la tenue d'un terme ordinaire ou spécial de la Cour du banc du roi en matière criminelle. Une proclamation du lieutenant-gouverneur a ordonné qu'un terme spécial de ce tribunal ait lieu dans le district d'Iberville le dix mai prochain et les jours suivants, conformément à la loi.

2. Les époques des termes du dit tribunal ne sont par fixées par statut, mais par proclamation du lieutenant-gouverneur. Les circonstances qui ont rendu nécessaire un terme spécial dans le district d'Iberville sont les suivantes : Au terme de novembre certains accusés obtinrent un changement de venue et le renvoi de leurs procès à la cour criminelle du district de Montréal. Au terme de mars de la cour criminelle de ce dernier district, ces mêmes accusés obtinrent un nouveau changement de venue et le renvoi de leurs procès à la cour criminelle du district d'Iberville. C'est afin d'assurer l'instruction des accusations dont il s'agit dans le plus bref délai possible qu'un terme spécial a été ordonné.

3. Le gouvernement ignore que l'existence légale de la banque de Saint-Jean soit contestée. Si les poursuites criminelles dont on veut parler dans cette question sont celles indiquées ci-dessus, le gouvernement a confiance que justice sera rendue à la Couronne et aux accusés, quelles que soient les questions qui seront soulevées aux procès.

4. Ce sont les considérations mentionnées dans la réponse deuxième et nulles autres qui ont motivé la tenue d'un terme spécial de la Cour du banc du roi en matière criminelle dans le district d'Iberville.

NOUVELLES DE LA VIEILLE CAPITALE

Retour de l'"Aranmore". — Le "Druid". — Décès de M. L. Dumas. — Reconstruction.

(Spécial à la PATRIE.)

QUEBEC, 14.— Parti de Québec le 4 avril dernier pour les divers ports de la côte Nord, le steamer "Aranmore" est arrivé, hier, dans le port de Québec, après un voyage des plus heureux. C'est le premier steamer qui remonte le fleuve, cette année. Il a ramené plus de cinq cents passagers, dont une centaine venaient des chantiers de Clarke City.

— Le steamer "Druid" est sorti du bassin Louise, et est actuellement au quai du Roi, à prendre du charbon, ainsi qu'une cargaison de bouées qu'il va aller placer dans le bas du fleuve, aussitôt que l'état du fleuve le permettra.

— Un jeune Québecois bien connu vient de disparaître. M. Léonidas Dumas, fils de feu L. G. Dumas, est décédé, hier, succombant à la pneumonie. Il était âgé de trente ans. Il avait épousé Mlle Alice Duchaîne. C'était un musicien distingué. Il était flûtiste dans l'orchestre Symphonique de Québec.

— Mgr Bolduc, chanoine, prélat domestique de Sa Sainteté, ancien curé de Cacouna, a définitivement établi sa résidence à Québec. Il avait abandonné la cure de Cacouna depuis une couple d'années, et il demeurait à Rimouski.

— Un jeune homme de Lévis, nommé Blouin, a comparu en cour de police pour avoir volé de l'argent dans le tiroir-caisse de M. T. Gelley, boucher, de Bienville, qui l'a pris en flagrant délit. Il a été condamné à une légère amende.

GRANDE GARE A HAMILTON

HAMILTON, Ontario, 14 — Le "Toronto Hamilton and Buffalo Railway" va bientôt acquérir des terrains du côté sud de la rue Hunter, de la rue James à la rue Catherine, pour y établir une grande gare d'union. Les compagnies intéressées sont le "Toronto, Hamilton and Buffalo Railway, le Michigan Central, le Canadian Northern et le Pacifique Canadien.

OU DONC SE TROUVE POLYDOR CARDINAL ?

(Spécial à la PATRIE)

STE-ANNE DE BELLEVUE, 14.— Madame Cardinal désire avoir des renseignements sur le sort de son mari, disparu depuis le 21 mars dernier. Voici sa description :



M. POLIDOR CARDINAL, disparu.

Nom : Polidor Cardinal, 37 ans.

Grandeur : 5 pieds 4 pouces, cheveux bruns, moustaches et yeux bruns. Il portait: pardessus noir, habit en serge bleu-marin et casquette grise.

La dernière fois qu'il fut vu, c'était dans la rue Atwater, Montréal.

Madame Cardinal désire avoir des nouvelles de son mari par l'entremise de la PATRIE et demande que toute nouvelle lui soit envoyée à nos bureaux.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

Division nord

Assemblée de tous les officiers de la division nord de l'association St-Jean-Baptiste, ce soir, à huit heures précises à la salle du couvent du Sacré-Cœur, 463 rue Droiet, entre les rues Marie-Anne et Rachel.

Par ordre,
EUGENE AUBUCHON,
Président.
J. C. DUCHARME,
Secrétaire

MANUFACTUREE EN CANADA
Par une COMPAGNIE CANADIENNE
The New Williams
CONNUE DE NOM ET DE REPUTATION
Aucune Enseigne Nécessaire.



CHERCHEZ TOUJOURS LA MARQUE
The New Williams
Solliciteurs pour la Ville Demandés.
THE WILLIAMS MANUFACTURING CO., LIMITED,
334 BOULEVARD SAINT-LAURENT.
Département de la Partie Ouest :
H. A. WILDER & CIE., 290 Rue Sainte-Catherine Ouest.

UNE GUERISON MIRACULEUSE

UNE PARALYTIQUE RECOUVRE L'USAGE DE SES JAMBES AU SANCTUAIRE DE BEAUPRE.

Le dernier numéro de la Semaine Religieuse de Montréal, nous apporte la nouvelle d'une guérison miraculeuse opérée à Sainte-Anne de Beaupré, le 12 juillet dernier.

La miraculée est une demoiselle Mélina Forget, âgée de 27 ans, dont les parents demeurent dans la paroisse de Saint-Pierre, à Montréal.

La Révde Sœur Jacques Kisaï, supérieure de l'hôpital des Incurables, où Mlle Forget a séjourné depuis le 22 août 1906 au 12 juillet 1908, date de sa guérison, atteste sous sa signature, la maladie de la jeune fille et sa miraculeuse guérison au sanctuaire de Beaupré, lors du pèlerinage de la paroisse.

Mlle Forget ne pouvait se servir de ses jambes qui refusaient de la porter. Elle revint seule de la Sainte Table, et depuis marche comme avant sa maladie.

Le Dr Camille Bernier, qui a examiné et traité la malade, a aussi attesté sous sa signature que Mlle Mélina Forget a été miraculeusement guérie d'une maladie de l'épine dorsale accompagnée de paralysie des jambes.

LES PROGRES D'EMBRUN, ONT.

(Spécial à La Patrie)

EMBRUN, Ont., 14—Grâce aux efforts de quelques résidents de notre village, le bureau-chef de la Trader's Bank of Canada a décidé d'ouvrir une succursale à Embrun. C'est donc un grand avantage pour toute la paroisse et un signe évident de progrès que l'établissement de cette banque au milieu de nous.

Avec notre belle église, terminée, l'année dernière, notre jolie et spacieuse école, érigée grâce au dévouement de notre zélé curé, le Révérend J. U. Forget, avec le téléphone installé il y a trois ans et la banque récemment établie ici, il ne manque plus rien à notre village, pour en assurer le progrès. De fait nous n'avons rien à envier aux autres villages comme Crysler, Russell, etc. et quand l'on songe que la paroisse d'Embrun comprend 500 familles, nous avons raison d'être fiers de l'avancement de ce centre exclusivement canadien-français.

M. H. D. Batcheller est le gérant de la banque Trader's et sa courtoisie, sa grande affabilité, son habileté dans les affaires ne sauront manquer d'attirer à ses bureaux une croissante clientèle.

Né à Bedford, Qué., M. Batcheller passa de bonne heure dans la province d'Ontario où il occupa différentes positions de confiance jusqu'à il y a sept ans, alors qu'il entra au service de la Trader's Bank, à Ingersoll, où il demeura pendant quatre années. Passant ensuite aux bureaux de Toronto, il gagna une promotion bien méritée et ses supérieurs furent tellement satitfaits de son activité et de son zèle qu'ils le choisirent pour lui confier l'administration de la succursale d'Embrun.



M. H. D. BATCHELLER, gérant de la Trader's Bank à Embrun, Ont.

La banque a placé dans ses bureaux un coffre-fort énorme, et quiconque a des papiers de valeur, contrats ou testaments, à mettre en sûreté, est invité à profiter de l'offre de M. Batcheller qui les déposera tout à fait gratuitement dans son coffre-fort.

Il est donc à espérer que le public en général saura encourager une institution locale dont l'établissement parmi nous marque une ère nouvelle de progrès.

D'AMERIQUE EN EUROPE

En dirigeable. — Une société incorporée dans ce but, à New-York.

NEW-YORK, 14 — Le juge Hendrick, de la Cour Suprême, a approuvé hier le certificat d'incorporation de la "Europe-America Aero Navigation Society" et les documents ont été expédiés à Albany, hier soir, par M. Benno Lœwy, avocat-conseil de la société, pour être soumis au secrétaire d'Etat. Cette compagnie est formée dans le but d'encourager les tentatives de traversée de l'Atlantique en ballon. Son siège social sera établi à New-York.

LES TENDANCES DU PUBLIC VOYAGEUR

Elles se dessinent de plus en plus et nous voulons comme raison de la popularité du QUEBEC CENTRAL l'exactitude et le confort que l'on trouve toujours sur ses trains princiers. Cette ligne moderne entre toutes, qui relie la vieille capitale à la grande métropole américaine, New-York, est aujourd'hui la route préférée des touristes et des hommes d'affaires.

Le service de chars dortoirs et de chars à diner est parfait sous tous les rapports. 41-1

NATIONOSCOPE

Pour la semaine de Paques, MM. Gauvreau et Larose ont voulu bien faire les choses et nous devons dire qu'ils se sont surpassés dans le bon goût et choix du spectacle qu'ils offrent cette semaine à leur nombreuse et élégante clientèle. Les spectacle qu'ils nous donnent cette semaine, au Nationoscope est très varié, amusant, intéressant et ne manque pas d'un certain cachet artistique. Les vues sont superbes et très nombreuses. L'histoire de cette jeune fille qui épousa Cupidon, le dieu de l'amour, et qui devint ensuite la déesse Psyché, est très bien représentée par la cinématographie Pathé. "Napoléon et Joséphine" est aussi une vue historique qui nous fait assister à diverses phases de la vie de celui qui bouleversa tant le monde. La partie-concert qui fait l'attrait principal de ce lieu d'amusement est supérieure à toute autre. M. Edwards chanta "Shine in the harvest moon", d'une façon admirable. Melle D'Orgeval, de sa voix toujours fraiche et douce, nous a ravi avec "Nos deux" et "Sérénade à Carmen." Ce fut pendant 25 minutes un gai rire continuel, lorsque M. et Mme Harmant nous jouèrent cette fine comédie-opérette intitulée "Le mariage au Nidon". Ces deux artistes ont obtenu un succès sans précédent. Les milliers de personnes qui ont été témoins de ce spectacle ont été enchantées des trois heures qu'elles ont agréablement passées au Nationoscope et tout fait prévoir qu'il en sera ainsi toute la semaine.

W. H. Scroggie Limited
Angle des rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

COSTUMES-TAILLEUR DOUBLES EN SOIE POUR DAMES, POUR $25.00

Seulement 50 jolis costumes-tailleur pour le Printemps en bleu-Alice, vert, taupe, etc., dans des styles charmants et élégants, les manteaux sont entièrement doublés en soie, cousus avec de la soie, et garnis de différentes jolies façons.

Aussi un nombre limité de costumes - tailleur en Panama noir. Prix spécial **$25.00**

Parce que ces costumes nous sont arrivés trop tard pour notre commerce d'avant Pâques, le manufacturier nous a accordé une concession extra dans le prix, autrement les prix en seraient de ... ... **$30.00** et **$35.00**

ROBES PRINCESS POUR DAMES $17.50 ET $20.00

Magnifiques robes Princess en Panama Français, en drap Français de fantaisie avec rayure invisible et en Vénitien Français et Drap Fin dans une belle variété des nouvelles nuances de Printemps.

Elégamment taillées et garnies avec goût dans des douzaines de manières différentes et captivantes. Valant jusqu'à $27.00. Prix de vente **$17.50** et **$20.00**

JUPONS EN SATEEN NOIR AVEC LARGE VOLANT ET FRANGES POUR LA POUSSIERE, POUR DAMES. REGULIER 98c, POUR **79c**

LE GRAND CONCERT

(Suite de la 7e page)

Bertrand, Henri Lamothe, H. Lavigne et Eugène Olivier.

Mesdames et mesdemoiselles Archambault, M. Archambault, B. Bertrand, G. Bertrand, G. Bertrand, I. Bourget, M. A. Beauchamp, A. Beauchamp, G. Brien, A. Bouchard, A. Bouchard, J. Boismenu, H. Bourque, M. Bourque, F. Bourque, A. Boisseau, A. Boisseau, Alex. Brossard, B. Bourgoin, M. R. Bourgoin, L. Bourgoin, Alice Beaulieu, H. Beaudry, B. Cartier, G. Cartier, B. Couillard, L. P. Charlebois, G. Charlebois, G. Charlebois, J. A. Charbonneau, J. A. Contant, A. Chapleau, H. Corbeau, E. Chevalier, J. Clairemont, B. Clairemont, M. L. Choquette, C. Charbonneau, M. Desjardins, B. Dubord, I. Dubord, E. Dubord, E. Déry, B. Déry, A. Dorval, E. Dorval, M. R. Desforges, Desmarais, U. Dalpé, I. Duchesneau, , I. D'Orsennens, J. De Lorme, V. De Lorme, C. Desjardins, B. Dagenais, F. Dagenais, M. A. Ethier, B. Forget, M. D. Forget, J. Forget, A. Forget, B. Fremeau, R. Fortier, Fuchs, F. Gendreau, J. Galipoli, R. Galipoli, A. Galipoli, M. Gauvreau, G. Gauvreau, R. Gill, M. Gill, H. Gaulin, G. Gagnon, A. Gagnon, B. Gagnon, C. Guertin, B. Guertin, Guérin, L. Giguère, A. Gagnon, H. Hémond, B. Hémond, C. Hudon, M. T. Hudon, A. Hillmann, A. Hillmann, L. Hillmann, M. Hamilton, G. Kieffer, A. Kieffer, T. Kieffer, M. J. Kieffer, R. Larivière, E. Lévesque, L. Lespérance, A. Lecompte, Lafrance, G. Lafrance, R. Lafleur, L. Léger, H. Lavoie, M. Logan L. L'Heureux, R. L'Heureux, Alex. Leblanc, Aug. Leblanc, R. Lozeau, A. Lemoine, M. Lafond, R. Larocque, B. Larocque, Lamontagne, G. Lamontagne, A. Lamoureux, L. Lamoureux, P. Labelle, R. Lajoie, D. Lapointe, F. T. Lefebvre, J. Marier, A. Moussette, J. E. Monday, McEnroe, A. Maillet, B. Monette, R. Monette, A. Mousette, E. Morency, M. Martin, A. Poitras, J. U. Poirier, F. Poirier, I. Poirier, V. Paré, Poitevin, A. Poitevin, V. Pagé, A. Péladeau, P. Péladeau, M. Quinn, J. Rivet, B. Rivet, M. Roy, A. Roy, A. Raymond, Alex. Racine, Arc. Racine, E. Racine, C. Robillard, A. Rousseau, M. Sauvé, M. St-Cyr, St-Cyr, E. Séguin, R. St-Arnaud, R. Trudel, A. Trudel, L. Perreault, J. Terreault, B. Thibaudeau, E. Thibaudeau, M. Terroux, Vézina, Vincent et A. Verreau.

Painkiller EN HIVER
Arrête les frissons et prévient aussi
LES RHUMES
LA GRIPPE
LA PNEUMONIE
Sans égal comme liniment pour
LES ENGELURES
LES CREVASSES
LES FOULURES
LES CONTUSIONS
LES RHUMATISMES
Ayez toujours avec vous, à la maison ou au dehors, le véritable "Painkiller" [Perry Davis]
25 et 50c LA BOUTEILLE

FEU MME I. DAME

(Spécial à la PATRIE)

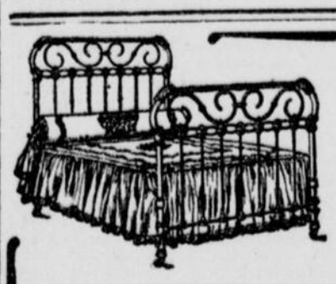
VILLE ST-PAUL, 14 — Les obsèques de feu Mme Marie Doré, épouse de M. I. Dame, ont eu lieu en notre église paroissiale, ce matin, à 8.30 heures, au milieu d'une très nombreuse assistance.

M. le curé Brissette, assisté des abbés Pilon et Ouellet, vicaires, officia au service.

Le chœur de chant, dirigé par M. Dufort, rendit avec précision la messe des morts harmonisée.

Bref, ces funérailles furent très imposantes.

CHATHAM, Ontario, 14 — William McCathem, un nègre a été condamné pour vol et voies de fait à cinq ans d'emprisonnement.

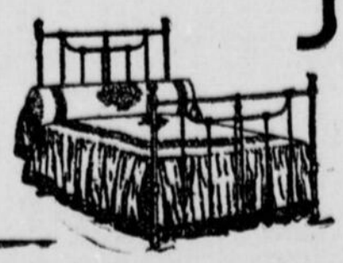


NOTRE
Vente d'Ecoulement Annuelle de
COUCHETTES EN CUIVRE et EN FER

C'est à cette saison de l'année que nous écoulons toujours nos lignes désassorties de couchettes. Dans le but de les écouler rapidement, nous les marquons à des prix spéciaux de réduction. Si vous êtes pour avoir besoin ce printemps d'une couchette en cuivre ou en fer, cela vous paiera certainement de connaitre nos prix avant de vous décider à acheter. Nous offrons à très bon marché, quelques couchettes qui conviennent spécialement à l'ameublement des MAISONS DE CAMPAGNE, nous mettrons en entrepôt et assurerons gratuitement tout ce que vous achèterez maintenant, jusqu'à ce que vous en ayez besoin. Nous avons environ 150 paires de très beaux oreillers tout en plume faits de matériaux de choix, avec couverture garantie ne pas laisser échapper la plume, en dessins de fantaisie et d'une pesanteur de 7 lbs par paire. Ces oreillers sont ordinairement vendus à $2.00 la paire, mais vu que nous en avons acheté une trop grande quantité l'automne dernier et que nous en avons aussi encore plus acheté pour le commerce d'été, nous avons décidé d'écouler celles que nous avons au prix réduit de **$1.35** la paire. Vous ne pouvez laisser échapper cette occasion de bon marché si vous avez besoin d'oreillers.

Le Magasin est ouvert tous les soirs.

The Stoddard Bedding Co.,
334 rue Ste-Catherine Ouest.



ACTIVITE SUR LES " STEEL "

Le petit " Steel " se vend à 34 et de preid à 125

Cet avant-midi encore le Steel a fait à lui seul les frais de la séance; le petit "Steel" a été très actif, ainsi que le "preid," mais le premier s'est comporté d'une façon moins satisfaisante. Qu'on en juge. A l'ouverture il marquait 33 3-4, puis graduellement il monta à 34, où il se maintint assez longtemps, pour faire vole-face en quelque sorte et retomber à 33 1-2, alors qu'on se réjouissait de la hausse. Mais le Steel "preid" s'est mieux comporté; il est monté graduellement lui aussi de 124 1-2c à 125 pour aussi réagir, mais tranquillement. Les obligations sont encore à 91 flat.

Le Power a été actif et s'est vendu à 113 1-2.

Le Toronto Street a été plus en demande que le Montreal Street. Le Toronto s'est vendu à 124 1-8, et deux actions du Montreal Street se sont vendues à 211.

L'Ogilvy marque 115 1-2, et le Lake of the Wood 103 1-4.

La Crown Reserve a été très active à 283.

LE MARCHE DU BLE

Le "New-York Evening Post", disait hier soir que le marché du blé était devenu tel qu'il n'était plus possible de ne rien prévoir ni de former une opinion exacte.

Il dit que les opinions se partagent et que d'une part on affirme que la hausse est terminée, l'Europe ayant son approvisionnement pour plusieurs mois, tandis que d'autres part on affirme que la hausse pourrait s'accentuer encore. Mais il est certain qu'à l'heure qu'il est, un grand nombre de courtiers de la Halle-aux-Blés conseillent à leurs clients l'attendre de nouveaux développements.

A Chicago, toutefois on entrevoit une nouvelle hausse à la suite d'une dépêche de Bradstreet, disant qu'on comptait déjà une diminution de 5,274.000 de boisseaux. Les semences dans le Nord-Ouest sont retardées par le temps froid, et par la crainte d'une chute de neige qu'on annonce.

Aujourd'hui à Chicago, le blé marquait à l'ouverture 127 et 127 1-2, pour le blé de mai et 116 à 115 3-4 pour celui de juillet; à dix heures-cinquante-cinq, le blé de mai se vendit 1.28 et celui de juillet 1.16 5-8 et à onze heures celui de mai se vendait 127 7-8.

A Winnipeg, le blé de mai s'est vendu 123 5-8 et celui de juillet 125. Il ne faut pas oublier aussi que sur le marché du blé, la spéculation et la manipulation à sa grande place et le marché paraît être ce matin entre les mains des manipulateurs.

LA SITUATION A NEW-YORK

A l'heure qu'il est deux facteurs principaux menacent d'agiter le marché de New-York, nous voulons parler de la moisson et de la question ouvrière.

Depuis plusieurs semaines l'industrie coupe les salaires de ses employés et ces derniers jusqu'ici ont souffert cette diminution sans rien dire; mais maintenant, on appréhende des difficultés, on craint que les ouvriers opposent la grève aux nouvelles tentatives des industriels. D'autre part, la moisson, qui doit être une des plus grandes sources des revenus des Etats-Unis a causé un peu d'inquiétude, à la suite du récent rapport du gouvernement de Washington, mais ces craintes se dissipent peu à peu, à mesure que d'autres nouvelles plus rassurantes et confirmées arrivent. Il est vrai que l'approvisionnement du blé de 1908 achève, mais d'autre part on a confiance, que pour peu que la température se comporte bien, la moisson nouvelle pourvoiera aux besoins les plus urgents.

L'argent est toujours abondant, les exportations d'or ont cessé, faisant cesser en même temps les craintes d'une disette de numéraire. Toutefois on redoute que la trop grande facilité de l'argent amène de la spéculation effrenée ou pour le moins téméraire.

LA HAUSSE DU PRIX DU PAIN

Après délibération avec quelques membres de l'association, M. F. Coursol, le président, a décidé de convoquer pour la dernière semaine d'avril, une assemblée générale des boulangers de notre ville pour décider quelle attitude il va falloir prendre devant la situation faite par la hausse du prix des farines.

M. Coursol à qui nous causions de cette importante question, nous rappela qu'il y aura 2 ans à l'automne que cette hausse sur les farines s'accentue graduellement. En 1907, à l'automne, une première hausse fut décidée à la suite de la moisson peu abondante que le Canada avait eue cette année-là, et dit M. Coursol, cette augmentation s'élevant graduellement, a atteint le chiffre considérable de $2.35 par baril de farine en dix mois environ. Tant que l'augmentation ne fut que de 50 centins par baril, les boulangers ne pensèrent pas à élever le prix du pain, mais à l'heure qu'il est l'augmentation est si considérable qu'elle prend tous nos profits et on comprend qu'une augmentation du prix du pain devient nécessaire.

"Mais cette augmentation ne se fera qu'au mois de mai. La majorité des boulangers pourra terminer le mois sans être obligés de changer les prix actuels."

Parlant de l'article publié dans la PATRIE sur la hausse du blé et des farines, M. Coursol nous a dit que cette revue de la situation était très bien faite et qu'aucun journal n'avait aussi bien exposé les faits.

LA REORGANISATION DU 'STEEL'

Les titres du Steel" sont de nouveau beaucoup plus demandés, et c'est à la faveur des plus encourageantes rumeurs que cette vogue s'est manifestée. Le fait est que l'opinion est de plus en plus optimiste vis-à-vis les titres de cette valeur. Jeudi, les directeurs de la compagnie vont se réunir, et on s'attend bien que c'est pour rédiger, de concert un avis officiel des intentions de la compagnie quant à la réorganisation financière. Comme bien on pense les rumeurs les plus diverses circulent dans le district des affaires au sujet de cette réorganisation.

On dit en premier lieu que le Steel préf. sera mis en position de payer un dividende régulier et cela aussitôt que les dividendes accumulés auront été payés. D'un autre côté, on dit que la compagnie rachètera aussitôt qu'elle le pourra ses obligations pour ne laisser sur le marché que ses actions ordinaires et ses actions préférentielles.

On comprend que l'assemblée des directeurs du Steel est attendue avec impatience.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 14 avril 1909

Valeurs	Vend	Ach.	Valeurs	Vend	Ach.
Bell Tel Co	146	.....	Banks—		
Bri Can As	95¾	93¾	B N A	.....	.....
B C P A A.	95	.....	Commerce	175	174¾
do B.	.....	91¾	Dominion	.....	.....
Can Conv.	64	63	East Town	160	.....
Can Pacif.	176	176¾	Hamilton	.....	.....
Crown Re.	2.86	2.81	Hochelaga	148	144
Det El Ry.	60	58¾	Imperial	.....	.....
D Coal Co.	68	67¾	Merchants	163¼	163
do prfd	.....	110	Moisons	204	.....
D I St'l Co.	33¾	33¼	Montreal	247¼	247
do prfd	125	124¾	Nationale	.....	.....
Duluth Co.	.....	17	N Brunswi	.....	.....
do prfd	.....	.....	Nova Scoti	284	283
Half Ri Ry	110¾	109	Ottawa	.....	.....
Havana El	51	50	Quebec	125¼	125
do prfd	.....	.....	Royal	221¾	219¼
Ill Trac Pd	93¼	92¾	Standard	.....	.....
Int C Coke	.....	.....	Toronto	.....	.....
Inter'al C'l	.....	.....	Union	136	135¼
Int P'r C'mt	137	130	Cottons—		
L of W'ds Co	.....	103	Can C C Co	82½	80
do prfd	.....	.....	D Textile C	95	94
Laur Paper	.....	118	D Text Pfd	100	100
do prfd	120	.....	Montreal	.....	119
Mackay Co	77¾	77	Bonds—		
do prfd	73¾	73	Bell Teleph	.....	.....
Mex L & P	.....	76¾	Can C Col.	.....	.....
do prfd	.....	109¾	Can Con	10	.....
Minu St P'l	138	137	Cable	.....	.....
do prfd	.....	.....	Dom. Coal	.....	.....
Mt L H P'r	113¾	113¼	Dom. Cot.	.....	99
Mont St Ry	211	210½	Dom I & S	96¾	96
New St Ry	.....	.....	Hall Tram	.....	.....
Mt L & Mg	.....	.....	Hav El El'c	.....	.....
Mt St'l W'k	.....	.....	Keew Mill	.....	105
do prfd	.....	.....	L of Woods	.....	107
Mt T g h Co	.....	.....	Laur Paper	.....	.....
Nipissing	10¾	10¾	Mag la Dev	.....	.....
Nor'n Ohio	.....	.....	Mex E L Co	.....	.....
N S'l Coal	87	86	Mex L & P	.....	87¼
do prfd	.....	116	Mt L H & P	.....	98¾
O'g'y M Co	115¾	115¼	Mt St'l Ry	.....	.....
do prfd	122	.....	M't Wareh	.....	.....
Penman Ltd	60¾	60	N S'l & Co	.....	.....
do prfd	.....	.....	N Scot Cot	.....	.....
Quebec Ry	33¼	32	Ogilvie M'l	110¾	110
do prfd	118	113	do Ser B	.....	.....
R & O Nav.	83¾	83¾	Price Bros	.....	108
R J L & P C	89	85	Quebec Ry	.....	.....
Sao Paulo	134½	.....	Rio de Jan	.....	91
Shaw W P	.....	.....	Sao Paulo	.....	.....
St Jo's R R	.....	.....	St John Ry	.....	.....
Toledo	.....	.....	Tex'l Sec A	93¾	90
Toronto	133¼	176	do B	100	93¾
Tri City Pfd	99	97	do C	97½	90
Twin City	101½	101	do D	100	92
Winnipeg pd	.....	.....	Ter Yo & R	102	100
Win'peg gd	.....	.....	West India	.....	.....
Wind'r M'l	.....	.....	Winni Elec	108	106
Wind'r M'l	.....	.....	Wind'r M'l	.....	.....

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal 14 avril 1909

Valeurs	Ouv.	p.m.	Valeurs	Ouv.	p.m.
Am Car P	60	60	Le Nashvil	138¾	138¾
do prfd	.....	.....	Mackay Co	77	77
Am C Oil	58	57¾	do prfd	.....	.....
Am Loc Co	55¾	55¾	Miss Pac	74¾	74¾
A L Copper	77	76¾	Norfolk W	90¾	90¾
Am Smel C	83¾	82¾	Nor Pacific	141¾	141¾
do prfd	.....	.....	MStP&SM	.....	.....
Anaconda	55¾	55¾	do prfd	148	148
A Beg & Co	134	134	N Y C & H	131¾	131¾
A T & S F	107	107	N Y O & W	.....	.....
do prfd	.....	.....	Nat Lead C	84¾	84¾
Balt & Ohio	112¾	112¾	North Ame	82¾	81¾
B R T	76¾	76¾	Pacific Mail	.....	.....
C & Al Co	.....	.....	Penn R R	134¾	134¾
Can Pacific	175¾	176¾	P Ste'l com	38	38
Ches & Ohio	76	75¾	People Gas	116¾	116¾
C & N W	.....	.....	Phil & R	138¾	138¾
C M & St P	148¾	149	do I prfd	.....	.....
C G N Y	137¾	138¾	do II prfd	.....	.....
Col F & I	30	30	Risland Co	35¾	35
C C C & S L	.....	.....	Sloss Sheff	75	75
D L ack & W	.....	.....	South R Co	38¾	38¾
Det & Mud	181	181	do prfd	68¾	68¼
Dist U S	.....	.....	South Paci	120¾	120¾
D & R G Co	58¾	58	Tex C & L	.....	.....
do prfd	88¾	89	Texas Pac.	31	31
Erie	.....	.....	Toledo	.....	.....
Erie Rail'd	33¾	33¾	Twin City	.....	.....
do II prfd	30¾	29¾	U S Cons.	61¾	61¼
do I prfd	65¾	65¾	do prfd	118¾	118¾
Great Wet	6¾	6¾	U S Rub Co	.....	.....
Gen Elec	158¾	158¾	do prfd	187¾	187¾
G North Pf	145	144¾	U Pacific C	.....	.....
Havana Co	50	50	do prfd	.....	.....
do prfd	.....	.....	Wabash	18¾	18¾
Illin's Cent	145¾	145¾	do prfd	46	47¾
Kan & Tex	32	32¾	West U Tel	69¾	71
do prfd	71¾	71¾	Wis C com	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

L. of Woods.—25 à 103 1-4.
Iron Pfd.—25 à 124 1-2, 260 à 124 3-4, 200 à 124 7-8, 150 à 125, 15 à 124 7-8, 350 à 125, 200 à 124 7-8, 50 à 124 3-4, 100 à 124 7-8, 175 à 124 1-2.

BROWN, DeLARONDE & CO.,

BANQUIERS ET COURTIERS
97 RUE ST-JACQUES

Commandes de stocks et d'obligations exécutées à toutes les Bourses.

Attention spéciale apportée à l'achat de valeurs de première classe.

mer-v-s-jne

Crown Reserve—3000 à 2.80.
Molsons Bk.—11 à 200.
Twins—10 à 103 1-2, 75 à 104.
Can. Pac.—5 à 176, 25 à 175 7-8, 55 à 176, 25 à 175 3-4.
Mont. St. Ry.—2 à 211.
Power—35 à 113 1-2, 25 à 113 3-8, 60 à 113.
Detroit—7 à 60.
Illinois Pfd.—3 à 92 1-4.
L. of W. Pfd.—20 à 119 3-4.
Telephone—10 à 145.
Mackay—25 à 77, 25 à 76 3-4, 36 à 77 1-2, 25 à 77.
Toronto Ry.—20 à 124 1-8, 3 à 125, 37 à 126, 25 à 124 1-8, 5 à 124.
Rich. & Ont.—15 à 92 1-2.
New Street—1 à 208.
Porto Rico—50 à 45 1-2, 25 à 45 3-8.
Iron—75 à 33 3-4, 75 à 33 7-8, 600 à 34, 25 à 33 3-4, 25 à 33 7-8, 25 à 33 3-4, 25 à 33 1-2.
Ogilvie Com.—50 à 115 1-2.
Nipissing—50 à 10 1-4.
Mex. Pfd.—125 à 107.
Pen. Com.—25 à 50 1-4, 30 à 50, 50 à 50 1-4.
Asbestos—125 à 92 1-2.
Coal—25 à 67 1-2.
Iron Bds.—$16,000 à 91 flat.
Union Bk.—10 à 135 1-4.
Hoch. Bk.—6 à 144, 25 à 145.
Mer. Bk.—9 à 162.

GENTES D'HIER APRES-MIDI.

Detroit Unit.—25 à 58 1-2.
Dom. Iron Com.—300 à 33 1-2, 50 à 33 1-2, 25 à 33 3-4.
Mont. Power—6 à 110 1-2, 25 à 113 1-2.
Mont. Street.—25 à 211.
Mackay Com.—10 à 77 1-4, 30 à 77 1-4.
O'Gilvy—10 à 115 1-2.
Asbestos—25 à 92 1-2.
C. Reserve—200 à 2.83, 1200 à 2.80, 425 à 2.83.
Can. Pac. Rwy.—25 à 176, 50 à 176 1-8, 25 à 176 1-4, 25 à 176 1-8.
Dominion Coal—50 à 67, 50 à 67, 25 à 67.
Penmens—50 à 49 1-2.
Textile Pref.—20 à 99 1-4.
Toronto Rls.—14 à 123.
L. Woods Com.—25 à 102 1-2, 50 à 103.
L. Paper Pref.—10 à 121.
Mackay Pref.—10 à 73 1-2.
Ogilvy Pref.—10 à 120, 10 à 120, 6 à 120 1-4.
Union Bk.—15 à 136.
D. Iron Pref.—25 à 123 3-4, 125 à 124, 110 à 124 1-4, 200 à 124 1-2, 7 à 125, 10 à 124, 25 à 124 1-2, 75 à 124 1-2, 25 à 124 1-4, 100 à 124 1-4, 25 à 124 1-4, 100 à 124.
Asbestos—25 à 92 1-4.
W. Ind. Elec. Co.—6 à 60.
Havana Comm.—25 à 51.
Halifax Tram.—100 à 110.

M. CHEVALIER EN EUROPE

M. Martial Chevalier, l'administrateur général du Crédit Foncier Franco-Canadien et de la Société d'Administration Générale, est parti, ce matin, pour New-York, où il s'embarquera, jeudi, à bord de la "Provence," pour un voyage de six semaines en Europe. M. Chevalier fait un voyage d'affaires.

TRANSACTIONS IMMOBILIERES

Etat comparatif des opérations du bureau d'enregistrement des comtés d'Hochelaga et de Jacques-Cartier, du 1er au 10 avril 1908 et 1909.

1908	
Actes enregistrés au long.	309
Actes enregistrés par dépôt	143
Nombre de certificats livrés	107
Nombre de recherches verbales	44
Honoraires du bureau	$1,629.45
1909	
Actes enregistrés au long.	370
Actes enregistrés par dépôt	153
Nombre de certificats livrés	122
Nombre de recherches verbales	113
Honoraires du bureau	$1,886.15

LA MAISON BRYANT BROS.

Cet avant-midi comme hier, les bureaux de la maison Bryant Bros. ont encore reçu beaucoup de monde anxieux de se renseigner sur les derniers événements amenés par la faillite Ennis-Stoppani.

M. Norris P. Bryant nous a déclaré, ce matin, que toutes les demandes des clients de sa maison ont été satisfaites, et lui-même s'est déclaré satisfait de la façon dont lui et ses associés ont été traités par les clients.

M. Bryant veut garder la réputation d'homme intègre et droit dont il a toujours joui, et fera tout en son pouvoir, nous assure-t-il, pour satisfaire tout le monde.

M. Bryant se déclare optimiste, et entrevoit un bel avenir pour le Canada.

LE RENDEMENT DES VALEURS

VALEURS CANADIENNES

Les rendements des valeurs canadiennes est le suivant:

	Clot.	Div.	Rend. P.C.
Bell Telephone	145	8	5.52
Can. Pacific Ry.	176	7	3.98
Can. Converters	....	4	
Dom. Coal com.	67	4	5.97
Do. Pref	109	7	6.42
Dom. Textile com.	64	5	7.81
Do. Pref	99	7	7.07
Halifax St.	109	6	5.50
Montreal Street	211	10	4.75
Toronto Street	124	7	5.65
Twin City R. T. Co.	103	5	4.85
Illinois pref	91	6	6.59
Lake of Woods com.	103	6	5.83
Lake of Woods Pref.	119	7	5.88
Mont. Steel pref.	105	7	6.67
Montreal Power	113	8	5.31
Montreal Telegraph	145	8	5.52
Montreal Cotton	118	8	6.78
Minn., St. Paul & Soo	137	6	4.38
Mackay com.	77	4	5.13
Mackay pfd.	73	4	5.48
Ogilvies pfd.	120	7	5.83
R. & O. Nav. Co.	82	5	6.10
Penman's, Ltd	39	4	8.16
x Shawinigan W. & P. Co.	97	4	4.12
Ogilvie com.	115	7	6.09
Banques :—			
Commerce	175	8	4.57
Hochelaga	144	8	9.56
Montréal	249	10	4.02
Molsons	206	10	4.80
Merchants	162	8	4.94

VALEURS AMERICAINES

	Clot	Div.	Rend. P.C.
Amal. Copper	77	2	2.60
Am. Smelters	89	4	4.49
Am. Sugar	134	7	5.23
Anaconda	45	8	4.44
Atchison	107	5	4.67
Can. Pac. Ry.	175	7	4.00
St-Paul	149	7	4.70
Louis & Nash.	138	5	3.62
Gt. Northern pref.	146	7	4.79
Minn. St-Paul & Soo.	137	6	4.38
N. Y. Central	131	5	3.82
North Pacific	144	7	4.86
South Pacific	121	6	4.97
Pennsylvania	134	6	4.48
Reading	138	4	2.90
Union Pacific	187	10	5.35
U.S. Steel com.	51	2	3.92
U.S. Steel pref.	115	7	6.09

LES RECETTES DU TRAMWAY

Pour la semaine dernière, les recettes du Street ont été :

		Augm.	Dim.
Dimanche	20.046.55		$125.90
Lundi	10.207.37	319.82	
Mardi	10.091.49	689.69	
Mercredi	9.529.57	766.35	
Jeudi	10.561.94	946.07	
Vendredi	7.045.16		2.544.78
Samedi	11.300.90	1.931.05	

LES ARRIVAGES

Il est arrivé ce matin :

PRODUITS LAITIERS
Beurre 132 boîtes.
Fromage 27.

PRODUITS DE LA FERME
Oeufs 764 caisses.

GRAINS ET FARINES
Maïs 1.000 boisseaux.
Avoine, 1.777 boisseaux.
Orge, 4335 boisseaux.
Lin 67 boisseaux.
Grains divers 491 sacs.
Farine, 205 barils.
Moulée 217.

PROVISIONS
Saindoux, 160 boîtes.
Viandes 128 colis.
Jambons 25 colis.
Porcs vivants, 2.378.
Porcs débités 50.

DIVERS
Cuirs, 164 rouleaux.
Peaux, 78.
Wiskey et alcool, 70 barils.
Tabac, 53 balles.
Pommes, 2 barils.

LA NECESSITE D'UNE CALE-SECHE

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DU PORT CONSIDERE CETTE AMELIORATION COMME VITALE POUR NOTRE PORT.

M. Geo. W. Stephens, le président de la commission du Port, a communiqué, ce matin, au reporter de la PATRIE les faits suivants sur son dernier voyage :

"La chose la plus importante pour conserver le commerce dans le St-Laurent, c'est de placer à la disposition des navires des facilités les plus modernes pour réparer les accidents qui peuvent arriver à ces vaisseaux.

"Mais pour avoir une cale-sèche il nous faudrait attendre 5 ou 6 ans, nous avons en ce moment 15 vaisseaux de fort tonnage qui visitent notre port ; qu'un accident arrive donc, nous sommes obligés d'envoyer ces vaisseaux à Halifax.

"C'est pourquoi des démarches ont été faites en Angleterre en vue de combler cette lacune, et comme nous ne pouvons attendre 5 ou 6 ans, on peut nous faire une cale-sèche flottante dans l'espace de 18 mois, ce qui nous permettrait de sauvegarder les intérêts des compagnies.

"En Europe le plus petit port possède 5 cale-sèches et Montréal, qui est certes un des plus beaux ports du monde, n'en possède pas une seule. Des financiers responsables d'Angleterre sont prêts en ce moment à fournir l'argent nécessaire pour la construction de cette cale-sèche, aux conditions imposées par la commission du Havre.

"Les derniers travaux de creusage du chenal et sa sûreté comme voie fluviale de navigation maritime ont jusqu'ici réussi à faire baisser les taux d'assurances dans une proportion énorme depuis cinq ans et il faut de toute nécessité qu'on en arrive à faire du port de Montréal le terminus de la navigation transatlantique canadienne dans des conditions aussi avantageuses que si c'était un port côtier.

"Il se présente un problème se composant de trois points principaux, c'est celui de l'économie pour les travaux devant faire de Montréal un port moderne dont les avantages au point de vue géographique sont indéniables. Le premier point est qu'on peut établir ici, grâce au fleuve à des taux beaucoup moins élevés que partout ailleurs, une voie maritime intérieure.

"Le second point qui a attiré mon attention est celui d'en arriver à une réduction des taux maritimes d'assurance par une accomodation donnant confiance aux exportateurs. J'ai devant moi, à cet effet, deux plans de cale-sèche, dit-il, que nous étudierons, les commissaires et moi et que je serai très heureux de leur soumettre en détail dans nos prochaines réunions.

"Le troisième point sérieux à étudier est la réduction du coût d'embarquement aux points terminals que Montréal pourra établir aisément, grâce à sa disposition avantageuse pour développer son commerce dans l'avenir. Ce dernier point dépend beaucoup du fort tonnage des vaisseaux et relève presque entièrement de cette question."

MM. Geoffrion et Ballantyne étaient à leur bureau ce matin avec le président, et doivent examiner dès ce midi les nouveaux plans de cette cale-sèche.

LA PRESTATION DU SERMENT

L'hon. juge Wilfrid Mercier a été assermenté devant l'hon. juge en chef Taschereau, de la cour d'appel, ce matin, par M. Sicotte, greffier de la couronne et juge des sessions spéciales de la paix.

Les personnes suivantes assistaient à la prestation du serment et ont complimenté le nouveau juge de son élévation à la magistrature: M. Thomas Ildaige Mercier, père du nouveau juge ; l'hon. juge Hutchison, M. Honoré Mercier, M. A. L., MM. L. P. Bérard, R. Tachereau, R. Delfausse, Victor Martineau, Frank Curran, Louis Coderre, H. A. Lemieux, M. B. Mercier, Dr Desroches, Dr Mercier, etc., etc.

L'ASSEMBLEE DU QUARTIER CENTRE

On annonçait dans la PATRIE d'hier à propos de l'assemblée des citoyens du quartier Centre, convoquée pour cet après-midi au Board of Trade, que MM. J. Z. Resther et A. Larocque, tous deux candidats, avaient exprimé leur intention de ne pas y assister.

M. Larocque nous informait ce matin que non seulement il n'a pas refusé l'invitation, mais qu'il n'a jamais été invité et M. J. Z. Resther déclare de son côté, ce matin, qu'il n'a pas reçu d'invitation et qu'il considère que les électeurs connaissent suffisamment les questions municipales et les candidats sans qu'il soit à propos de tenir cette assemblée.

JOHN BLACK Ingénieur en Mines

J'achète et vend les "Stocks" et obligations. Conseils donnés aux clients sur les "Stocks" et Mines de Cobalt et Gowganda.

NATIONAL TRUST BUILDING
151 rue St-Jacques, Montréal — 30-jno — Tél. Main 2589

COMME DANS UN FEUILLETON

L'histoire de Kleinschmidt et de Louis de Pauw, arrêtés, hier, à la demande du gouvernement belge et accusés d'un vol de $140,000 piastres de titres, ressemble plutôt à un roman feuilleton qu'aux ordinaires histoires dont les Tribunaux s'occupent. Si on en croit les renseignements chuchotés par le chef de la Sûreté et ses agents, les deux hommes ne seraient pas les auteurs du vol. Une femme bien connue de la société montréalaise, serait la véritable coupable. Toujours selon les racontars, cette femme, alors qu'elle se trouvait en voyage en Belgique, l'été dernier, aurait fait la connaissance d'un officier supérieur de la compagnie des tramways de Liège et c'est à un moment, où elle se trouvait dans son bureau qu'elle aurait soustrait les lettres en question, les donnant ensuite à de Pauw et Kleinschmidt pour les écouler.

Les deux hommes filèrent à New-York, mais les titres qu'ils purent vendre excitèrent la curiosité des agents de Mulberry street et ils durent décamper. Ils allèrent à Paris, où ils réussirent à passer encore certaines des valeurs, puis à Londres, où une bonne moitié fut vendue par des Juifs.

Mais, à Paris comme à Londres, la police avait l'œil ouvert. Les titres volés portaient des numéros qui avaient été communiqués à tous les détectives du monde, et nos deux hommes durent revenir en Amérique pour échapper aux agents de la sûreté belge qui les avaient retrouvés à Londres.

Ils furent encore suivis à New-York et c'est là qu'ils laissèrent connaître leur intention de venir au Canada. Depuis plusieurs semaines, le consul de Belgique avait été prévenu et il avait fait signer un mandat pour l'arrestation des deux hommes. Nous racontons ailleurs comment le détective Savard reconnut par hasard Kleinschmidt et comment, après l'avoir arrêté, il mit la main sur Louis de Pauw. Tous les deux ont comparu devant le Commissaire d'extradition, le juge Choquette ont protesté de leur innocence, refusant d'accepter l'extradition.

C'est sur ces entrefaites que M. Johnson, loueur de voitures à Ste-Agathe, vint déposer une plainte et obtenir un mandat contre Kleinschmidt, qu'il accuse de lui avoir volé un cheval et une voiture au cours du mois de juillet dernier. Le mandat a été servi au prisonnier ce matin, par le Grand Connétable Saint-Marc.

LA DEBACLE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

TERREBONNE, 14. — La débâcle sur notre rivière s'est effectuée hier, sans causer aucun dommage.

L'eau est basse et l'inondation n'est plus à craindre.

AU BOUT DE L'ILE.

La rivière entre le Bout de l'Ile et Repentigny est libre de glace.

La traverse par ferry-boat sera établie le 1er mai.

La débâcle est maintenant terminée sur la rivière L'Assomption.

Les pêcheurs ont déjà commencé à taquiner le poisson. La pêche promet d'être abondante, ce printemps.

LA GLACE DU LAC MEGANTIC.

(Spécial à la PATRIE.)

SHERBROOKE, 14.— La glace du lac Mégantic, quoique forte encore, n'offre plus de sûreté pour la traversée. Samedi dernier, deux chevaux ont failli périr en enfonçant dans la glace.

LA RIVIERE LIBRE A BERTHIERVILLE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

BERTHIERVILLE, 14.—La rivière est libre de glace en face de la ville. L'eau baisse beaucoup.

LA GLACE DESCEND A TROIS-RIVIERES

(Spécial à la PATRIE)

TROIS-RIVIERES, 14. — Hier, la glace du fleuve s'est de nouveau mise en mouvement, et est descendue en grande quantité pendant toute l'après-midi, sans causer de dommages. L'eau a baissé d'environ 4 pouces dans le courant de la journée.

LA DEBACLE SUR LE FLEUVE

VERCHERES, 14. — Hier après-midi, vers les quatre heures, la glace a fait quelques mouvements. Elle a descendue une partie de la nuit. L'eau est montée d'environ huit pouces depuis hier. Tout annonce que le fleuve sera libre ce soir vis-à-vis Verchères.

FERMETURE DE BONNE HEURE

Les épiciers dont les noms suivent se sont entendus entre eux pour fermer les portes de leurs établissements à sept heures précises, le mercredi et le jeudi de chaque semaine, à compter de ce soir :

Gervais et frères, rue Cherrier ; L.-A. Bouthillier, rue Roy ; J.-A. Charest, rue Saint-André ; N. Morrissette, rue Roy ; J.-B. Ostiguy, rue Mentana.

Ces messieurs prient respectueusement le public de prendre note de leur décision et ils espèrent qu'on voudra bien faire les achats quotidiens assez tôt, le mercredi et le jeudi, pour leur permettre de prendre un peu de repos ces soirs-là et de se préparer ainsi à la rude besogne du vendredi soir et surtout du samedi.

Les épiceries du voisinage sont, dans l'intérêt du commerce, invitées à se joindre à ce mouvement.

TROTTOIRS

Avis aux Contribuables

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées de la cité de Montréal, savoir :

Beaudry, vis-à-vis du No civique 325.
Berri, du côté ouest, de la rue Craig à la rue Champ de Mars.
Berri, du côté ouest, de la rue Marie-Anne à l'Avenue Mont-Royal.
Ste-Catherine, du côté nord, de la rue Fort aux limites de la Cité.
Cathcart, des deux côtés, de l'Avenue Union à la rue Mansfield.
Chambord, du côté ouest, du Parc Lafontaine à la ruelle au nord.
Chambord, vis-à-vis du No civique 201.
Champ de Mars, du côté nord, de la rue Bonsecours à la rue Berri.
Champ de Mars, des deux côtés, de la rue Gosford à la rue Bonsecours.
Claude (St), du côté est, de la rue Notre-Dame à la rue St-Paul, et du côté ouest, de la rue St-Paul à la rue Leroyer.
Colonial (Ave.), du côté ouest, de l'Avenue Duluth au trottoir permanent au nord.
Colonial (Ave.), du côté ouest, de la rue Marie-Anne au trottoir permanent au sud.
De Fleurimont, au coin nord-ouest de la rue Huntley.
Denis (St), du côté est, de la rue Du Palais à la rue Laurier.
Desery, au coin nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
Desery, depuis le No civique 50 à 54.
Dominion, du côté est, de la rue St-Jacques au trottoir permanent au nord.
Dominique (St), des deux côtés, de la rue Craig à la rue Lagauchetière, depuis le No civique 480 à 496.
Dominique (St), depuis le No civique 491 à 501.
Essex, du côté ouest, de la rue Dorchester à la rue Tupper.
Fullum, du côté est, de la rue Larivière au trottoir permanent au nord.
Garnier, au coin nord-ouest du Parc Lafontaine.
Garnier, depuis le No civique 64 à 82.
Gaudry, des deux côtés, de la rue St-Antoine au C.P.R.
Germain (St), des deux côtés, de la rue Rouville à la rue Stadacona.
Gosford, du côté est, de la rue Champ de Mars à la rue St-Louis.
Grand Trone, depuis le No civique 501 à 517.
Hôtel de Ville (Ave.), des deux côtés, de la rue Craig à la rue Ste-Catherine.
St-Hubert, au coin sud-est de la rue Marie-Anne.
Louis (St), du côté nord, de la rue Gosford à la rue Bonsecours.
Louis (St), du côté sud de la rue Gosford à la rue Bonsecours.
Louis (St), des deux côtés de la rue Bonsecours à la rue Berri.
MacGregor, depuis le No civique 33 à 35.
Mackay, depuis le No civique 43 à la rue Ste-Catherine.
Mackay, depuis le No civique 50 à 70.
Mackay, du côté ouest, de la rue Ste Catherine à la rue Sherbrooke.
Marquette, depuis le No civique 48 à 60.
Martin (St), du côté ouest, de la rue Notre-Dame à la rue St-Jacques.
Marie-Anne, du côté sud, de la rue St-Urbain à la rue Esplanade.
Mathieu (St), au coin sud-ouest de la rue Sherbrooke à 130 pieds.
McCord, du côté est, de la rue Ottawa à la rue Notre-Dame.
Metcalfe, du côté est de la rue Sherbrooke à la rue Burnside.
Milton, des deux côtés, de la rue St-Urbain à la rue Durocher.
Notre-Dame est, depuis le No civique 1810 à 1820.
Ontario est, vis-à-vis du No civique 1877.
Ontario est, vis-à-vis du No civique 1964.
Pave, Ave. du, les deux côtés de la rue Prince-Arthur à l'Avenue des Pins.
Parthenais, au coin nord-ouest de la rue Demontigny.
Paul, (St), du côté nord, de la rue Bonsecours, à 100 pieds vers l'est.
Pins, Ave. des, au coin sud-ouest du Boulevard St-Laurent.
Plessis, du côté ouest, de la rue

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées
— DE —
La Patrie

Invariablement payable d'avance

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 30 mots ou moins pour trois insertions, 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 10 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins et 1-2 cent par mot extra chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 15 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, 1-2 cent par mot extra.

TOUTES les autres annonces "On demande," 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et 1-2 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pouvez porter vos "PETITES ANNONCES"

NORD.

5—W. G. Black, marchand de cigares, 461 rue St-Denis.
6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.
9—Pharmacie Provost, coin des rues Roy et St-Denis.
14—Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.
16—Geo. Vandelac, entrepreneur de pompes funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.
21—Pharmacie Charette, 468 avenue Mont-Royal.
27—Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.
32—Nap. Morrissette, épicier, coin Roy et Montana.
42—Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.
52—Pharmacie Mignéron, 548 rue St-Denis.
56—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-André et Mont-Royal.
62—Laforet & Cie., confiseurs, coin Duluth et Drolet.
72—A. Lalonde, 576 Mont-Royal.
85—J. B. H. D'Orvilliers, 2267 St-Hubert.
86—Dr J. G. Dugas, 2250 St-Laurent.
76—Dr J. A. Charette, 230 Saint-Laurent.

ST-LOUIS ET BOULEVARD

48—Morin & Frère, épiciers 115 St-Viateur, Ville St-Louis.
54—Pharmacie Sylvestre, coin Sanguinet et Beaubien, Parc Mile-End.
55—M. J. L. Legault, épicier, 294 Beaubien, Boulevard St-Denis.
59—Joseph Dugal, épicier, 35 St-Hubert, Villeray.

NORD-EST

11—Pharmacie Lebranche, coin des rues Rachel et Amherst.
13—Pharmacie J. B. H. d'Orvilliers, coin avenue Delorimier et rue Rachel.
67—G. Desmarais libraire, 1219 Papineau, entre Marie-Anne et Mont-Royal.

CENTRE

1—Pharmacie Nationale, 204 Boulevard St-Laurent, Laurent et Craig.
3—Pharmacie Lévesque, 119 rue St-Denis.
43—Pharmacie Lamothe, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Agent Demandés

ON DEMANDE des agents d'assurance, hommes, femmes, employés de manufactures. S'adresser de 5 à 7 p. m., téléphone Marchand 3099, ou 665 Orléans, Maisonneuve. 37-6

Elèves Demandés

STENOGRAPHIE française et anglaise. Cours par correspondance ou individuel, 25 ans d'expérience. Système incontestablement supérieur. Demandes prospectus. Diplômes octroyés. Institut Sténographique Perrault, 26 Emilie, Montréal.
17-20-24-27-31-3-7-10-14-17

Emplois Demandées

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 264 Craig-Est, entre les rues Gosford et Dalhousie, Maind'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.— URBAIN LAFONTAINE, gérant.

Chambres et pension

LES Dames ou Demoiselles désireuses de passer l'été en campagne, trouveront chambres et pension extra en s'adressant immédiatement à Mlle Geo Brosseau, St-Sauveur des Monts, P.Q. 39-3

Situations Vacantes

CORDONNIER — On demande un bon cordonnier pour toutes sortes de réparations. Remplacer le bourgeois en son absence. S'adresser 2096 St-Jacques, St-Henri. 39-3

HOMMES — On demande immédiatement des hommes, à salaire et dépenses payées. Un homme compétent dans chaque localité, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos spécifiques "Royal Purple," garantis pour le bétail et les volailles. Expérience pas nécessaire; nous vous préparons votre travail, $25 par semaine et dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins, Mfg Co., London, Ontario.
38-P et R. inc.

JEUNES GENS

Jeunes gens et jeunes filles demandés. Gratis : Tous jeunes gens et demoiselles qui s'intéressent à la télégraphie sont invités à assister à notre séance pratique jeudi soir à 7 1-2 hre. Ecole de télégraphie, édifice la PATRIE. 41-2

ON DEMANDE un "millwright" de première classe pour moulin à papier, dans la province de Québec. Doit comprendre l'anglais et le français. S'adresser C. L. E., La PATRIE. 39-6

Situations Vacantes

ON DEMANDE un couturier et presseur. 469 Ste-Catherine Est. 41-2

ON DEMANDE un couturier et une couturière de 1ère classe chez A. E. Bastien, 559 Mont-Royal, coin St-Denis. 40-3

PEINTRES — On demande des bons peintres. S'adresser 34 Mont-Royal. 40-3

UNE COMPAGNIE d'assurance sur la vie opérant sur le système industriel et ordinaire aurait besoin de quelques assistants surintendants ayant une compétence parfaite pour l'industriel. L'applicant devra être parfaitement sobre et honnête. Bon salaire payé à ceux ayant la compétence requise. On a aussi besoin de quelques agents. S'adresser par lettre à J., 140, LA PATRIE. 40-5

VENDEURS DEMANDES pour des plants d'arbustes du Nord, cultivés dans la province de Québec. Les plus grandes commissions payées chaque semaine. Position permanente. On doit écrire les deux langues. Canadian Nursery Co., Montréal. 250-P-H-inc

Femmes-filles demandées

MODISTES — On demande des modistes pour les chapeaux de dames, des bonnes garnisseuses et des préparteuses immédiatement, chez M. Wexler, 30 Ste-Catherine Est. 40-2

—On demande une bonne fileuse d'expérience pour machine à régler. S'adresser à la PATRIE, département des Impressions. 37-j.n.c.

ON DEMANDE une institutrice et une assistante pour l'école du village Turcot pour septembre prochain. S'adresser Pierre Vincent, 150 Notre-Dame, Village Turcot. 39-6

ON DEMANDE de suite bonnes opératrices pour chemises, pantalons, "coats blancs", frocks, overalls, ouvrage continuel pour des personnes compétentes. S'adresser immédiatement à Melle Raymond, Robert C. Wilkins, 29 rue Dowd, près Bleury. 39-6

OPERATRICES — On demande des opératrices d'expérience pour les blouses, jupes et robes. Seules les personnes d'expérience doivent se présenter. The American Silk Waist Mfg. Co., Ltd., 10 rue St-Pierre. 40-5

OPERATRICES

On demande des opératrices dans les chemises (toutes parties), "coats" blancs, pantalons. Aussi des finisseuses à la main pour pantalons. Ouvrage constant, très bonne position pour opératrices stables avec expérience. S'adresser à Mlle Raymond, Robert C. Wilkins, 29 rue Dowd, près Bleury. 40-5

Servantes Demandées

ON DEMANDE une servante générale pour petite famille. S'adresser au numéro 1556 St-Hubert. 41-6

ON DEMANDE une jeune fille bien recommandée, dans une petite famille, traitée comme une parente. S'adresser No 1583 St-Denis. 41-1

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale, petite famille. Haut salaire payé. S'adresser à partir de demain, à 109 Cherrier. 40-3

A Louer

A LOUER—Grands bureaux ou plain-pieds pour logis au No 90 rue St-Jacques, chauffés. Loyer très modéré pour bail à long terme. Parent Frères, 88 St-Jacques. 37-6

CAVE A LOUER—Cave de 25 x 20 pieds et 7 pieds de hauteur, cimentée, avec hangar, gaz, bien éclairée, $16 par mois. S'adresser 2029 St-Hubert. 34-16

Chambres à Louer

CHAMBRES A LOUER—Belles chambres meublées, pour messieurs seulement. 164 Wolfe. 41-6

CHAMBRES A LOUER — Pension et chambres données à des dames âgées ayant un petit revenu en retour de légers services donnés à une dame dans ses propres appartements. S'adresser s.v.p. après 3.30 p.m., au No 18 avenue Overdale, près rue MacKay. 41-3

C. A. L.—Longue-Pointe, deux jolis cottages à louer, arbres et parterre, près du fleuve, 6 et 8 pièces, w.c. et écurie. Jos. Chevalier, village Longue-Pointe. 14-16-17-19-20-22

Magasins a Louer

A LOUER—un magasin spacieux, bien éclairé, tout récemment terminé, ainsi que deux logements de première classe: l'un au-dessus, et l'autre voisin du nouveau bureau de la Banque d'Hochelaga, coin des rues Delorimier et Mont-Royal. Occasion avantageuse.—S'adresser au Gérant de la BANQUE D'HOCHELAGA, Succursale de Delorimier. 13-jno

MAGASIN à louer, cave cimentée, 25 x 25, bien éclairé, beau site pour barbier ou autre commerce. $15 par mois, 708 Papineau. 39-3

MAGASIN A LOUER — 1 magasin, coin Logan et Poupart, pouvant servir pour épicier ou boucher. Cour, 2 places d'écurie, etc. S'adresser 78 Dufresne. 39-5

Maison a Louer

A LOUER — Parc Lafontaine, 2 logements, 8 piastres, gaz et électricité. S'adresser E. Dufresne, 529 Parc Lafontaine. Ménage sera fait. 40-6

A LOUER — 805 Marie-Anne, près Christophe-Colomb, maison neuve, 6, 7, 8 pièces. Bain, gaz, électricité. Bon marché. S'adresser 809 Marie-Anne. 39-6

A LOUER. — Logement à louer, 2 étages, 11 pièces, avec écurie de six places. S'adresser à Wm Gravel, 1321 Boulevard St-Laurent. Tél. Est. 6469. 39-e-me.

A LOUER — Maison à louer, un 3ème étage, rue Mont-Royal, 204, nouveau No 205, 8 appartements, bain, gaz, électricité, $15, coin Brebœuf. S'adresser H. Leduc, 180 Brebœuf. Aussi 2 autres logements rue Chambord, modernes, 3 appartements chaque, $12.50. 40-6

A LOUER — Maisons à appartements, Hutchison et Rexington, 905 - 917 rue Hutchison, entre les rues Viateur et Bernard ; 8 appartements, chauffés, service de concierge, etc., compteur à gaz, glacière, poêle de cuisine, combinaison de fixtures pour gaz et électricité, neufs et très modernes, $40.00. S'adresser au concierge rue Hutchison. 39-6

A MAISONNEUVE, haut de maison à louer, 6 appartements, améliorations modernes, bien imité, bain, gaz, w.c., $10.00 par mois. S'adresser sur les lieux, 279 Bourbonnière, Maisonneuve. 39-26

LOGEMENTS A LOUER—No 1549 rue St-Hubert, près Mont-Royal, six appartements, lumière électrique, gaz, bain, etc. Loyer $14 avec ménage. Nos 19 et 21 rue Ernest, près Carré St-Louis. Bas et milieu, 5 et 6 appartements. Fournaises, électricité, etc., $19 et $20 par mois. S'adresser L. A. Cadieux, 62 St-Jacques. Main 6092. 39-6

Maisons à Louer

A LOUER— 2 beaux logements neufs, de 3 et 4 appartements, avenue Sherbrooke, Boulevard St-Denis, près de la rue Defleurimont. S'adresser à Jules Auclair, 94 avenue Sherbrooke. 41-5

M. A. L.—A louer, Mentana, entre Gilford et Laurier, 951, 955, 961, 967, 971, 4 et 5 chambres, gaz, imitées, $9.00 et $10.00. Notaire Lavallée, 97 St-Jacques. 41-6

M. A. L. — Dans DeLorimier, 1200 Chapleau, près Mont-Royal, près usines Angus, logement 6 pièces, améliorations modernes, avec écurie. $13.00. 961 Berri. 40-3

M. A. L.—Flat à louer, chauffé, bonne place pour médecin, améliorations modernes, 62a Fairmount Annexe. L. Witintainer, Tel. Est 6497 ou Main 5082. 35-7

M. A. L.—A louer, 6 grandes pièces, toutes éclairées, passage, chambre de bain, eau chaude, gaz, avec ou sans écurie. S'adresser 703 Garnier. 40-3

MAISON A LOUER — St-André, 190, près Ste-Catherine, bas, 3 pièces, fournaise à eau chaude, plomberie moderne. S'adresser à T. Lessard, 191 Craig Est, ou à J. U. Meunier, 74 St-Jacques. 39-6

MARIE-ANNE, Delorimier, plain-pieds de haut et de bas, quatre et huit appartements, $9 à $16.00, avec toutes les commodités modernes, gaz et connexions électriques. 1240 Avenue des Erables. 41-6

PLAIN-PIED, 7 appartements, gaz, bain émaillé, hangar à même la maison. Pas de ménage à faire, maison très éclairée. Eau chaude. S'adresser 2599 St-Hubert. 34-16

PLEIN-PIEDS de 6 et 7 chambres, neufs, tapissés, w.c., lavabos et bain émaillé, électricité, fournaise à eau chaude, moderne, chauffés ou non, No 529, 552A Esplanade. S'adresser au Dr Dalpé, 1018 rue Ste-Catherine ouest. 33-26

770, 782 Gilford, près St-Hubert, magnifiques logements, hauts et bas, six appartements finis modernes. S'adresser 778 Gilford. Loyer, $13, $14. 36-6

1456 ST-DENIS, plain-pied moderne, 7 grands appartements, gaz, fournaises, chambre de bain éclairée, ménage fait. Loyer $17. S'adresser H. Larivée, 494 Mentana. 39-7

456 SHERBROOKE Est

Coin Amherst, magnifique flat chauffé, 3ème étage, 8 grandes pièces, bien éclairées. Gaz, électricité, eau chaude, bain séparé des w.c., ménage à neuf. S'adresser à M. J. Léon Dosois, chez Dupuis Frères, 447 Ste-Catherine Est. 36-jno

Résidences d'été a Louer

MAISON meublée, 6 pièces, près du fleuve, eau dans la maison, 10 minutes de la station, train local matin et soir. Pour détails, s'adresser à Roger Trottier, Melocheville, Comté Beauharnois. 41-2

RESIDENCE D'ETE (A RIGAUD) A LOUER — Maison meublée avec piano, entourée d'arbres, avec jardin et verger, cinq minutes de la gare. S'adresser à Frank Robert, Rigaud. 40-3

RESIDENCE d'été à louer meublée ou non, grandeur 4 appartements, 10 minutes du chemin de fer. A la porte du magasin, post-office. Belle rivière. S'adresser Nap. Paradis, Christieville, Qué. 38-6

A Vendre

AUTOMOBILE— A vendre "Clément Bayard", 4 cylindres, 30 chevaux-vapeur, machine "française" de première classe et en très bon ordre. S'adresser à T. Lessard, 191 rue Craig Est. 39-6

A VENDRE—Joli gazelier à l'huile et lampe suspendue, le tout pour $10. 21 rue Clermont, entre Laurier et Fairmount, ville Saint-Louis. 41-3

BICYCLES — Bicycles et accessoires de toutes sortes pour bicycles. Catalogue gratuit. Bicycle Munson, Toronto. 19-1yrs

BICYCLE de garçon à vendre à bon marché, presque neuf, seulement deux mois d'usage. S'adresser à R. E. Bourret, 529 rue St-Urbain, entre 6 et 7 heures du soir. 39-6

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refente et lambrissage. Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2936, Montréal. 27-52

MOULIN A SCIE Planeur, sticker, machine à bardeaux, à latte, clabord, bon pouvoir d'eau, maison neuve, à 2 étages, 12 arpents du chemin de fer, bonne place pour manufacturer, ouvertures et boîtes, voies ferrées pour charger les chars, à la porte du magasin, bureau de poste. S'adresser à Nap. Paradis, Christieville. 38-6

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

Coke pour l'usage domestique ; brûle bien, s'allume facilement ; propre et sans fumée. Les meilleurs résultats. Coûte $2.50 de moins, par tonne, que le charbon anthracite. Demandez-le à votre marchand de charbon. Les commandes C. O. D. sont acceptées.
THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY 253 j.n.c.

DEMANDEZ nos prix pour gasoline, benzine et alcool, graisses et accessoires d'autos. P. Gadbois & Cie., 216 Hôtel de Ville. Est 2171. Près Ste-Catherine. 40-26

FERRONNERIES A VENDRE—Balance de stock, coffre-fort, vitrines d'étalage, bonbel, grand sacrifice. Vendra en bloc ou séparément au gré des acheteurs. S'adresser 480 Ste-Catherine Est. 38-6

GLACIERE A VENDRE pour boucher ou épicier, pouvant se défaire facilement. S'adresser à Wm. Gravel, 1321 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 6469. 38-e-mer.

PAS CROYABLE! — Pas de planche à laver ! Pas de moulin à laver! Pas d'eau de Javelle! Pas de brûlage de linge! Pas de frottage! Garantie ! Poudre à laver électrique! Agents épiciers demandés dans toutes les villes et villages. Echantillons donnés gratis aux dames. Electric Washing Fluid Co. 33 Bonsecours. 31-26

POELE DEFENDEUR

En acier, autrefois manufacturé par Guilmette et Gauthier. Aussi poêles de seconde main. Réparations de toutes sortes, spécialité, G. Quintal, 899 Craig Est. Tél. Main 899. 27-52fs

SUR CREDIT

La place la meilleur marché de la ville, sur toute la ligne. Costumes de dame, jupes, blouses, hardes faites pour hommes, etc., de $1.00 à $5.00 par semaine. H. Ness, 1797 Ste-Catherine Est, entre Dessery et Darling. 10-1ms

YACHTS — A vendre yachts et moteurs à gazoline, neufs et d'occasion. Spécial, 3 moteurs de 1 1-2 forces à $45 chaque. La Cie d'Auvents des Marchands, Ltée. 29 Notre-Dame Est. 39-6s

A Vendre

UNE MAISON GARNIE

Argent comptant ou avec facilités de paiements, de meubles, poêles et tapis de première ou de moyenne classe. Marchandises entreposées et assurées gratuitement jusqu'à demande. Lande Bros., meubleurs de maisons et marchands de confections pour dames et messieurs, 224 et 226 St-Laurent, près Dorchester. Ouvert le soir.
25-1-me-v-31fs.

Cartes postales illustrées

CHANSONS

3 pour 25 cents
8 pour 50 cents

Quand l'Amour Meurt—Quand on Aime—La Matchiche—La Petite Tonkinoise—Bonjour Mimi—Le Couteau — Fauvette—Noël de Pierrot.—Ça vous Fait Quèque'chose—Les Cloches de Corneville—Les Erables—Les Electriques—La Noce à Bidard—L'Amour c'est le Soleil.

Nous joindrons à chaque envoi par la poste nos Catalogues de Cartes Postales Illustrées.

LIBRAIRIE Guay,
283 rue St-Joseph, Québec.
36-jno

MARCHANDS

Demandez nos listes de prix de cartes postales, images de 1ère communion et livres de Prières. ∴ ∴

Choix Immense.
Prix Raisonnable.

La Cie Internationale d'Importation,
60 RUE NOTRE-DAME EST.
Boîte postale 201. Tel. Main 5489
39-jno

Chevaux et Voitures

A VENDRE un lorrie double presque neuf, aussi buggys et express neufs et de seconde main. S'adresser No. 9 Brébœuf, près Parc Lafontaine. 41-5

A VENDRE—Un jeune cheval. Sans entraînement sur la piste, peut trotter dans 2.35. Promettant. Aussi boghei, sleigh. Cause départ. S'adresser 978 rue Centre. 41-6

A VENDRE — Beau petit cheval pesant 900 livres, très rapide. De Lyon Moscovit. Vendrait ou échangerait pour chevaux de voiture ou de selle. S'adresser J. A. Bonin, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1169. 36-6

A VENDRE — Un très bon cheval, bon marché pour un prompt acquéreur, ainsi qu'une voiture convenable pour la vente de cigares, tabacs, sucreries, etc. Aussi un harnais léger. S'adresser à 541, Notre-Dame Ouest. Tél. Bell M. 2931. 39-6

Echange de Chevaux de la partie Es

Chevaux achetés, vendus et échangés. Toujours en mains de 25 à 60 chevaux. Tous poids et toutes races convenant à tout travail. Prix honnêtes. Nouveaux abattoirs du C.P.R., angle Avenue Mont-Royal et rue Iberville. John Innes, propriétaire. Tél. Est 3289. Une visite sollicitée. 39-26fs

EXPRESS — A vendre, 4 express, 3 chariots à pain, charrette de boucher. J. B. A. Major, 226 Rachel ou 88 avenue Labelle. Tél. Est 6799. On vend par paiement. 37-6

M. McINTYRE nous a donné ordre de vendre ses 35 chevaux de travail général à tout prix. Nous avons aussi 8 ponies châtelaine de première classe qui sont pour être vendus sans réserve. Parmi ces ponies il y en a 3 tout attelés. Le tout sera vendu à l'encan, jeudi après-midi, le 15 courant, à 2.30 p.m., chez P. Vandelac, encanteur, 39 Place Jacques-Cartier. 41-1

Epiceries à Vendre

A VENDRE — Epicerie non licenciée, beau coin, dans le centre. Stock frais. Loyer bas. Cause de vente, abandon des affaires. S'adresser par lettre, Mme D. Mayard, 672 Huntley, Mile-End. 40-2

Lots a Vendre

Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE PRES DU FLEUVE—Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 50c, 60c, 75c et $1.00 par semaine ; exemption de taxes pendant 5 ans ; rues, 70 pieds de largeur (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, Nap. Lebrun, propriétaire. Bureau ouvert tous les jours. 8-9m.

A Ahuntsic, 2 beaux lots à vendre, rue Ste-Claire, à 300 pieds des tramways. S'adresser à U. Chopin, Main 3880 ou Est 3160. 39-26

BLACHEVILLE

LOTS à vendre, 25 x 107, près chapelle de la Réparation, près des chars, beau terrain plat, place idéale pour résidence d'été. $80 par lot. A. Blache, 108 Christophe-Colomb. 31-19

BOULEVARD BERNARD

Longue-Pointe — Magnifiques lots sur le bord du fleuve. Beau panorama. Payables $1.00 comptant. Balance en 10 ans sans intérêt, par paiements de 50c, 75c, $1.00 par semaine. Exemption taxes pendant 5 ans. Rues 66 pieds de largeur (extraordinaire) garnies d'arbres, trottoirs, etc. Centre commercial. Chars Notre-Dame. Terminal traversent la propriété. S'adresser sur les lieux, à Pierre Bernard, Le samedi après-midi et le dimanche ; ou 15 Côte St-Lambert, au Notaire Labadie. 40-2m.

LOTS A VENDRE.—Lots à vendre à Montréal Est, depuis $150.00 à $750.00. Conditions, $1.00 par semaine. Le plus beau site de tout l'île de Montréal. S'adresser Girard & Gagnon, Ltd., 300 Ste-Catherine Est. 31-26

LOTS A BATIR à vendre à Montclair, New-Westmount, Westmount Plateau, Beaurivage, Longue-Pointe et Ville Saint-Louis, à partir de $125.00 et plus, suivant la localité, payables $1.00 par mois, et plus. Geo. Marcil & Cie., 100 St-Jacques. 39-mar-p-jno

Magasin a Vendre

A VENDRE — Magasin de bonbons et de tabac à moitié prix. J'ai deux magasins et dois en vendre un dans 8 jours : 749 rue St-Denis, près Roy ou j'échangerai pour petite propriété. 41—14-15-17

MAGASIN à vendre, avec remise et écurie et un grand emplacement ; en face de l'église, beurrerie et forge à main. S'adresser à F. Bachand, Kingscroft, Stanstead Co., Qué. 36-16

Meubles Vendre

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 55 St-Laurent. 34-jno

A VENDRE — Set de salon, de salle à dîner, poêle à gaz, gazelier, tapis, etc., pour être vendus séparément. S'adresser 1400 Dufferin. 40-3

A VENDRE — Sofas-lits neufs, valant $30.00, pour $15.00, $20.00 pour $10.00, $15.00 pour $7.50, $10.00 pour $5.00. S'adresser 259 Mentana. 26-31

ELIE DUCHESNE
Meubles et Poêles

Si vous voulez économiser au moins 40 p. c. sur vos achats de meubles et poêles, venez nous voir avant notre déménagement. Du No. 444 Ste-Catherine Est, nous déménagerons au No 187 Amherst. Bell Tél. Est 1950. 41-6

MEUBLES A VENDRE— Durant ce mois, meubles, tapis, prélarts, à bon marché. Venez voir nos prix meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Cie., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. 21-26

O. B. RANGER

Offre au public un assortiment complet de meubles, couchettes en fer, prélarts, tapis, set de salon, poêles acier, glacières, rideaux, portières, le tout de première classe et à conditions faciles. 1200 Ontario Est, près Fullum. 24-34

Occasions d'Affaires

A VENDRE — Différents commerces par Jean Castelli, 117 Ste-Catherine Est, en face la PATRIE. Tél. Est 4563. — Acheteurs, désirez-vous acheter une propriété, terres, hôtels, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, salles à manger, magasins de cigares, bonbons, rafraîchissements, magasins de ferronneries générales, boutique de barbier, shops de boucher, salle de vues animées, manufactures de portes et châssis, 170,000 pieds de terrain, pouvoir par eau garanti, $5,000 ouvrage en avant. S'adresser J. Castelli, ouvert 9 à 5; soir, 7 à 9. 36-6

A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

33 Notre-Dame-Est. Main 2190. Le soir 604 DeLorimier, près rue Sherbrooke. Tél. Est. 6468.

CLOS de bois, compris la propriété, coin de rues, terrain 100 x 100 pieds, avec écurie, hangar, remise, office, bonne maison, un bargain.

ETAL de boucher, excellente place, recettes $400 par semaine, installation 1ère classe, prix $700. Faut vendre immédiatement. Cause : mortalité.

EPICERIE et étal de boucher combinés, beau coin, vendra bon marché ; accepterai petite propriété en échange.

BOUTIQUE de barbier et magasin de cigares, excellente place, loyer $19, logement compris. Vendra $700.

MAISONS de pension ou pour louer des chambres, rues St-Hubert, St-Denis, Berri, Dorchester, Sanguinet et Ste-Catherine, donnant un revenu de $60 à $100 par mois, vendra depuis $200 comptant, balance très facile.

HOTELS à 9, 20, 50, 100 milles de Montréal, 12 à 30 pièces meublées, recettes $175 à $350 par semaine ; prix, $10,000 à $15,000, dont $3,000 à $5,000 comptant. On accepterait bonne propriété en échange.

S'adresser Gilbert Martin & Cie., 36 Notre-Dame Est. 10-13-16

Occasions d'Affaires

A VENDRE, DIFFERENTS COMMERCES, PAR

Jean Castelli

117 Ste-Catherine-Est, en face la PATRIE
Tél. Est 4563

Acheteurs, désirez-vous acheter une propriété, terres, hôtels, épiceries, maisons meublées pour louer des chambres, salles à manger, magasins de cigares, bonbons, rafraîchissements, magasins de ferronneries général, boutique de barbier, shop de boucher, salle de vues animées, manufactures de portes et châssis, 170,000 pieds de terrain, pouvoir par eau garanti, $5,000 ouvrage en avant. S'adresser J. Castelli, ouvert 9 à 5, soir 7 à 9. 36-6

Ouverture de Modes

MODES—Notre ouverture de modes bat son plein. Nous crûmes tous les jours des nouveaux modèles et recevons des nouveautés journellement. Maison V. Patenaude, 619 Notre-Dame Ouest. 39-34

Pianos a Vendre

A VENDRE, très bon marché, comptant ou à termes, un petit piano cottage et un carré, 99 rue du Couvent, St-Henri. 41-3

Terre a Vendre

TERRE A VENDRE—100 acres, 40 en bois, 60 en culture, 2,000 érables, grande maison, 30 x 30 à 3 étages, grange, 60 x 70. Bel étable pour 32 vaches, 4 chevaux, eau dans tous les bâtiments, à 1 arpents de la gare ; 12 arpents du magasin, bureau de poste, moulin à scie et à farine. S'adresser Napoléon Paradis, Christieville. 39-6

TERRES DU VERMONT A VENDRE — Ferme de 240 arpents à vendre, à deux milles du village, magnifique maison. 3 belles granges, l'eau courante à la maison et aux granges, 25 vaches à lait, 9 chevaux, plusieurs jeunes bêtes à cornes, toutes les machines aricoles, voitures, centrifuge, pouvoir à chevaux, ainsi que beaucoup d'autres objets, trop long à énumérer, le terrain est d'une excellente qualité, très bien bâti, la maison et les granges ont coûté plus que ce que l'on demande pour la terre et le roulant. Cette ferme est un bargain pour un prompt acquéreur. Prix pour la terre et le roulant, $8,000, $3,000 comptant, balance par paiements faciles. P. J. Audette, agent d'immeubles, Swanton, Vt. P.S.—J'ai 40 autres belles terres à vendre dans tous les prix. Si vous avez intention de vous établir, venez me voir. 37-16

Argent à Prêter

ACHATS DE BILLETS

de personnes à salaires et autres sans garantie. Paiements mêmes. Bureaux dans 35 villes importantes.

S. M. TELMAN, Chambre 7,
3-jno **84 NOTRE-DAME, EST**

Argent à Prêter

ARGENT EMPRUNTE — Peut être facilement et confidentiellement obtenu sans délai en nous faisant garantir votre billet par montant de $10 ou plus. Vous pouvez faire escompter ce billet et en rembourser le montant par versements, mais vous avez le privilège de payer la somme entière en n'importe quel temps, réduisant par là nos charges. Si vous tenez maison, nous serons fiers de vous servir. Venez nous voir, écrivez ou téléphonez-nous. E. C. LeClaire, agent, The Borrowers Agency, Limited, chambres 206 et 207, édifice New-York Life. 29-jno

Avez-Vous Besoin d'Argent

Je garantirai votre billet

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable si vous possédez des meubles, pianos, chevaux ou voitures. N'importe quelle somme depuis $10 jusqu'à $100. Voyez

R. H. LEBEAU, Agent,
50 rue Notre-Dame Ouest
9-jno **Tel Main 5487**

Divers

Agents d'Immeubles

Girard & Gagnon, Ltée., agents d'immeubles, spécialité, Organisateurs de compagnies, administrateurs de propriétés et de successions. Intermédiaires dans toutes espèces de transactions. S'adresser 300 Ste-Catherine-Est. Tel. Bell Est. 6760. 23-34

CENDRE

Donnée pour le charroyage. S'adresser à l'ingénieur de "La Patrie." 31—jno.

DEMENAGEMENT

M. J. H. DaVignon, manufacturier de violon du No. 269 Ste-Catherine Est, transportera ses ateliers le, ou vers le 1er mai au No 159 Ste-Catherine Ouest. Une visite est sollicitée à ma nouvelle installation. 37-16

DEMENAGEMENT

M. H. Boucher, agent de la Moffat Stove Co., transportera son magasin de ferronnerie et poêle d'ici au 1er de mai du No 1377 Boulevard Saint-Laurent, au No 1499 de la même rue, coin Mont-Royal. 33-34

GLACIERES

Glacières devant en vitre, pour épicerie, patente Aubin, garantie donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, manufacturier, 31 rue Ste-Cunégonde. Salle d'échantillons 1351 Notre-Dame ouest. Phone Main 3333. 300-2me.

REPARATIONS de toutes sortes dans charpente, pour vitrine de magasins, etc., spécialité à très bas prix, et ouvrage fait promptement. S'adresser 16 ou 14 Notre-Dame de Lourdes. A. Bouchard, Tél. Est 3476. 39-21

VETERANS DU SUD-AFRICAIN

Je paie comptant les prix les plus élevés pour vos actions de terres. Ecrivez-moi avant de vendre. W. P. RODGERS, 608 EDIFICE McINTYRE, WINNIPEG, MAN. 3-me-s-3ms

On demande A louer

ON DEMANDE à louer pour l'été une résidence de 4, 5 ou 6 pièces, près de Montréal, soit Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles, Sault-aux-Récollets, etc., dites les conditions, écrire à H., 144 LA PATRIE. 39-30

A vendre ou a échanger

A VENDRE OU A ECHANGER, magnifique grand terrain à vendre ou à échanger, rue Ste-Catherine; coin de rue, ayant front sur trois rues, centre important et d'avenir. Superficie, environ 30,000 pieds; bien situé pour bâtir magasins, théâtre, salle, logements, manufacture, etc. Vendra au prix le plus bas de la valeur courante, ou échangera contre propriété bâtie de 20,000 à 50,000 avec ou sans hypothèque. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser Edouard Beaudry, 66 Saint-Jacques. Main 4187; Marchands 621.. 37-6

A Vendre ou a Louer

C. A. V. ou A. L.—Joli cottage de 13 appartements meublées à vendre ou à louer pour la saison d'été, dans le village du Lac Masson, glacières et bois. S'adresser F. X. Lacoasse, Ste-Marguerite, Lac Masson. 39-6

Perdu

PERDUE, une petite chienne jaune avec nez noir et court, queue longue, portant collier avec licence No 3537. Retournez immédiatement au propriétaire, No 449 Visitation. Récompense promise. 41-2

PERDU, à l'angle des rues Delorimier et Ste-Catherine, une montre en or avec caisse en nickel par dessus. La montre a été trouvée par un commerçant de fruits qui est prié de la rapporter à 995 St-Perdinand, St-Henri, où il sera récompensé. 39-6

Propriétés a Vendre

HARRY-REBER

Immeubles et Assurance. Spécialité: Prêts sur hypothèques, 122 St. Jacques. Main 3362

9, 11, 13 SAINT-MARC, près Dorchester, propriété de 3 plain-pieds, solidement construite, façade en pierre, commodités modernes. Prix $11,000.00. Un bon placement. Revenus $1,140 par année.

619 CADIEUX, très joli cottage, dans la meilleure partie de la rue Cadieux. Toujours bien loué, revenus $360.00 par année. Prix $3,700.00. Faites une offre.

52 ET 54 RIVARD, bonne propriété payante, 4 logements. Revenus $660.00. Peut rapporter 66 p.c. On demande $6,100.00. Faites une offre.

LOT DE TERRAIN. — On demande lot de terrain ou hangars sur n'importe quelle ruelle ou rue transversale, entre les rues Amherst et Bleury, pouvant servir à un atelier de peintre. Bon marché pour argent comptant.

HARRY REBER, 122 Saint-Jacques. Main 3362. 41-6

A VENDRE, immédiatement par le propriétaire lui-même, pas d'agent, quelques propriétés dans le centre de la ville. S'adresser 647 Cadieux. 40-3

A VENDRE — Rue Beaudry, 214 à 218, 8 logements façade en pierre, bien finie. Bain, gaz, électricité. Revenus $1,320. Prix, $15,000. S'adresser 805 Marie-Anne. 39-6

A VENDRE — Maison bois et brique, coin Logan et Poupart, 4 logements, 2 étages et un magasin. Conditions faciles et bons revenus. S'adresser 78 Dufresne. 39-6

M. A. V. — Maison rue Dufferin, près du Parc Lafontaine, 6½, bain, gaz, eau chaude, etc., 7 pièces, maison de première classe. Les revenus sont de $564. 33-19

MAISON de campagne à vendre ou à louer à la Pointe-Claire, sur le bord du lac, grandes dépendances avec gros arbres. S'adresser

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

A. GOBEIL, avocat, 72. Edifice de la Banque d'Ottawa, rue St-Jacques Montréal. Affaires administratives et parlementaires, Ottawa et Québec. Tél. Main 6271. 245-jeu.

BARRY, LEOPOLD, avocat et procureur, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 2068. 219-jeu.

McAVOY ET DUPRE, avocats, 4 Boulevard Saint-Laurent, coin Notre-Dame. Tél. Main 6743. 22-1an

ROYAUME, THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse" chambre 3. Tél. Main 5492. Résidence, Est 6691. 126-jeu.

ROY & GUYON, avocats, 107 Saint-Jacques, chambres 66 et 67. Tél. 2501. Résidence : Honoré Guyon, 208 Gauthier ; Euclide Roy, 411 Sherbrooke Est. Tél. Fiat 1228. 227-jeu.

Dentiste

DR BELANGER, dentiste, 1206 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 6780. Bureau du jour et du soir. 114-1an

Notaire

THS. TOUZIN, notaire, bureau, 1613 Boulevard St-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. Tél. Bell Fiat 6714 22-1-an

Académie de Coupe

L'ACADEMIE NATIONALE de coupe de robes, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 294 Lagauchetière West Tél. Bell Fiat 6862 191-1an

Assurance

L. A. GENDRON, bureau d'assurance, 59 St-Jacques. Pendant 15 ans à l'Assurance Mutuelle de la Cité. 40-ma-me-v-1 mis

Assurance de Plate Glass

LA "COMMERCIAL BURGLARY & PLATE GLASS INSURANCE CO" assure toutes sortes de plate-glass, miroirs, etc., à Montréal ou ailleurs au plus bas taux. Isidore Crépeau, gérant, Bâtisse New-York Life, 11 Place d'Armes.

Agents Demandés. *Phone: Main 2378*

13-3ms

Bijoutier

S. MEUNIER & FILS, 654 Ste-Catherine. Maison neuve, bijoutiers, encadreurs. — Assortiment cadeaux de fêtes. 203-jeu.

Dagenais et Bégin

AGENTS GENERAUX, 49 rue St-Jacques, Montréal. Bell Main 5787. Hôtels, restaurants, épiceries, propriétés, terrains à vendre ou à échanger, prêts, etc. 254-1an.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

A. G. BELISLE, directeur des funérailles, 96 rue Viset. Abonnement sur frais funéraires, $1.00 par année par famille. Voitures doubles à louer. Tél. Bell Main 4138. 263-1an

Ingénieurs-Arpenteurs

AQUEDUCS

Raoul Rinfret, Ingénieur Civil diplomé, 2560 rue Saint-Jacques, Montréal.

291-jeu.

Le Lycée des jeunes Filles inc.

236 ST-DENIS

Enseignement moderne, cours en trois ans, cours du soir, français, anglais, sténographie, commerce, école de langues, enseignement des beaux arts, magique, chant, peinture, danse. Mme F. S. Côté, directrice, 75 St-Denis. Tél. Est 1962. 232-jeu

Patrons - Modèles

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1695. Résidence, 76a Tintrama 125-13-ms

Professeur de Violon

EDGAR CONTANT

STUDIO

Ed. Archambault,

312 Ste-Catherine Est.

276-1 mer-v-jeu.

Colonnes d'immeubles

Propriétés a Vendre

A VENDRE — Angle des rues Saint-Denis et Boucher, 1 magasin et six plain-pieds. Cette propriété est à vendre à un prix de bon marché. A. W. D. Howell, 212 rue St-Jacques. 27-29.

COTTAGE A VENDRE — Av. du Parc, 899 ; un cottage moderne en brique solide ; gaz, électricité, fournaise, cave cimentée. Huit chambres. Prêt à être occupé. S'ad. 902c Av. du Parc. Tél. Est 5665. 30-6

PROPRIETE A VENDRE — Coin des rues Eadie et 58me Avenue, Ville Emard. 6 logements, un magasin bois et brique, boutique à 2 étages 16 x 37, bois et tôle fausse. Terrain pour bâtir encore le logis, comptant $5,000. Balance à termes faciles. S'adresser à J. A. Chicoine, 177 Notre-Dame Est, Montréal. 307-me-s-2ms

PROPRIETES à vendre situées à l'endroit le plus central de D'Israëli, Co. Wolfe, situé sur les bords du Lac Aylmer. Magasin de grande dimension, hangar, grange et écuries, boulangerie. Le tout ayant une bonne clientèle. Conditions des plus avantageuses. Pour références, s'adresser à S. E. Adam, Disraëli, Co. Wolfe. 30-36

Terrains a Vendre

HATEZ-VOUS

de venir nous voir pour les quelques terrains qui nous restent situés près du Parc Lafontaine, succession Brunette. Pou de comptant et conditions très faciles. Site très progressif. S'adresser immédiatement, si vous voulez profiter de cette avantage, à David et DeBellefeuille, 254 rue Gauthier, Est 4570 33-36

TERRAINS A VENDRE — 3 lots dans DeLorimier, rue Chapleau, au nord de la rue Masson, 60 x 77, coin de ruelle. S'adresser à 880 Demontigny Est. 41-1

VOL A JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 14—Un vol a été commis dans l'épicerie de M. François Rivest, de cette ville. Les voleurs s'étaient introduits par une fenêtre du deuxième étage et avaient enlevé une caisse de flacons de gin, du lard, de la farine, du bœuf, des cuirs, etc., le tout valant au moins $100.

Après les plus actives recherches un mandat fut émis à la réquisition de M. Rivest et confié au grand connétable St-George.

Les effets volés furent en partie trouvés au domicile de M. Maxime Dumulon. Ce dernier et son neveu, Oswald Dumulon, furent mis en état d'arrestation. Ils comparaîtront le 20 du courant devant le magistrat Lacroix.

LA CULTURE PHYSIQUE

La Culture Physique est l'art de cultiver le corps humain en vue d'obtenir la plus grande somme de beauté et de force physique possible, pour l'amélioration de l'individu et de la race. La beauté indique à la fois santé, force, souplesse, énergie.

La Culture Physique est l'ensemble de procédé capable de développer le corps humain et de le mettre en état d'exécuter avec toute leur amplitude les mouvements les plus nécessaires à la vie, à savoir : courir sauter, porter, soulever, grimper, pousser, tirer, etc.

CHOIX D'UNE METHODE

Le seul moyen de mettre à sa place exacte de valeur, et d'examiner les résultats donné par elle. La méthode la meilleure sera certainement et incontestablement celle qui aura donné les meilleurs résultats, dans le plus bref délai.

A écouter les inventeurs de procédés nouveaux d'entrainement, ce qui s'est fait de meilleur est précisément ce qu'il ont fait eux-mêmes. Sur ce terrain les discussions sont interminables et le meilleur moyen d'y mettre fin, c'est de fournir des preuves.

Toute personne parlant ou écrivant sur l'éducation physique devrait apporter des preuves à l'appui de ses assertions.

EXEMPLE. — Un orateur discourant matière d'éducation physique devrait s'exhiber — coram populo — le corps complètement nu.

Beaucoup d'orateurs ne résisteraient pas aux railleries de la foule et devraient dorénavant se cantonner dans plus de modestie ; car ils ressembleraient au coiffeur chauve qui fait à ses clients une réclame éhontée pour la guérison des calvities les plus invétérées. Le client assez naif pour se laiser prendre à ces boniments ne saurait mériter d'autre considération que celle qu'on doit aux imbéciles.

Je laisse à chacun le soin de conclure ce qu'il faut penser des auditeurs qui se laissent captiver et séduire par la rhétorique des orateurs ou écrivains obèses, étriqués, ou voutés, si communs dans les congrès sportifs.

Un once de pratique vaut mieux qu'une tonne de théorie.

Proverbe Japonais.

Au reste, serrez autour d'eux la ceinture de ce dilemne et je vous garantis qu'ils n'y résisteront guère.

Vous vantez l'excellence de cette méthode, dites-vous ? Alors vous la connaissez bien ?

—Oui, très bien.

—Pour bien la connaitre, vous avez dû la pratiquer beaucoup.

—Oui.

Il ne peut répondre autrement.

—Alors, montrez-nous ce que cette méthode a produit sur vous-même. Si elle est aussi bonne que vous le prétendez, vous devez être aussi beau que le "Mars Borghèse" ou le "Discobole" ! ! !

—Qu'attendez-vous pour me convaincre et me confondre ?

—! ! ! Vous n'avez pas besoin d'une autre démonstration et le silence même de l'apôtre de la fameuse méthode prouve qu'il n'est rien autre qu'un de ces bluffeurs qu'on rencontre aujourd'hui et qui, dans un but quelconque, presque toujours intéressés, vont se loger dans le fromage de l'éducation physique comme le rat de la fable. Mais votre interlocuteur retors peut encore vous répondre :

—Non, je n'ai pas pratiqué cette méthode, mais je la connais pourtant et la sais excellente en tous points.

Cette prétention saugrenue ne peut donner le change à un esprit éclairé et quelque peu subtil. Celui qui n'a pas fait "in anima vili", et sur lui-même, l'expérience de ce qu'il préconise comme moyen de culture physique, n'en peut parler avec la moindre autorité.

On ressemblerait trop au médecin qui, ignorant la dose et l'action d'un remède nouveau, le fait essayer à un de ses malades et le tue. Personne ne tient à servir de terrain d'expérience. Pour la culture Physique c'est la même chose, on ne sait bien que ce qu'on a expérimenté sur soi-même.

Un médecin qui a eu les fièvres typhoïdes, qui a été chloroformé, connait mieux les symptômes d'une fièvre muqueuse et l'action des anesthésiques, que les grands professeurs qui ont soigné des milliers des fièvres typhoïdes ou qui ont endormi une quantité innombrable de malades avant de les opérer.

—La seule preuve péremptoire que vous puissiez donner de l'excellence de votre méthode, c'est d'en avoir vous-même bénéficié et de le montrer. Si vous ne l'avez pas essayé, ou si elle ne vous a rien donné, restez silencieux et n'invitez pas ces voyageurs en chambre qui, imperturbablement, décrivent de leur cabinet des pays qu'ils n'ont jamais vus.

Tout cela est du plus haut grotesque mais aussi du ridicule le plus commun. Car pas un seul congrès de gymnastique ou sportif n'a lieu sans qu'un poussah quelconque ou un dégénéré sans vergogne ne vienne doctoralement vous parler d'un système nouveau de régénérescence humaine.

Je ne sais rien de plus niais que ces gens-là, si ce n'est les badauds qui les écoutent. La vérité est, qu'au fond, ils sont moins sots qu'ils ne le paraissent et qu'il n'y aurait pas besoin de les suivre longtemps dans la vie pour découvrir qu'ils recherchaient tout simplement une situation avantageuse, ou la vanité d'une décoration, couronnement suprême et pitoyable d'une existence de cabotin.

Le malheur est que ces gaillards-là, à force de se donner ou de se faire donner une apparence de valeur, finissent par faire croire aux imbéciles qu'ils en ont réellement en faisant beaucoup de bruit et de très mauvaise besogne. Ils cherchent et trouvent des mouvements abracadabrants qu'ils prétendent imposer et qu'ils imposent parfois aux ignorants. Telles sont ces contorsions invraisemblables qu'on n'a pas craint de qualifier d'exercices nouveaux de gymnastique.

—Que la simplicité est d'une autre logique et d'une autre fécondité.

BUT MORAL DE LA CULTURE PHYSIQUE

Sa définition, son but, ses exercices primordiaux.

Quel chef-d'oeuvre que l'homme!
Combien noble par la raison!
Combien infini par ses facultés!
Combien admirable et expressif
Dans ses formes et dans ses mouvements
Combien semblable à l'Ange par
L'action! Par l'intelligence!
Combien semblable à un Dieu!
De tous les êtres animés, le plus parfait
Emblème de la beauté.

(SHAKESPEARE)

Le but de la culture physique est noble entre tous. Elle permet de devenir beau et de jouir d'une excellente santé, de procréer de beaux enfants à qui on transmettra les qualités acquises par son propre travail.

Ne perdons jamais de vue cet idéal et nous arriverons à convaincre tous les gens sensés.

Le qualificatif de beauté remplace tous ceux qu'on peut accoler à la culture physique. Quand on est beau on est bien portant, on est fort, on est souple, car toutes ces qualités sont justement l'essence de la beauté.

La beauté ne s'acquiert pas non sans peine. Mais quand vous l'aurez acquise par les moyens que nous indiquons dans l'Ecole de Culture Physique Roumageon, vous serez meilleurs et plus moraux. Quand vous connaitrez l'énorme travail qu'elle vous aura coûté, vous deviendrez plus soucieux de sa conservation, moins dociles aux séductions des plaisirs de la débauche. Vous songerez que le libertinage, que l'alcool surtout, font une œuvre inverse de la culture physique, et vous n'en abuserez pas. Vous penserez que l'abus du tabac altère les facultés cérébrales, jaunit les dents, fatigue l'esprit, corrompt l'haleine et se change peu à peu en habitude invétérée en passion, en vice. Et vous direz qu'on peut, somme toute, facilement s'en passer, avant qu'il soit arrivé à ce degré de nécessité. Toutes ces sages considérations vous arrêteront, sur les plus mauvaises pentes, et vous ferez un homme utile à lui-même et aux autres, un être normal dans toute la belle acceptation du terme.

La coupe Moore qui sera disputée lors des concours hippiques à l'Arena.

TRIBUNE LIBRE

La Colonisation dans l'Ouest.

Montréal, 22 mars 1909.

Monsieur le directeur.

Ces journaux ont reproduit l'appel du R. . Gravel, missionnaire colonisateur du sud de la Saskatchewan. Je suis heureux d'unir ma voix à la leur. Un journal ajoute à quelques remarques judicieuses où avec nous, il regrette le petit nombre de nos compatriotes dans les riches plaines de l'ouest.

Sans doute, il n'est que trop vrai de dire que des fausses représentations sur la qualité du sol, la situation qui attend nos compatriotes là-bas, leur ont barré le chemin vers cette riche contrée. Mais est-il trop tard pour agir? Je ne le crois pas. Les nôtres sont déjà 80,000 dans les provinces de l'Ouest; en dirigeant ceux des Canadiens-français qui reviennent des Etats-Unis, comme aussi ceux qui se proposent de sortir de cette province, il serait relativement facile de doubler ce nombre. Puis l'on pourrait être sans crainte sur le sort de ce noyau de vaillants. Les 70,000 Français restés au Canada, lors de la cession du pays ne sont ils pas devenus trois millions? La race forte et vivace qui a accompli ce prodige sur le sol d'Amérique n'a pas dit son dernier mot.

J'arrive d'un rapide voyage à travers les Etats de la Nouvelle-Angleterre; qu'il est triste de voir tant des nôtres entassés dans les filatures de coton! Leur position est des plus pénibles. Par un travail ardu de onze heures par jour, ils gagnent tout juste de quoi vivre au jour le jour. Arrive un chômage forcé, comme l'année dernière, c'est la misère. Nobles compatriotes vous pourriez faire infiniment mieux que cela. M. l'abbé Gravel vous convie à venir vous emparer d'une des magnifiques terres du sud de la Saskatchewan. Je puis vous en dire autant du centre et du nord de la même province. Il y a là des millions d'acres de terre qui vous attendent. Le gouvernement canadien vous les offre gratuitement. Combien différente de la vôtre est la position de vos frères qui s'y sont déjà établis! Propriétaires d'une belle et bonne terre, ils sont leurs propres maitres. La plupart d'entre eux valent déjà de cinq à dix mille dollars. Plus en valent vingt et vingt-cinq mille. Et ils ont la légitime satisfaction d'être sur le sol canadien, desservis par un clergé canadien, ayant à leur disposition des écoles catholiques et françaises.

Dans notre chère province de Québec, il est consolant de constater le mouvement de colonisation qui bat son plein. Monseigneur Latulippe, aidé d'énergiques collaborateurs, tels que l'abbé Corbeil, curé de La Tuque, et autres, fait des merveilles de vaillance et de générosité. Honneur à eux! Qu'ils réussissent à établir de nombreux fils de cultivateurs dans les bonnes régions du Témiscamingue, nos vœux et nos meilleurs souhaits les suivent.

Mais, il est à présumer que tous ne les suivront pas dans ces régions boisées; à ceux donc de nos compatriotes de la province de Québec, à qui la vie de défricheur répugnerait trop, nous disons: Venez dans la Saskatchewan, nous vous y mettrons en possession d'une terre toute faite. Vous n'aurez qu'à labourer. Dans trois ou quatre ans, vous serez indépendant. Mais on nous dit: Il faut beaucoup de capitaux, pour réussir sur les terres des prairies. Ceci n'est pas exact. Les garçons qui n'ont rien que leurs bras vigoureux et leur énergie peuvent très bien y réussir. Quant aux pères de nombreuses familles, il leur faudrait de cinq cents à mille dollars pour se procurer de suite des animaux et instruments indispensables à l'exploitation agricole.

Vous le voyez donc, nous faisons des vœux sincères pour le succès de la colonisation dans la province de Québec; mais en même temps, nous désirerions que les nôtres prissent leur part légitime des riches prairies de l'Ouest. Ceci fait, notre beau et grand pays ne s'en porterait que mieux et la Province-Mère de Québec n'aurait qu'à y gagner.

(Signé) A. P. BERUBE, p.p.

—o—

Les vieux employés de la poste

Monsieur le Rédacteur,

Vous êtes l'ami des "facteurs"; vous l'avez prouvé bien des fois.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur la mesure annoncée par le ministre des Postes. Cette mesure promet une augmentation de salaire aux facteurs formant les classes A, B, C, D, E, du service civil, mais il n'est pas fait mention de ceux qui sont sous l'ancienne classification qui existait avant 1898.

La nouvelle classification détermine les salaires à tant par jour, tandis que l'ancienne prenait le mois pour base.

Le projet du gouvernement ne mentionne que l'augmentation des salaires journaliers, et n'annonce rien pour les salaires mensuels, ces deux lois sont différentes, ce qui laisse les vieux serviteurs du pays dans l'anxiété, car ceux-là sont les aînés, puisqu'ils sont entrés en fonctions avant 1896.

Il y en a de 15 à 18 à Montréal, qui sont demeurés sous l'ancienne loi. Auront-ils la chance comme les autres d'avoir une augmentation ?

J'espère, monsieur, que vous ne refuserez pas de défendre leurs intérêts dans votre estimable journal, comme vous l'avez toujours fait, du reste, par le passé.

Votre tout dévoué.

UN AMI DES FACTEURS.

AUX HERITIERS DE FEU G. GAGNON

(Spécial à la PATRIE.)

WOONSOCKET, R.I., 14. — Nous recevons la lettre suivante:

Les journaux ont annoncé qu'un nommé Abel Gagnon, de Kelowna, C.B., est à la recherche des héritiers de Gilbert Gagnon, décédé depuis cinq ans, plus ou moins, et laissant une fortune évaluée à $8,000,000 à peu près. On prétend que que le défunt serait né à la Baie St-Paul, comté de Charlevoix, mais on connait précisément là l'erreur grave qui cause tant d'ennui et de retard à celui qui désire si ardemment faire la connaissance des héritiers recherchés en vain depuis plusieurs années.

Ce Gilbert Gagnon est né aux Eboulements et non à la Baie St-Paul, tel qu'on le croit. Son père, Phélisse Gagnon, de même que son grand-père, Jean-François Gagnon, sont tous deux natifs de la même paroisse. Si l'on en doute, on pourrait toujours se rassurer en venant aux Eboulements et en consultant les archives de la fabrique. C'est là qu'on y prouvera la naissance et l'inhumation des personnes désignées plus haut, et aussi la naissance ue Gilbert Gagnon comme celle de toutes ses sœurs et de son seul frère, Eusèbe Gagnon. Désormais, il sera donc facile pour M. Abel Gagnon d'établir un contact avec tous les héritiers qu'ils recherchent, avec tant d'avidité depuis plusieurs années.

Comme récompense aux renseignements que nous donnons aujourd'hui nous demandons à M. Abel Gagnon, de Kelowna, C.B., de vouloir bien nous laisser connaitre l'endroit où le défunt a été inhumé. Puisque l'on connait très bien, aujourd'hui, l'endroit où se trouvent tous les héritiers, il ne nous reste plus qu'à toucher du doigt le certificat d'inhumation du défunt, le tout bien entendu, signé par le curé de la paroisse.

Merci, M. le rédacteur, pour votre obligeance, en publiant ces quelques renseignements.

ARSENE TREMBLAY, père.

Les Eboulements, avril 1909.

NOCES D'ARGENT

(Spécial à la "Patrie")

SAINT-CONSTANT, 14— M. et Mme Théophile Maher ont été récemment leurs noces d'argent. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient réunis auprès des jubilaires pour les féliciter et leurs exprimer leurs meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

Le matin, une grand'messe fut chantée par M. Gibeau, vicaire de la paroisse.

Dans la soirée une adresse fut lue aux jubilaires par M. Edmond Saint-Pierre, de Montréal. Une bourse bien remplie fut présentée par M. et Mme Homina Longtin, de St-Constant, ainsi que plusieurs autres beaux cadeaux.

Parmi les personnes présentes on remarquait : M. et Mme Homina Longtin, de Saint-Constant ; M. et Mme Arthur Gibeau, de Saint-Isidore ; M. Joseph Longtin, de Saint-Constant ; M. et Mme Arthur Poupart, de Saint-Constant ; M. et Mme Léon Mire, de Saint-Constant ; M. Alfred Mire, de Saint-Constant ; M. Emeri Robidoux, de Saint-Constant ; M. Joseph Gervais de Saint-Constant ; M. et Mme Napoléon Poirier, de Saint-Constant ; M. Phidime Grégoire, de Saint-Constant ; M. Arthur Marte, de Saint-Constant fit un discours durant la soirée. M. Uentime Bourdeau, de St-Constant ; M. et Mme Arsène Patenaude, de St-Constant ; M. Docteur Porte, de St-Constant ; M. Charles Benoit, de St-Constant ; M. et Mme Jean Lefebvre, de St-Constant ; M. et Mme Homina Charron, de St-Constant ; M. et Mme Cériac Marcil, de St-Constant ; M. Cléophas Guérin, de St-Constant ; M. et Mme Joseph Duhuc, de St-Constant ; M. et Mme Tanis Beauvais, de St-Constant ; M. et Mme Alexandre Talbot, de St-Constant, employé comme agent à Saint-Isidore Jonction ; M. et Mme Gédéon Chapron, de Saint-Constant ; M. et Mme Candide Lemieux, de Saint-Isidore ; M. et Mme Joseph Dulude, de Saint-Isidore; M. et Mme Midasse Trudeau, maire de St-Isidore, préfet du comté de Laprairie ; M. et Mme Léon Colpron, de St-Isidore ; M. et M. de St-Isidore ; M. et Mme Osias Tougas, de St-Isidore; M. et Mme Philippe Dulude, de Longueuil ; M. et Mme Léonide St-Pierre, de Montréal ; M. et Mme Joseph Théroux, de Montréal ; M. et Mme Charles St-Jean, de Montréal ; M. George Poitras, de Montréal ; M. Zénophile Colpron, épicier, de Montréal ; M. Emile Colpron, M. Dalv da Pinsonnault, de Saint-Albert ; M. Donat Longtin, de Saint-Constant et Mlle Rosalma Trudeau, de St-Isidore ; M. Napoléon Poupart, de St-Constant et Mlle Blanche Leduc, de St-Constant ; M. Aboudius Gervais, de Saint-Constant et Mlle Eva Poupart, de St-Constant ; M. Moïse Robidoux, de St-Constant et Mlle Elisabeth Marcil, de St-Constant; M. Moïse Dulude, de Laprairie ; M. Adélard Marcil, de Saint-Constant et Délisca Peupart, de St-Constant ; M. Henrie Bolduc, de St-Constant et Mlle Julia Longtin, de St-Constant ; M. Albert Leduc, de St-Constant et Mlle Isoline Boyer, de St-Isidore ; M. Auguste Baillargeon, de St-Constant ; M. Alphonse Griver, de Montréal et Mlle Florida Dulude, de Longueuil ; M. Théophile Mahaire, de St-Constant et Mlle Yvonne Longtin, de St-Constant.

NE PORTEZ PAS DE BANDAGES

Après trente années d'expérience, j'ai fait une nouvelle découverte qui guérit la Hernie chez les Hommes, Femmes et Enfants.

Cela ne vous coûte rien pour l'essayer.

Si vous avez à peu près tout essayé, venez à moi. J'obtiens mon plus grand succès dans les cas où les autres ont échoué. Envoyez aujourd'hui même le coupon ci-dessous et je vous enverrai gratuitement mon livre qui traite de la Hernie et de sa guérison, montrant ma nouvelle découverte, vous faisant connaître les prix, de même que les noms de beaucoup de personnes qui l'ont essayée et ont été guéries. Soulagement immédiat dans des cas où d'autres n'ont pas réussi. Souvenez-vous que je n'emploie pas d'onguents, pas de harnais, pas de lessives.

Je l'envoie à l'essai comme preuve de la vérité de ce que je dis. Vous êtes le juge et une fois que vous aurez vu et lu mon livre, vous serez aussi enthousiaste que mes centaines de patients dont vous pourrez aussi lire les lettres. Remplissez le coupon ci-dessous et mettez-le à la poste aujourd'hui. Ce livre vaut bien la peine d'être lu, que vous essayiez ma découverte ou non.

Coupon Gratuit d'Informations

C. E. Brooks, 5008 Brooks Bldg., Marshall, Mich.

Veuillez m'envoyer par la malle sous enveloppe ordinaire des informations complètes touchant votre nouvelle découverte pour la guérison de la hernie.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

Ville . . . . . .

Etat . . . . . .

COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à la PATRIE)

JOLIETTE, 14—M. F. O. Dugas, M. P., et sa famille, et M. J. A. Dubeau, député de Joliette, et sa famille, sont venus passer les vacances de Pâques à Joliette.

—Nos félicitations à notre ami, M. Camille Bonin, E.E.D., de cette ville, le gagnant du 1er prix du dernier concours littéraire de la PATRIE.

—Le Cinémato, notre populaire salle de vues animées, sera inaugurée jeudi de cette semaine. L'orchestre Symphonique exécutera un beau programme.

—MM. Emile Prévost, J. T. Gaudet, J. C. A. Labrèche, sont de retour d'un voyage à New-York.

—M. J. A. Bélanger, E.E.D., de St-Ambroise, et M. Arthur Leprohon, E. A.D., de Joliette, sont à Joliette ces jours-ci.

—Les cabanes à sucre des environs de la ville se sont remplies dimanche et lundi. Les parties de sucre continueront encore toute la semaine d'être à la mode.

—M. Victor Thibaudier, comptable à la banque Nationale, de Trois-Rivières, a passé Pâques à Joliette.

Les élèves du Séminaire ont fait dimanche à travers les rues de la ville, la promenade traditionnelle de Pâques.

—Le Joliettoscope, qui devait commencer à donner des représentations le lundi de Pâques, s'est vu obligé d'en remettre l'inauguration à plus tard. Un inspecteur des bâtisses du gouvernements qui a examiné cette salle, a ordonné que de nouvelles issues soient pratiquées et a refusé d'accorder un permis tant que ces prescriptions n'auraient pas été accomplies.

DEUIL SUR DEUIL

(Spécial à la PATRIE)

SAINT-HYACINTHE, 14—Le 25 octobre dernier, M. Lewis B. Blanchard, peintre, de cette ville, perdait un de ses enfants, à l'âge de 11 mois. Le 27 un autre mourrait à son tour, à l'âge de cinq ans.

Hier après-midi, M. Blanchard enterrait un troisième enfant, tout jeune, celui-là, et, deux heures plus tard, Madame Blanchard rendait le dernier soupir, après une maladie de vingt-et-un jours, la fièvre typhoïde.

Il faut avouer que c'est assez de deuils, pour une seule famille, dans l'espace de quelques mois.

Les funérailles de Madame Blanchard ont eu lieu ce matin, à neuf heures, à l'église de la paroisse.

SECOUSSE SISMIQUE

DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK

ST-JEAN, Nouveau-Brunswick, 14 —Une secousse de tremblement de terre assez forte pour ébranler les maisons, a été ressentie hier soir à Westfield et Welsford, à environ vingt milles d'ici, sur la ligne du Pacifique Canadien; telle est la nouvelle reçue ici par dépêches ce matin.

DEUX INCENDIES

A dix minutes d'intervalle, cette nuit vers une heure, les pompiers des divisions est et ouest ont été appelées, la première pour éteindre un commencement d'incendie à l'établissement de MM. Lesage & Cie., marchands de nouveautés, No. 1113 rue Ste-Catherine est, et la seconde pour aider à la réparation d'un fil transmetteur de force motrice de la M. L. H. P. & Co., à la Pointe St-Charles, qui s'était rompu sous la force du vent.

Dans les deux cas les dommages sont insignifiants.

BRILLANT EUCHRE

(Spécial à La Patrie)

VILLE SAINT-PAUL, 14 — Le euchre de l'Alliance Nationale organisé par notre dévoué vicaire, et qui a eu lieu, ici, hier soir, a été couronné d'un plein succès.

MORT SUBITE

Hier après-midi, vers 2 heures, le fourgon de la morgue a été appelé au No. 75 avenue Papineau, afin de transporter le cadavre d'une nommé James Carroll, âgé de 52 ans.

L'individu serait mort, paraît-il, dans sa chambre, à la suite d'une violente hémorragie. Le plancher de la chambre n'était plus qu'une flaque de sang.

Le défunt a été reconnu hier, par son frère, à la morgue.

Le coroner a permis l'inhumation.

RETOUR D'EUROPE

M. J. U. Emard, C.R., et Mlle Gabrielle Emard, sa fille arriveront à Halifax, demain, à bord de l'Empress of Britain, après un séjour de deux mois en Europe.

Le même vaisseau ramènera aussi le Dr Ostigny et sa famille, qui étaient en Europe depuis deux ans.

Floorglaze

VOICI le fini à planchers qui rend facile l'ouvrage de ménage parce qu'il n'amasse pas la poussière — parce qu'il peut être lavé avec de l'eau et du savon comme une vitre de fenêtre — parce qu'il est si facile à tenir frais et luisant. Floorglaze donne au plancher un fini luisant d'émail qui endurera l'usage le plus rigoureux sans s'égratigner. Arrive en dix charmantes nuances. Demandez carte de couleurs et brochure gratuite. Facile à appliquer;— sèche dur en quelques heures; un gallon couvre 500 pieds carrés. Parfait pour usages du dehors, aussi, —portiques, marches, &tc. De tous marchands de premier ordre, en boîtes de fer-blanc; d'une chopine à un gallon. Voyez à ce que l'étiquette dise;— Imperial Varnish & Color Co., Limited, Toronto

- 1047

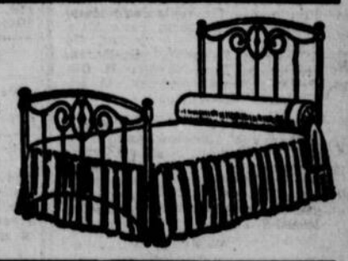
Recommandé et vendu par tous les bons marchands.

Wilder

Les plus Grands Fournisseurs d'Ameublements du Dominion

NOTRE SYSTEME DE COMPTE A CREDIT est utile et commode. Renseignez-vous à ce sujet. Le lundi de Pâques est toujours supposé comme un jour de calme plat dans le commerce des meubles, mais si vous étiez chez Wilder ce jour, vous avez pu vous former une idée de la popularité de ce grand magasin d'ameublements. Nous n'avons pu réellement servir tous nos clients. Ce sont des valeurs comme les suivantes qui intéressent le public:

Une Surprise en fait de Couchettes



Cette couchette de grandeur complète en fer épais avec boules en cuivre épais. Vendue régulièrement $15.00. Exhibée au rez-de-chaussée.

EXTRA SPECIAL **$6.97**

Ne manquez pas cela, c'est une valeur qu'on a rarement vue.



Ce bureau de toilette en chêne Empire

Dessus de 20 x 42 pouces, glace anglaise biseautée de 18 x 36. Regulier $28.00. En vente Jeudi à

$16.49

Ce bureau de toilette fini en acajou

Dimension du dessus 20 x 42. Glace anglaise biseautée, 30 x 30. Régulier $35. En vente Jeudi à

$22.39



Tapis, Rideaux, Rugs, etc., au 1er Etage.



Vente d'Articles de Ménage et d'Articles Emaillés au Sous-Sol

Les articles suivants ne donnent que quelques idées des milliers de bons marchés qu'on peut avoir au sous-sol de Wilder.

Convainquez-vous et procurez-vous une de nos

Glacières en Bois Dur à $5.40

Valent $7.00.

Notre Go-cart Pliant de $5.00

n'est pas surpassé. Ils ont rendu heureux plus d'un et satisfait des centaines de mères.

Cette vignette représente notre GO-CART PLIANT DE $5.00 avec capote.

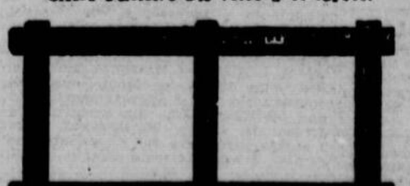




CE QU'ON PEUT ACHETER AVEC 31c A LA VENTE DES ARTICLES EN GRANIT.

Tous de première qualité. On ne vend pas ici de marchandises de seconde classe ou détériorées. Un plat à vaisselle en granit de 10 pintes.

Une théière Daisy de 2 pintes. Une marmite à confitures de 10 pintes. 1 seau à l'eau de 10 pintes **37c**



500 SECHOIRS A RIDEAUX

Le modèle de $1.25, étendra tout rideau de 1 à 2 verges de large et de 2 à 4 verges de long. En verte, jeudi **75c**



N'oubliez pas que toute maison devrait avoir un escabeau.

Escabeau spécial, 5 degrés. Régulier $1.00. Jeudi **69c**

LIVRAISON GRATUITE à Montréal-Ouest, Rockfield, Blue Bonnets, Lachine et Dixie tous les vendredis ; Saint-Lambert, Longueuil et Montréal-Sud tous les samedis.

H. A. WILDER & CO., **292 STE-CATHERINE OUEST.**

Près du Square Phillips.

Magasin du bas de la ville, 288 rue St-Jacques

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT EXECUTEES.



"Desjardins"

Les Pionniers du Nouveau Boulevard Commercial

130 rue St-Denis

Sans contredit le plus grand assortiment de

CHAPEAUX

De toutes marques, formes et nuances.



Confiez-nous immédiatement vos FOURRURES à réparer, elles seront conservées jusqu'à l'automne, dans un entrepôt spécial — et vous ne paierez que lorsque vous en aurez besoin.

Spécialité pour les Messieurs du Clergé :

Chapeaux "Sarto" et "Ste-Croix."

CHAS. DESJARDINS & CIE., 130 RUE ST-DENIS, Entre Ste-Catherine et Dorchester.

La prohibition l'emporte à Ste-Agathe des Monts

Le Conseil Municipal se prononce contre tout octroi de licence, après une assemblée mouvementée. — Arrestations et sensation.

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

STE-AGATHE-DES-MONTS, 14.— Hier soir, a eu lieu l'assemblée régulière du Conseil municipal de Ste-Agathe-des-Monts, laquelle s'est terminée par la victoire complète des prohibitionnistes. La séance fut fort orageuse. Environ cinq cents personnes, dont les notabilités de la paroisse et un nombreux public avaient répondu à l'invitation.

Chose remarquable, les dames assistaient en grand nombre à l'assemblée.

M. l'abbé Corbeil, curé de la paroisse et l'abbé Limoge, vicaire, ainsi qu'une foule d'étrangers assistaient aussi à l'assemblée. Il va sans dire que les six hôteliers et les épiciers, chefs du mouvement anti-prohibitionnistes, étaient au nombre des spectateurs les plus intéressés.

L'objet de l'assemblée était de reconsidérer le vote donné le 3 avril dernier, concernant la prohibition de la vente des alcools dans les limites de la municipalité.

Le maire H. A. Delisle présidait et le conseil était au complet. La séance fut ouverte par un vigoureux

DISCOURS DE L'ABBE CORBEIL

qui se prononça en faveur de la prohibition, faisant valoir des arguments d'une force considérable et qui plaisaient manifestement aux spectateurs. Ceux-ci applaudissaient à chacune des remarques du curé.

M. l'abbé Corbeil fit un parallèle entre Sainte-Agathe et Sainte-Marguerite, la paroisse voisine, démontrant les avantages qui ont résulté de la prohibition à ce dernier endroit. On dit que ce serait un tort pour Sainte-Agathe, si l'on supprimait les licences, dit le curé, mais n'oublions pas que les étrangers qui viennent demeurer au milieu de nous, ne viennent pas pour boire, mais pour se reposer.

Les dames préfèrent le calme aux dissipations qui marquent trop souvent la vie d'hôtel.

Depuis que la prohibition a été déclarée à Ste-Marguerite, la population augmente tandis qu'elle diminue à Ste-Agathe, sous le régime actuel, et c'est pourquoi il faut réagir.

UNE OVATION AU CURE

M le curé fut applaudi à maintes reprises, pendant son discours et quand il eut fini de parler on lui fit une ovation. Il était évident que la population était avec lui dans la proportion de 20 contre 1.

Après le curé, le conseiller, M. Ls. Parent prit à son tour la parole et appuya les arguments donnés par l'abbé Corbeil. Il fut à son tour très applaudi.

Puis vint le Dr Grignon qui ayant été invité à adresser la parole, se prononça fortement

EN FAVEUR DE LA PROHIBITION,

à la surprise générale, car, l'on avait eu raison de croire que le Dr Grignon qui est l'un des citoyens les plus importants de l'endroit, aurait au contraire favorisé l'octroi d'une licence. Il dit que la prohibition serait une bonne chose pour la place.

C'est du reste le vœu de la population qu'il en soit ainsi et si par hasard la prohibition ne donnait pas les résultats que l'on en attend il sera temps de revenir sur notre décision l'an prochain.

M. Godon, un autre citoyen important et marguillier de la paroisse, ayant été prié de donner son opinion, s'est exprimé dans le même sens.

Mtre Despocas, avocat de MM. Traynor et Langlois, les propriétaires actuels de

L'HOTEL CASTEL DES MONTS,

et qui sollicitent une licence, a fait un plaidoyer habile pour démontrer l'injustice que l'on ferait à ses clients, en leur refusant une licence, mais, il fut interrompu à maintes reprises, et il fut finalement reprendre son siège, sans avoir pu terminer son discours.

Mtre Despocas avait fait allusion au fait que le curé Corbeil avait paru encourager la démarche de ses clients, lorsqu'ils firent l'acquisition de l'Hôtel, et l'abbé Corbeil, dit : "Oui, c'est vrai, il fut un temps où je n'étais nullement opposé à cette licence, mais c'est parce que je n'espérais pas que le mouvement de la prohibition serait aussi déterminé, et aussi fructueux. Aujourd'hui, c'est la majorité qui parle et je suis avec elle."

LE MAIRE FAVORABLE A UNE LICENCE

Le maire se leva ensuite, et déclara net qu'il était en faveur de la licence, car les hôtels constituaient le gros commerce de l'endroit. Il n'en dit pas davantage, cependant, car sous les huées de la foule il dût battre en retraite et déclara qu'il ne faisait aucune opposition.

Il fut alors résolu à l'unanimité de refuser l'octroi de toute licence à Ste-Agathe, pendant un an.

POURSUITES CONTRE LE CURE.

Mais l'assemblée du conseil n'est pas le seul événement sensationnel, en rapport avec la question de la prohibition. Trois actions en dommages, au montant de $10,000 chacune ont été prises, hier, contre M. le curé Corbeil, à la suite de certaines remarques qu'il fit dans un sermon à Pâques, visant les intéressés. Ces derniers sont MM. Paul Emile Forget, et Achille Forget, et un autre, dont votre correspondant n'a pu se procurer le nom. Ces actions seront signifiées demain.

Ce n'est pas tout.

ARRESTATION DU MAIRE

Le Maire Delisle a été arrêté, hier, à son retour de St-Jérôme, sur la plainte de Mlle Emma Paquin, une demoiselle de 25 ans qui accuse le maire d'avoir attenté à sa pudeur. Le maire a comparu hier soir devant les juges de paix Parent et le Dr Grignon, qui siégèrent dans la salle du Conseil, après la séance.

Le maire récusa le juge Parent, comme étant un chef du mouvement prohibitionniste et le Dr Grignon accorda la requête du maire, pour liberté provisoire, moyennant un cautionnement de $200, en attendant son procès qui est fixé au 19 avril.

Le train de Sainte-Agathe, ce matin, a laissé à Shawbridge, les détectives Lapointe, Brousseau et Girard qui étaient en charge d'un contingent de quinze enfants, envoyés à l'école de réforme de Shawbridge, pour trois ans.

CONCOURS POUR LES ENFANTS

Nous arriverons bientôt aux beaux jours des mois de vacances ; aux jours ensoleillés et parfumés des senteurs printanières. C'est la plus belle saison de l'année, et c'est à cela que la PATRIE a songé en organisant son grand concours pour les enfants. — Les vacances sans plaisir sont longues, et ces plaisirs ce sont les voyages à la campagne, l'assistance aux grandes joutes sportives, de crosse, de base-ball, de courses en canots, ce sont encore les parties de pêche ou de chasse, sur les beaux lacs, ou à travers nos giboyeuses forêts. Malheureusement, tous ces plaisirs ne sont pas gratuits ; il s'achètent, et des fois ils s'achètent très cher. La PATRIE a aussi pensé à tout cela et elle s'est dit : "Organisons un concours pour tous nos petits amis, et nous donnerons des beaux prix aux vainqueurs, et ce prix ce sera de l'argent. La PATRIE a donné aux concurrents $225.00 à gagner. Songe-t-on combien de plaisirs on peut se donner avec ces prix ?



R. D'Aragon — L. A. Ouellet

Nous publions ci-dessous les noms des derniers concurrents inscrits, et invitons tous leurs parents et amis de s'intéresser à eux.

Marie Emélice Chabot, St-Thomas d'Aquin, Qué.

Marie Blanche Renaud, 30 Demontigny-ouest, Cité.

Louis Alfred Ouellet, Rivière du Loup Station.

OREILLERS DE PLUMES

GUARANTEED ALASKA BEDDING

Pour les Gens Particuliers.

Voyez la Marque de Fabrique.

TEMPERATURE

Toronto, 14.— Demain : beau et frais.

VENT

Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn et Harrison, 10-12 Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	39
Minimum aujourd'hui	32
Maximum l'an dernier	39
Minimum même date	27

NOTES DE LA TEMPERATURE.

La perturbation qui se trouvait au-dessus du lac Huron hier a passé au-dessus de la vallée du Saint-Laurent en diminuant d'énergie et une pression assez forte se développe au-dessus des Grands Lacs. Le temps continue à être froid dans l'Ouest Canadien et est devenu beaucoup plus frais dans les provinces d'Ontario et de Québec.

CALENDRIER

DEMAIN : JEUDI, 15 AVRIL 1909.
Fête du jour : Ste-Basilisse, martyr.
Lever du soleil, 5.17.
Coucher du soleil, 6.45.
Lever de la lune, 3.26.
Coucher de la lune, soir.

PHASES DE LA LUNE

Nouvelle lune, le 19, à 11 h. 57 du soir.
Premier quartier, le 27, à 3 heures 43 du matin.

UN MEURTRE REVOLTANT A ST-ETIENNE DE BEAUHARNOIS

Domina Pelletier, cultivateur, arrivé récemment d'un chantier, est trouvé mort, la tête criblée de plombs, près de la porte de son écurie.— L'assassin paraît s'être caché dans une grange voisine, pour fusiller son homme : traces révélatrices.

LE MYSTERE PLANE SUR LE MOBILE DU CRIME

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SAINT-ETIENNE DE BEAUHARNOIS, 14. — On ne parle ici que du meurtre épouvantable commis apparemment, lundi soir dernier, à environ deux milles du village de Saint-Etienne.

LUGUBRE DECOUVERTE

Hier soir, un peu après six heures, M. Wilfrid Gendron, qui s'était étonné de ne pas voir durant la journée son voisin Domina Pelletier, se rendit chez ce dernier. Ne le trouvant pas à la maison, il alla voir aux bâtiments, situés à un demi arpent de là.

Quelle ne fut pas sa stupeur d'apercevoir soudain, à côté de la porte de l'écurie,

LE CADAVRE

rigide de celui qu'il cherchait.

Le corps était sur le dos. La décharge d'un coup de fusil, tiré d'une trentaine de pieds de distance, avait atteint l'infortuné derrière l'oreille gauche, le terrassant mort, pendant qu'il ouvrait ou fermait la porte de l'étable.

Cette porte est elle-même criblée de grains de gros plomb de chasse, indiquant d'où a dû partir le coup fatal.

A trente pieds de l'écurie se trouve en effet une grange dans une planche de laquelle a été pratiquée tout récemment une petite ouverture pour frayer passage à un fusil.

Dans la grange, près de cette ouverture, a été trouvée à terre

UNE CARTOUCHE VIDE

probablement celle d'où sont sortis les plombs meurtriers.

L'assassin s'est évidemment caché dans cette grange pour attendre le moment propice de fusiller son homme.

On suppose que le meurtre a été commis, lundi soir, à la faveur du crépuscule, car la mort semblait remonter à vingt-quatre heures environ.

LA VICTIME

Domina Pelletier, cultivateur, âgé d'une quarantaine d'années, était arrivé d'un chantier depuis deux semaines, et il vivait seul dans sa maison s'étant séparé de sa femme voilà environ deux ans. Il n'a pas d'enfant. C'est après un peu plus d'un an de ménage que les époux Pelletier décidèrent de se quitter.

Mme Pelletier vit actuellement chez son père, M. Francis Houle, à Beauharnois, paroisse qui se trouve à cinq milles de Saint-Etienne.

LE MOBILE

On se perd en conjectures de toutes sortes sur le mobile du crime.

Dans les troubles de ménage de la victime on cherche toutes sortes de raisons ayant pu provoquer l'auteur inconnu de ce crime horrible.

On dit que Pelletier avait sur lui vingt et une piastres dimanche dernier. Avait-il d'autre argent dans sa maison, on l'ignore encore. Mais l'hypothèse qu'on aurait pu le tuer pour le piller ne paraît pas tenir.

On s'accorde à voir dans ce meurtre l'œuvre d'une jalousie ou d'une vengeance diaboliques.

LE THEATRE.

La ferme où vivait le malheureux Pelletier est située au nord de la rivière Saint-Louis, et la scène même du meurtre est à trois ou quatre arpents de ce cours d'eau.

Deux milles la séparent du village de Saint-Etienne. Les premiers voisins sont à plusieurs arpents de distance.

APRES LA DECOUVERTE

du cadavre, M. Wilfrid Gendron s'empressa d'en avertir ses voisins, mais on craignit de déplacer la victime avant l'arrivée des autorités de la justice. De sorte que le corps du malheureux a passé toute la nuit dernière au même endroit, près de l'étable.

Ce matin, le Dr Hubert Huot, de Beauharnois, était appelé en toute hâte pour constater la mort tragique de Pelletier.

Le coroner Besner, de Valleyfield, ayant été lui-même averti du meurtre, s'est rendu aujourd'hui même sur le théâtre du crime, et il commencera son enquête, cet après-midi, à 2.30 heures.

NOUVEAUX DETAILS

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

SAINT-ETIENNE, 14.—A la dernière heure, nous apprenons de bonne source que l'infortuné Pelletier a dû être tué, hier matin, entre six et sept heures, au moment où il allait faire son train à l'étable.

En effet, Domina Pelletier était parti, hier matin, à 5 heures, de chez son frère Clodomir, cultivateur, de Saint-Timothée. Il venait donc de franchir, à pieds, une distance de quatre milles lorsqu'il arriva chez lui.

Pelletier était connu pour un homme pacifique, et on ne lui savait pas d'ennemi dans le voisinage.

Voilà qui intrigue d'autant plus ceux qui cherchent à découvrir l'assassin.

On souhaite toutefois le châtiment de l'inconnu qui a ainsi froidement assassiné le malheureux Pelletier.

Saura-t-on jamais les circonstances lugubrement tragiques qui ont entouré cet horrible assassinat?

On craint que le ciel seul n'ait été témoin du drame révoltant que la justice est maintenant appelée à élucider.

C'est ce matin, seulement, que sur l'ordre du Dr Huot, le cadavre de l'infortuné Pelletier a été transporté à la maison du défunt, où se tiendra l'enquête du coroner.

FEU L'EX-ECHEVIN MARSOLAIS

La "famille municipale" est grandement éprouvée depuis quelque temps. Après les jeunes, la génération présente à laquelle l'échevin Mount appartenait, enregistre aujourd'hui la mort d'un ancien serviteur du peuple : l'ex-échevin Marsolais.

Commerçant, ayant tenu une très honorable place parmi ses confrères; échevin réélu trois fois, M. Marsolais est mort après une carrière bien remplie en ne laissant derrière lui que des regrets et de sympathiques souvenirs.

A sa famille si cruellement frappée, la PATRIE offre ses plus sincères condoléances.

MORT D'UN INVENTEUR

La veille du jour où le rêve de sa vie allait se réaliser, M. Louis Lacoste a vu venir la mort. Il est tombé devant la fortune qui lui souriait et qui venait couronner vingt années de dur labeur, de profondes anxiétés.

Le défunt, fils aîné de Sir Alexandre Lacoste, était l'inventeur du frein nautique dont la PATRIE a souvent parlé et qui est appelé à révolutionner complètement la navigation. Des expériences concluantes ont démontré que les navires munis de cet appareil pourraient évoluer avec une extrême facilité et qu'ils seraient presque complètement à l'abri des dangers de collision. Le frein Lacoste sera, le mois prochain, placé sur l'un des plus gros cuirassés de la marine américaine, et dans un avenir prochain, probablement sur tous les grands paquebots.

Les funérailles du regretté défunt, auront lieu vendredi à 9 heures, au Gésu. Le convoi quittera la maison mortuaire à 8 heures et demie.

La PATRIE offre à Sir Alexandre Lacoste et à sa famille, si cruellement affligée, l'expression de ses plus sincères condoléances.

M. TELLIER MALADE

(Spécial à La Patrie)

JOLIETTE, 14—M. J. M. Tellier, maire de la ville et chef de l'Opposition à Québec, est retenu à sa chambre par une indisposition.

MARIAGE D'UN CONFRERE

Cet après-midi, aura lieu à quatre heures et demie, le mariage de M. F. Sutherland, chef d'information au "Star", avec Mlle Keanne Taschereau, fille de l'hon. juge Taschereau, juge-en-chef de la Cour d'Appel.

La cérémonie, strictement privée, aura lieu à la résidence de la mariée. Il y aura grande réception après le mariage.

Les nouveaux mariés partiront ce soir, en voyage de noces. Ils visiteront New-York ainsi que d'autres villes des Etats-Unis.

M. H. C. Pratt, gérant local de la Banque Molson, à Montréal, vient de démissionner comme tel pour accepter la position de contrôleur général du nouveau syndicat des brasseries.

LE BUREAU DE CONTROLE

LE BILL DE M. LANGLOIS DEVANT LE COMITE DES BILLS PRIVES. — UNE ANIMATION EXTRAORDINAIRE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14.—Le comité des Bills Privés a abordé, ce matin, l'étude du bill de M. Langlois concernant la réduction du nombre des échevins et la création d'un bureau de contrôle.

Une animation extraordinaire a régné toute l'avant-midi. La plupart des échevins de Montréal étaient présents, ainsi qu'un très grand nombre de citoyens.

MM. Louis Loranger et Aimé Geoffrion ont d'abord parlé au nom des citoyens de Montréal et soutenu le bill.

M. Geoffrion propose de nommer une commission qui surveillerait les travaux publics, ferait les engagements municipaux et préparerait les estimés budgétaires.

Les décisions de ce bureau de contrôle, ce qui n'est pas dans le bill original, seraient sujettes à la ratification du conseil et ne pourraient être renversées que par la majorité des deux tiers. Mais, dans le cas de "dead lock," la majorité ordinaire suffirait.

M. J. A. Rodier, délégué du Conseil des Métiers et du Travail, a parlé ensuite, au nom des ouvriers. Il s'oppose à la création d'un bureau de contrôle et à la réduction du nombre des échevins. Il croit que l'élection de tous les échevins par scrutin de liste remédierait mieux au mal du patronage qu'un bureau de contrôle.

Quant à la réduction du nombre des échevins, il s'y oppose également, parce que s'il est vrai que les trusts sont le principal danger, comme on le dit, vingt échevins se trouveront plus accessibles que quarante.

M. Gonsalve Desauniers s'oppose à l'élection des contrôleurs par le peuple. Il voudrait deux commissaires, choisis par le gouvernement, et deux autres par les corps publics.

L'hon. M. Prévost commence ensuite un long discours pour demander la suspension du bill. Il comprend que des réformes soient nécessaires à Montréal, mais il ne croit pas que les membres du comité des Bills privés soient en état de décider en quelques minutes, et même en une heure, quelles sont exactement les réformes qui doivent être accomplies.

Il voudrait qu'une commission de trois membres fut nommée par la chambre pour étudier toutes les affaires de Montréal et faire ensuite rapport. Il s'agit de changer toute l'économie de l'administration municipale d'une grande ville. On ne peut demander aux députés de Témiscouata ou de Gaspé de se prononcer à pied levé sur une question aussi grave.

M. Langlois est d'avis que la campagne de presse qui se fait depuis dix ans et que l'opinion unanime des citoyens de Montréal doivent convaincre les députés qu'une réforme est nécessaire. L'on veut avoir un bureau qui s'occupe de l'intérêt général et non plus simplement des intérêts locaux.

M. Lavergne demande alors pourquoi l'on n'étend pas le scrutin de liste à l'élection de tous les échevins, mais M. Langlois prétend que l'opinion publique n'est pas mûre pour cela.

Sir Lomer Gouin n'a pas d'objection à ce que le bill soit suspendu, mais il regretterait d'en voir le préambule rejeté, parce que la population de Montréal attend réellement quelque chose de la Législature.

Au sujet d'un bureau de contrôle quelconque, il n'a entendu d'objection que de la part de M. Rodier, et quand à la réduction du nombre des échevins il croit qu'un très petit nombre de personnes y sont opposées.

M. Cousineau est aussi en faveur d'une commission d'études préalable et il propose une motion suspendant le bill. A l'appui de sa motion, il cite l'exemple de la ville de Boston dont la charte sera prochainement refondue après examen par une commission.

M. Langlois et ses amis auraient voulu voter immédiatement sur la motion, mais à 1 heure et quart, M. Cousineau parlait encore.

M. Prévost a demandé l'ajournement, mais on le lui a refusé. Finalement de guerre lasse après un autre quart d'heure le comité a décidé d'ajourner le débat à ce soir.

VOLEUR ET FAUSSAIRE

TELLES SONT LES ACCUSATIONS PORTEES CONTRE L'INDIVIDU ARRETE A FRASERVILLE.

O. J. Dubois, arrêté à Fraserville pour le vol d'un pardessus, est maintenant accusé d'avoir commis des escroqueries au montant de 10,000 piastres. Dubois travaillait comme sous-entrepreneur au Grand-Tronc-Pacifique, dans la province du Nouveau-Brunswick, et on l'accuse d'avoir extorqué le montant plus haut cité de divers fermiers propriétaires, le long de la ligne.

On accuse aussi Dubois d'avoir fait un faux chèque au montant de 800 piastres, chèque qu'il aurait présenté à M. F. H. Hopkins, de cette ville.

Dubois a comparu devant le magistrat Leet, ce matin, et son procès aura lieu le 20.

IL A LE VIN MAUVAIS

Un nommé Joseph Dalbec a été arrêté, ce matin, vers neuf heures, après qu'il eut fait du tapage et brisé les vitres du restaurant Baillargeon, 106 rue Sainte-Catherine Est. Dalbec semblait pris de boisson quand il se mit à faire des menaces au commis et paria d'aller chercher un revolver pour le tuer. Ce commis, M. Pete Clermont, sauta sur le tapageur et le mit dehors, mais Dalbec se vengea en brisant la glace de la porte. Il subira son procès demain.

Il est tombé une bordée de neige, ce matin, vers neuf heures. Comme contraste à la belle température estivale, d'hier, ce n'est pas banal.

Décidément, nous jouissons d'une température variée.

IL N'EN AVAIT QUE LA MOITIE

ET C'EST CE QUI FUT CAUSE QU'ON L'ARRETA POUR VOL DE GRAND CHEMIN.

George Cooke, 30 ans, est accusé par les détectives du vol de grand chemin. Les circonstances qui entourent ce prétendu vol sont assez étranges pour valoir une mention spéciale. Avant hier arrivait ici, M. George Buckhardt, entrepreneur, de Owen Sound, Celui-ci se mit à visiter la ville, fit des amis, entra dans diverses buvettes, y but (c'est lui-même qui le dit) plusieurs consommations et alla enfin se coucher à son hôtel.

M. Buckhardt avait en poche, $200 en partant. En revenant il lui en restait $270 et la moitié d'un billet de $10. Prenant cette moitié de billet déchiré, il alla à la Banque Molson, avec qui il fait affaire et qui est signatrice du billet coupé et il lui remit cette moitié de billet. Les autorités de la banque prévinrent le détective McCall, et quand Cook, une demi-heure plus tard, arriva avec l'autre moitié du billet, il fut arrêté.

Cooke dit d'abord avoir brulé une moitié du billet qu'il présentait, mais pressé de questions, il dit l'avoir trouvé rue Cathédrale.

Il a comparu ce matin devant le magistrat Bazin et son procès a été fixé au 21.

Les pompiers de la division est ont de nouveau été appelés, ce matin vers six heures, au No 1113 rue Ste-Catherine-Est, où un incendie s'était déclaré la nuit dernière et les flammes s'étaient réveillées dans des pièces de drap. Les dommages s'élèvent à $1000 environ.

LE "MONTCALM" FORCE A FUIR

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 14. — On a fait hier, l'essai du vapeur "Henry R. James" qui a été construit spécialement pour traverser les wagons entre Québec et Lévis. Un wagon de fret a été embarqué au brise-lames et transporté au quai Boriand. L'embarquement s'est fait en trente secondes. L'essai a obtenu un succès complet. C'est une heureuse innovation qui promet de révolutionner le transport des marchandises entre Québec et Lévis.

—La débâcle entre Grondines et Québec s'est produite ce matin. Le Montcalm qui était parti ce matin pour briser la glace dans le rapide du Richelieu a dû rebrousser chemin ce midi à cause de la rencontre des glaces. Il a d'abord cherché asile dans la Baie Ste-Croix puis comme la glace descendait en grande quantité il a pris le chemin de Québec.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Une activité fébrile règne dans la construction à Montréal et l'inspecteur des bâtisses, M. Chaussé, a accordé pour $162,000 de permis de constructions nouvelles, pendant la seule journée d'hier et ce matin les apparences indiquaient une journée encore plus forte que la veille. Les officiers du 65e régiment ont informé M. Chaussé qu'ils viendront demain prendre un permis pour la construction d'un manège militaire sur l'Avenue des Pins.

NAISSANCE

BEAUPRE — A Outremont, au No 2179 rue Hutchison, l'épouse de M. F. Beaupré, une fille. 41-1

DECES

BOURASSA — Le 6 courant, à l'âge de 36 ans, Mlle Graziella Bourassa, fille de Vital Elzéar Bourassa, ancien marchand de Laprairie.

Les funérailles ont eu lieu le 9 courant.

Le service funèbre aura lieu à l'église St-Jacques, le 19 courant, à 9 a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 41-1

GRAVEL—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 30 ans et 9 mois, Jean Adolphe Gravel, libraire de la maison Fabre & Gravel.

Les funérailles auront lieu jeudi matin le 15 courant.

Le convoi funèbre laissera la demeure du défunt, 355 Lagauchetière Est, à 8 3-4 heures précises, pour se rendre à l'église St-Jacques.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 40-2

JACQUES — A l'Hôpital des Incurables, le 12 courant, à l'âge de 78 ans, Hubert Jacques.

Funérailles privées. 41-1

LACOSTE — Mardi, le 13, à l'âge de 40 ans, Louis Lacoste.

Le service funèbre aura lieu vendredi, le 16 courant, à 9 heures, à l'église du Gésu, rue Bleury.

Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, Sir Alexandre Lacoste, 191 rue St-Hubert, à 8 1-2 hrs. 41-2

LEPROHON — En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 52 ans, Claude Leprohon.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, No 708 rue Sherbrooke Ouest, à 8.30 heures, pour se rendre à la Cathédrale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 40-2

LIMOGES — En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 76 ans et 9 mois, David Limoges, bourgeois.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant. Le service sera chanté à l'Hospice Gamelin, à 7 3-4 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 41-2

MARCOTTE — A St-Basile de Portneuf, le 12 courant, à l'âge de 9 ans, et 2 mois, est décédé Jos. Adrien Antonio Marcotte, fils bien-aimé de M. J. Armand Marcotte, cultivateur.

Ses funérailles ont eu lieu à St-Basile, aujourd'hui, le 14 du courant, à 8 heures a.m. 41-1

MARSOLAIS — A la Ville St-Louis, le 13 courant, à l'âge de 61 ans, Gilbert Marsolais, ancien marchand et ex-échevin de la ville de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 16 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 654 Blvd. St-Joseph, Ville St-Louis, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église paroissiale du St-Enfant-Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 41-2

TAILLEFER — A St-Martin, comté Laval, le 13 avril 1909, à l'âge de 59 ans et 5 mois, Alphonse Taillefer, autrefois de Montebello.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 8 1-2 heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 41-1

M. A. L.—Montreal Annex, 721 rue Mance, maison en brique solide. Planchers en bois dur partout. Sous-sol en ciment. Cuvettes. Armoires, etc., toutes les améliorations modernes. Prix modéré. Téléphone Westmount 1148. 41-6

VENDEURS — On demande plusieurs habiles vendeurs à bord des trains, âgés de 20 à 35 ans. S'adresser au News Department, Gare Viger. 41-1

Dr Léon Archambault

DENTISTE

395 rue Rachel, coin St-Denis

Téléphone Est 3262.

18-1-mo-s-jeu

JOUE VICTORIA

Tous ont emporté les sardines au Golf Club à leurs pique-niques.

?

AVEZ-VOUS L'HABITUDE DE LIRE

Les Petites Annonces de "LA PATRIE"

Si non, vous perdez de l'argent. . . Voyez, dès aujourd'hui, il y a des

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES !